

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE  
UNIVERSITAIRE**

Séance n° 28 du 8 octobre 2015, 14 h 00

Site Saint-Charles – Salle des Actes – Marseille

**PV soumis à l'approbation de la CFVU du 5 novembre 2015**

**Président de la séance : Thierry PAUL – Vice-président Formation**

Secrétaire de séance : Béatrice Adloff

**SONT PRESENTS OU REPRESENTES :**

**Collège des Professeurs et personnels assimilés :**

Mireille BASTIEN, Jean-Raymond FANLO, Laurence MOURET, Thierry PAUL, Dominique VIRIOT-BARRIAL, Jean-Michel VITON.

**Collège des autres enseignants et personnels assimilés :**

Melika BAKLOUTI, Didier VANDAMME, Denis COLLOMP, Sophie de CACQUERAY (pouvoir), Caroline GAUDY-MARQUESTE (pouvoir), Michèle LAGET (pouvoir), Anne MAILLOUX (pouvoir), Nathalie-Audrey RUBIO.

**Collège des personnels administratifs :**

Cécile GARNIER (pouvoir), Corinne GORI.

**Collège des Etudiants :**

Gabriel WEINDEL, Marie DELFINO, Marianne FADDOUL, Antoine GAEREMYNCK.

**Personnalités extérieures avec voix délibérative :**

Pierre RICHTER.

**Effectif présent : 21** (*quorum à 21, le quorum est atteint*).

ASSISTENT EN QUALITÉ D'INVITÉS : Christophe ALAUX, Nathalie ALMERAS, Marie-Pierre BALZING, Johann BERTI, Isabelle BORDET, Nikolina CENKINA, Johan CHARVET, Fanny CLAIN, Sylvie DAVID, Idoya DE PONCINS, Jean-Marc GAY, Pierre GRANIER, Denis HERRERO, Hamery MIMOUNE, Lionel NICOD.

**ORDRE DU JOUR :**

- I **Approbation de procès-verbal**  
- PV de la CFVU du 10/09/2015
- II **Actualités**
- III **Présentation**  
- Point APB
- IV **Formation / Pédagogie**  
- Révision de la Charte des examens  
- Diplômes d'établissement  
- EFEE :
  - \* Bilan 2014/2015
  - \* Questionnaires- Présentation enquête IP en LP et Master  
- Complément MCC et calendrier (UFR de Médecine)
- V **Vie étudiante**  
- Bilan du tutorat Tandem (AFEV)  
- Projets FSDIE
- VI **Questions diverses**

Le Vice-président Formation ouvre la séance à 14h04.

Il présente à la CFVU Mme Idoya De Ponçins, récemment nommée Directrice des Etudes et de la Vie Etudiante de l'Université d'Aix-Marseille. Mme De Ponçins expose ensuite brièvement son parcours antérieur.



## **I APPROBATION DE PROCES-VERBAL**

Par 20 voix pour et 1 abstention, la CFVU approuve le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2015.

## **II ACTUALITES**

### **1) Elections**

Le VP Formation indique que les élections conduisant au renouvellement des conseils centraux de l'Université d'Aix-Marseille se tiendront les 9 et 10 novembre 2015. Les étudiants pourront voter durant ces deux journées, tandis que les personnels seront appelés aux urnes le 10 novembre uniquement.

### **2) Césure**

Le VP Formation informe la CFVU qu'un groupe de travail a été constitué dans la perspective de la mise en place du dispositif de la césure. Une à deux séances de ce groupe sont prévues avant la prochaine Commission Formation, l'objectif étant la production d'un texte bref qui récapitulerait les règles de fonctionnement essentielles de la césure. Celle-ci pourrait ainsi être proposée dès le mois de janvier 2016 : à l'issue d'un premier semestre d'expérimentation, les premiers retours seront analysés, ce qui permettra de mieux appréhender la manière dont les étudiants se seront saisis du dispositif.

### **3) Points d'ordre du jour à examiner en CFVU de novembre 2015**

Dans le prolongement du bureau préparatoire à la présente séance, le VP Formation indique que deux points ont été évoqués, qui ont vocation à être finalement portés à l'ordre du jour de la CFVU du mois de novembre 2015 :

- Un bilan du Fonds d'Intervention Pédagogique (FIP) 2014 est prévu. Le bureau de la CFVU a discuté le procédé à instituer pour formaliser ce bilan. Une démarche en deux temps a été privilégiée : les cinq lauréats du FIP 2014 seront tout d'abord auditionnés par une commission constituée de membres de la CFVU, ce qui permettra d'élaborer une première synthèse des retours d'expérience ainsi recueillis. Ces éléments de bilan consolidés feront ensuite l'objet d'une présentation en CFVU. Ce mode opératoire présente l'intérêt de donner à tous les lauréats la possibilité d'exposer leurs conclusions, tout en fournissant une restitution globale du FIP 2014 exploitable dans le cadre des débats de la Commission Formation ;
- Un bilan des formations d'AMU délocalisées sur le territoire national (France métropolitaine et DROM-COM) sera par ailleurs présenté lors de la CFVU de novembre 2015. Une première commission *ad hoc* s'est réunie, dans la perspective initiale de réaliser cet examen lors de la présente séance ; des navettes complémentaires avec les porteurs s'avèrent cependant encore nécessaires. Celles-ci permettront de recueillir les avis des composantes concernées. Compte tenu de ces échéances, il est apparu opportun de différer ce point d'ordre du jour.

### **4) Enquête LibQUAL +**

Directeur du Service Commun de Documentation (SCD), M. Berti rappelle par quelques données chiffrées l'importante demande des usagers auprès des bibliothèques universitaires. Celles-ci enregistrent en effet 2,2 millions de visites présentiels par an, et 2,8 millions de visites à distance au moyen de consultations dématérialisées. Répondre à ces attentes suppose un développement significatif des services rendus aux étudiants. A cet effet, il est indispensable de mieux connaître la nature et le périmètre des attentes du public des bibliothèques, ainsi que la perception que celui-ci peut avoir quant aux prestations fournies. Dans cette perspective, le SCD de l'Université d'Aix-Marseille se soumettra prochainement à l'enquête électronique de satisfaction LibQUAL+, dont le modèle a été standardisé à la faveur d'un consortium international.

Dans le prolongement de ce préambule, Mme Clain, Directrice Adjointe du SCD, précise les modalités du pilotage de cette enquête LibQUAL+. Elle indique que celle-ci sera organisée du 2 au 27 novembre 2015, période qui représente le pic de fréquentation des bibliothèques, et qui permet par ailleurs aux répondants de se prononcer sur une durée devenue suffisamment significative depuis le début de l'année universitaire. Le choix de ce créneau vise donc à atteindre un nombre maximum de répondants potentiels tout en optimisant les possibilités d'exploitation des réponses. Afin d'assurer une participation la plus large possible, il est nécessaire de garantir la visibilité de l'enquête : une collaboration a donc été engagée entre le SCD et la Direction de la Communication. Une campagne de communication sera ainsi déployée, qui s'appuiera notamment sur une démarche de sponsoring, ou encore sur la distribution aléatoire de lots à des répondants qui seront désignés par tirage au sort.

Le questionnaire est constitué d'un tronc commun décliné dans le format standard LibQUAL+, tronc commun qui se divise en trois volets : la première partie porte sur la dimension humaine du service, notamment au travers des prestations en matière d'accueil et d'accompagnement de l'utilisateur ; un deuxième bloc de questions concerne l'accès à l'information ainsi que sa maîtrise par l'étudiant ; le troisième type de questions s'intéresse enfin à la bibliothèque en tant que lieu matériel, ces questions portant donc sur la qualité des locaux et de l'environnement de travail. A ce premier ensemble de questions, inscrit dans un format prédéfini, peuvent s'ajouter des questions élaborées en fonction des enjeux locaux de la structure organisatrice : à cet égard, le SCD de l'Université d'Aix-Marseille a choisi d'approfondir ses investigations relativement à la définition des horaires d'ouverture des sites.

L'organisation des réponses possibles s'articule autour de trois modalités d'évaluation qualitative (minimal, souhaitable, perçu).

Mme Clain insiste sur la nécessaire mobilisation des élus étudiants afin de relayer et de diffuser l'ensemble des informations relatives à cette enquête.

M. Weindel demande quel sera le périmètre de diffusion des résultats, s'interrogeant sur le degré d'accessibilité qui sera offert aux étudiants. M. Berti indique qu'une première phase de dépouillement des retours d'enquête a vocation



à donner lieu à restitution dans un cadre strictement institutionnel, impliquant plus particulièrement le conseil de gestion du SCD et la CFVU. Dans un souci de transparence, une diffusion élargie suivra, avant le déploiement d'un plan d'action.

Evoquant la forme du questionnaire, M. Gaeremynck demande si celle-ci est susceptible de faire l'objet d'une appropriation significative par les étudiants. Mme Clain indique que le questionnaire présente, outre le tronc commun prédéfini, la possibilité d'une certaine modularité grâce à l'option offerte d'ajouter des questions spécifiques à l'organisme : cette méthodologie devrait en principe faciliter grandement l'appropriation de l'enquête par les usagers d'AMU.

### **III PRESENTATION**

#### **Point APB**

Responsable du Service Académique d'Information et d'Orientation (SAIO), M. Herrero remercie la CFVU pour son accueil de ce jour, exprimant fermement la volonté des services du Rectorat d'approfondir les collaborations et les liens avec AMU.

Conjointement avec Mmes Bordet et Cenkina, et avec M. Mimoune, il présente un bilan chiffré de la campagne d'orientation active dans l'Application Post-Bac (APB)(voir annexe). Précisant les conditions de collecte de ces chiffres, Mme Bordet indique que deux méthodologies de traitement des données ont été mises en œuvre, selon qu'il s'agissait de formations sélectives ou non sélectives.

Une discussion s'engage suite à cette présentation.

Mme Bastien s'interroge sur l'évolution des effectifs définitifs enregistrés dans APB pour les formations du domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS). M. Mimoune indique que le nombre de candidatures s'étant soldées par une réponse positive définitive a globalement augmenté pour ce secteur de formation, passant de neuf cent quatre-vingt-cinq en 2014 à mille cent trente en 2015. Cette augmentation globale est essentiellement liée à la croissance des effectifs des filières Psychologie d'une part (effectif augmenté de soixante-huit entre 2014 et 2015, passant de cinq cent cinquante-deux à six cent vingt), et Sciences du Langage d'autre part (effectif augmenté de vingt-quatre entre 2014 et 2015, passant de trente-trois à cinquante-sept, soit un effectif quasiment doublé). Pour l'ensemble des autres filières du secteur SHS, les effectifs tendent à se stabiliser.

M. Collomp souhaiterait que des éléments statistiques puissent être élaborés relativement au taux de réponse constaté à destination des candidats. Il estime que de tels chiffres constitueraient en effet un indicateur pertinent de la réalité de l'investissement des enseignants-chercheurs dans APB. M. Collomp observe que l'utilisation d'APB s'avère de plus en plus complexe, alertant sur le fait que ces évolutions freinent considérablement l'engagement des équipes pédagogiques universitaires.

A cet égard, M. Herrero tient à rappeler que de récentes formations à APB ont été organisées par les services académiques à destination des enseignants-chercheurs d'AMU. Un représentant du Rectorat s'est à cette occasion présenté à l'Université d'Aix-Marseille, afin d'engager une discussion avec les enseignants qui l'auraient souhaité. M. Herrero regrette vivement que cette initiative de rencontre n'ait pas trouvé d'écho plus significatif au sein de la communauté universitaire, et n'ait pu donner lieu à l'interactivité souhaitée.

Evoquant les éléments chiffrés ici présentés, M. Collomp observe que ces données statistiques issues d'APB, bien qu'elles aient été consolidées en fin de campagne, ne sauraient cependant en aucun cas refléter la réalité des effectifs finalement inscrits, ni de la réelle charge de travail afférente. En effet, M. Collomp rappelle qu'un nombre substantiel d'inscriptions est enregistré après la clôture de la base APB, tandis que de nombreux cas relèvent d'autres outils (Campus France...).

A ce propos, M. Collomp attire l'attention des référents académiques sur la nécessité de clarifier le périmètre des candidatures à traiter par APB. Il rappelle que l'application ne devait initialement concerner que les candidats nationaux ; les candidatures des ressortissants de l'Union Européenne ont ensuite été intégrées au protocole. A ce jour, des candidatures de ressortissants étrangers hors Union Européenne sont enregistrées à tort dans APB alors qu'elles devraient passer par les bases de Campus France, et ce sans qu'aucune alerte technique n'empêche ni le candidat de finaliser le dossier, ni le référent enseignant d'y émettre un avis favorable. M. Collomp rappelle toute l'importance d'instaurer de telles balises propres à garantir la régularité des candidatures, certains enseignants-chercheurs ne disposant pas de l'expertise réglementaire nécessaire à une juste analyse des cadres juridiques applicables aux divers cas de figure. Des demandes d'inscriptions ont ainsi donné lieu à un accord des équipes pédagogiques alors qu'elles n'avaient pas été formulées en conformité avec la procédure idoine.

Entendant parfaitement cette problématique, M. Herrero indique que ce type de paramétrage technique et réglementaire est opéré par les services ministériels, et non par les structures académiques : ces informations seront donc relayées auprès des autorités nationales.

M. Collomp constate que les données statistiques exposées ne recensent que les demandes d'inscriptions formulées en premier vœu ; il insiste cependant sur le travail considérable qui est opéré dans APB par les équipes pédagogiques au titre du processus d'orientation active considéré dans son ensemble. La totalité des vœux, quel que soit leur ordre de priorisation, est en effet examinée, ce qui appelle un investissement extrêmement important des enseignants.

Mme Bordet explicite les raisons pour lesquelles les seuls vœux 1 ont été recensés dans le présent exposé, rappelant que la commande formulée visait essentiellement une mesure de l'attractivité des formations d'AMU.



Compte tenu de cette demande, il était à l'évidence pertinent de focaliser les éléments de présentation sur l'indicateur d'attractivité le plus significatif, à savoir la déclinaison des formations positionnées en premier vœu.

M. Vandamme constate que le secteur Sciences a fait l'objet d'un traitement spécifique dans le présent exposé, au motif que ce secteur comporterait un nombre de formations sélectives ou à capacité limitée plus important que les autres secteurs. Il exprime son étonnement quant à cet état de fait, rappelant que la plupart des filières du secteur Sciences correspond à des filières non sélectives. M. Mimoune précise la méthodologie adoptée dans la consolidation de ces données, indiquant qu'une approche diachronique a été privilégiée, conformément à la demande qui visait une comparaison entre les années 2014 et 2015. La part relative des formations sélectives au sein du secteur Sciences ayant notablement augmenté entre 2014 et 2015, le choix a été opéré d'appliquer un traitement différencié à ce domaine, afin de ne pas fausser les résultats statistiques.

M. Vandamme évoque ensuite la politique de quotas instituée dans APB en vue de maîtriser les effectifs étudiants sur certains sites universitaires. Il indique que ce dispositif n'a pas produit les effets escomptés, notamment dans la mesure où de nombreuses candidatures sont traitées par des outils autres qu'APB selon leur nature (E-Candidat, Campus France...). Etablir un contingentement dans APB n'a ainsi pas permis de régler le problème des sureffectifs recensés.

M. Weindel demande si l'instauration de capacités limitées au sein de l'UFR Sciences date de l'année universitaire 2014/2015, ce que confirme M. Vandamme. Celui-ci ajoute que cette limitation de la capacité d'accueil a été adoptée en vue de stabiliser un effectif qui croissait d'année en année sur certaines antennes de la composante ; le nombre d'inscriptions sur ces sites s'est finalement stabilisé spontanément.

M. Weindel souligne les retours de certains étudiants qui avaient en effet prévu une inscription sur le site Saint-Charles, et qui ont été redirigés vers le site de Luminy, situation qui a pu s'avérer problématique pour certains. M. Vandamme indique que ce cas de figure, s'il a effectivement pu se présenter, n'a cependant concerné qu'un nombre réduit d'étudiants.

M. Weindel demande si l'ordonnancement des vœux a été pris en considération dans l'affectation des étudiants dans les formations concernées par une capacité limitée, ce que lui confirme M. Mimoune.

Le VP Formation insiste par ailleurs sur le fait que les capacités limitées ont été mises en place uniquement sur certains sites.

M. Weindel relaie la remarque de certains étudiants en Psychologie ayant fait état d'une mention qui serait apparue lors de leur pré-inscription par APB. Celle-ci aurait indiqué un nombre de places limité à deux-cents, ce qui a pu être interprété comme un message visant à dissuader les candidats de finaliser leur inscription dans la filière : M. Weindel demande de plus amples informations sur ce point. M. Mimoune indique que des alertes ont été programmées dans APB pour les licences à capacité limitée, la filière Psychologie n'entrant pas *a priori* dans ce champ. M. Collomp note qu'il pourrait s'agir non pas d'un message adressé à tous les candidats à l'inscription en L1 Psychologie, mais aux seuls candidats n'étant pas néo-bacheliers.

M. Vandamme observe que certaines filières sont sélectives dès le niveau L1 (cursus CMI notamment) : dans ce cas, la totalité des pré-inscriptions et du processus de sélection aurait vocation à être effectuée par l'outil APB. Or, le nombre de pré-inscriptions s'étant soldées par une réponse positive définitive dans APB est inférieur au nombre des inscriptions effectives finalement recensées : les raisons de cette distorsion pourraient appeler une instruction complémentaire.

M. Richter se félicite que les bases informatiques d'APB soient prochainement interfacées avec l'application AGLAE, qui permet la saisie éventuelle puis la gestion du Dossier Social Etudiant (DSE) : les néo-bacheliers bénéficieront ainsi d'une information optimale aussi précoce que possible relativement aux services proposés par le CROUS.

M. Nicod souhaiterait que le format du présent exposé permette d'isoler le cas spécifique des inscriptions en DUT. M. Herrero confirme que des données plus détaillées sont disponibles à cet égard, notamment dans la mesure où les instances ministérielles préconisent aux académies le suivi particulièrement précis de certaines populations identifiées. La continuité souhaitée entre les baccalauréats technologique et professionnel d'une part, et les formations de DUT et BTS d'autre part, fait notamment l'objet de la plus grande attention, ce qui nécessite l'établissement de données statistiques consolidées relativement à la population entrante dans les filières de DUT. M. Herrero ajoute pour information que les politiques nationales actuellement menées s'intéressent également de manière très soutenue aux bacheliers particulièrement méritants, ainsi qu'aux bacheliers refusés dans les licences affectées d'une capacité limitée.

## **IV FORMATION / PEDAGOGIE**

### **1) Complément Modalités de Contrôle des Connaissances et calendrier (UFR de Médecine)**

#### **A) Calendrier 2015/2016**

M. Viton précise l'origine des demandes d'ajustements du calendrier universitaire de l'UFR de Médecine soumises à la présente séance. Ces demandes découlent d'une modification du calendrier des première et deuxième années du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales (DFASM), qui correspondent respectivement aux quatrième et cinquième années du diplôme d'Etat. M. Viton rappelle que les Epreuves Classantes Nationales (ECN) du concours d'internat seront organisées en juin 2016 sous un format électronique, ce qui nécessite l'emploi de



tablettes informatiques, dont les dates de mise à disposition sont imposées par le centre de national de gestion du concours. Cette contrainte a nécessité d'importants remaniements du calendrier de l'ensemble des examens de la composante, dans un premier temps lors du vote réalisé en CFVU du 10 septembre 2015, et enfin lors de la séance de ce jour.

Cette ultime version du calendrier universitaire 2015/2016 de l'UFR de Médecine fixe la période définitive des examens pour le Diplôme d'Etat. M. Viton note par ailleurs que les multiples mutualisations d'enseignements entre filières appellent un ajustement des plannings d'examens pour l'ensemble des formations s'inscrivant dans ce processus de mutualisation. Certains enseignements du certificat de capacité en orthoptie sont mutualisés avec le DFASM ainsi qu'avec le certificat de capacité en orthophonie ; celui-ci présente par ailleurs des mutualisations avec l'UFR ALLSH. Les sessions d'examens ont donc dû être synchronisées non seulement au sein de l'UFR de Médecine elle-même, mais également en lien avec la composante ALLSH partenaire.

M. Viton ajoute que la définition de ce planning d'examens a fait l'objet d'un large consensus au sein du conseil de l'UFR de Médecine, les étudiants ayant été fortement associés à l'ensemble de ces discussions.

#### *Vote*

A l'unanimité, la CFVU approuve le calendrier universitaire de l'UFR de Médecine pour l'année 2015/2016 (voir annexe).

Ce calendrier annule et remplace le calendrier précédemment voté au titre de cette composante, lors de la CFVU du 10 septembre 2015.

### **B) Modalités de Contrôle des Connaissances**

M. Viton explicite la nature des compléments soumis au présent vote, relativement aux modalités de contrôle des connaissances des formations de l'UFR de Médecine (voir annexe).

Le VP Formation précise le périmètre de la présente délibération, rappelant que celle-ci ne portera que sur les modalités de contrôle des connaissances (MCC) *stricto sensu*, qui sont du seul ressort de la CFVU. Les éléments du document annexe relatifs aux modifications de volumes horaires et aux transferts d'ECTS ne concernent pas les MCC, mais relèvent d'une modification de l'offre de formation. Sur la base de l'avis favorable de la CFVU de ce jour, ces éléments seront donc actés ultérieurement par le Conseil d'Administration.

#### *Vote*

A l'unanimité, la CFVU approuve les modifications complémentaires apportées aux MCC 2015/2016 des formations de l'UFR de Médecine listées en annexe au présent procès-verbal.

### **2) Charte des examens**

Le VP Formation présente la nature des modifications de la Charte des examens d'AMU soumises au vote de ce jour. Les diverses occurrences du *Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)* ont été remplacées par la mention de la *Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)*, conformément au cadre institutionnel mis en place par la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche.

Les composantes ont par ailleurs formulé le vœu qu'un délai soit désormais imposé aux étudiants en situation de handicap pour se signaler auprès des scolarités de référence. En effet, la reconnaissance d'un handicap ouvre droit à des aménagements d'examens au bénéfice de l'étudiant concerné. Un enregistrement trop tardif du handicap par les scolarités entrave donc considérablement l'organisation de la session d'examens. Dans ce contexte, il est proposé d'ajouter à la Charte des examens des dispositions spécifiques précisant que :

*L'étudiant-e inscrit à Aix-Marseille Université et atteint d'un handicap antérieur à son inscription doit se présenter au Bureau de la Vie Etudiante-Mission Handicap de campus dès son inscription et au plus tard six semaines avant l'examen pour lequel un aménagement est demandé.*

*L'étudiant-e inscrit à Aix-Marseille Université et atteint d'un handicap survenu en cours de l'année universitaire considérée doit se présenter au Bureau de la Vie Etudiante-Mission Handicap de campus dans les 10 jours ouvrés suivant l'événement ayant provoqué le handicap (sauf cas de force majeure) avec un certificat médical.*

M. Collomp observe qu'un tel libellé ne prévoit pas l'éventualité d'un handicap survenant en cours d'année universitaire et provoquant un empêchement physique interdisant à l'étudiant de se présenter dans les dix jours ouvrés suivant l'événement qui aurait entraîné ledit handicap. Un usager se trouvant dans une telle situation pourrait légitimement formuler une demande d'aménagement d'examens sans pour autant que les délais mentionnés ci-dessus puissent être respectés.

Le VP Formation indique que la référence à un possible *cas de force majeure* permet de couvrir ce type de situation.

Mme Baklouti demande de quelle manière les étudiants seront avertis de l'obligation de respecter ces délais. Mme De Ponçons indique que le Bureau de la Vie Etudiante-Mission Handicap assurera le relais d'information nécessaire.

M. Collomp observe que les règles ici édictées n'envisagent pas les situations de Contrôle Continu Intégral (CCI) ou Partiel (CCP). Or, ce sont précisément ces cas de figure qui posent les problèmes les plus significatifs relativement à l'organisation des épreuves.

M. Vandamme ajoute que les délais ici imposés supposeraient théoriquement une déclaration du handicap dès le début de l'année si un contrôle continu est appliqué. Or, un handicap survenant en cours d'année universitaire alors



que l'étudiant est assujéti à un contrôle continu conduira à une situation hybride, l'usager ayant amorcé la première partie du contrôle des connaissances sous le régime de droit commun, tandis que les dernières évaluations auront vocation à faire l'objet d'aménagements spécifiques, lesquels devront en tout état de cause être mis en place dans des délais extrêmement contraints. Ainsi, M. Vandamme s'interroge sur l'opportunité d'encadrer de manière stricte ces délais de déclaration du handicap.

M. Viton insiste sur l'importance de poser *a minima* le principe d'une déclaration anticipée, rappelant la difficulté considérable que rencontrent les composantes lorsqu'un nombre massif d'étudiants fait enregistrer des demandes tardives d'aménagements d'épreuves : l'objectif même de cette charte vise à maîtriser ce phénomène dans la mesure du possible. M. Viton estime donc préférable de maintenir les délais mentionnés dans la présente proposition de charte, tout en laissant la possibilité à chaque composante de traiter les situations de contrôle continu selon des modalités qui lui seront propres.

Le VP Formation rappelle que la Charte des examens n'a en tout état de cause vocation à encadrer que les situations de contrôle terminal.

Les délais de déclaration du handicap mentionnés dans le projet de texte seront donc bien intégrés au périmètre du vote.

#### *Vote*

A l'unanimité, la CFVU approuve les ajustements apportés à la Charte des examens de l'Université d'Aix-Marseille. Ces modifications sont exposées en annexe au présent procès-verbal.

### **3) Diplômes d'établissement**

Le VP Formation présente brièvement les demandes de modifications de tarifs des diplômes d'établissement (DE) présentés en annexe au présent procès-verbal.

Sur la base de ces demandes, Mme Mouret demande s'il est possible de moduler un tarif en fonction du nombre d'unités d'enseignement (UE) suivies. Le VP Formation confirme que ce mode opératoire est possible et a été récemment mis en œuvre au titre de l'ISEC (Institut Supérieur d'Etudes Comptables). Il insiste cependant sur le fait que ce procédé, s'il reste admis, est toutefois extrêmement lourd pour les services gestionnaires, notamment dans la perspective d'intégrer une large gamme de tarifs dans le système d'information.

Mme Mouret indique avoir formulé une demande de modulation de tarif au titre d'un DESU de l'UFR Sciences, qui aurait vocation à accueillir une population d'étudiants de l'école Polytech'. L'objectif visé consisterait donc à appliquer deux tarifs différenciés selon qu'il s'agirait d'une part de la population des inscrits suivant la totalité des enseignements, ou d'autre part des étudiants de Polytech' se trouvant dispensés d'une partie des UE au regard de leurs cursus principal. Cette demande étant à ce jour restée sans suite, Mme Mouret réaffirme son intention de la soumettre au vote de la CFVU.

A cet égard, le VP Formation rappelle que la validation des DE fait l'objet d'une campagne annuelle spécifiquement dédiée, et bornée dans le temps. Ce mode de fonctionnement impose le respect par les composantes de délais stricts, et dont les UFR sont parfaitement informées : passées les dates fixées dans ce cadre, les demandes relatives aux créations ou modifications de DE ne sont en principe plus recevables. Le VP Formation insiste donc sur le nécessaire respect de ce calendrier de gestion par l'ensemble de la communauté universitaire.

Dans le prolongement de ce propos, M. Richter observe que les présents débats relatifs aux tarifs de DE interviennent après le début de l'année universitaire : il souhaite donc s'assurer que les formations en question n'ont pas débuté, et qu'aucun changement de tarif ne sera appliqué à un diplôme dont les inscrits auraient déjà réglé les droits. Mme Almeras confirme qu'aucune des formations ici mentionnées n'a à ce jour commencé.

M. Collomp note que le DE *Professionnel Signant : travailler en Langue des Signes Française* a vocation à être prochainement ouvert à la Formation Initiale : il souhaite qu'une évaluation chiffrée soit ultérieurement réalisée, afin de recenser l'effectif qui aura finalement été enregistré au titre de ce régime d'inscription.

Le VP Formation indique qu'un bilan sera présenté au cours de l'année 2015/2016, qui permettra de comparer les effectifs prévisionnels d'une part, et les effectifs réels d'autre part, pour chacun des diplômes universitaires de l'établissement.

#### *Vote*

A l'unanimité, la CFVU émet un avis favorable aux demandes de modifications de DE présentées en annexe au présent procès-verbal.

### **4) Evaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants**

En préambule à ce point dédié à l'Evaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants (EFEE), le VP Formation indique que les procédures d'établissement en vigueur en matière d'EFEE prévoient en principe une validation des questionnaires en Commission EFEE. Celle-ci n'a cependant pas pu être réunie préalablement à la CFVU de ce jour, en raison d'importantes contraintes de calendrier. Dans la mesure où les modifications prévues dans le cadre du vote des questionnaires 2015/2016 sont mineures, le VP Formation propose à la CFVU d'approuver elle-même ces ajustements : un consensus se dégage quant à ce mode opératoire.



### **A) Bilan 2014/2015**

Mme David expose à la CFVU le bilan de la campagne d'EFEE 2014/2015 (voir annexe).

Cette présentation donne lieu à divers échanges.

M. Collomp observe qu'une difficulté a été rencontrée par certaines filières dans le cadre de l'étape de recensement des questionnaires renseignés.

M. Weindel relève l'importance du taux de réponse constaté au titre de l'IUT (84 %) : il s'interroge sur les conditions qui ont pu conduire à une telle participation pour cette composante. Mme David indique que l'IUT avait opté pour une planification des sessions d'EFEE pleinement intégrée aux emplois du temps : ce fonctionnement a garanti l'appropriation du processus par les étudiants. M. Weindel note qu'une telle organisation des sessions d'EFEE sur convocation, si elle conduit en effet à une participation substantielle des usagers, ne saurait cependant être fructueuse que si elle s'accompagne d'une prise de conscience des répondants de l'intérêt d'exprimer leur point de vue au cours de ces enquêtes. M. Nicod précise que le dispositif d'EFEE tel qu'il a été mis en place au sein de l'IUT ne se limite en aucun cas à un cadre contraignant, mais a bien été accompagné d'un processus pédagogique conduit en amont, et auquel les usagers ont été pleinement associés : les enjeux de l'EFEE ont été largement expliqués et développés auprès des étudiants, préalablement à la réalisation effective des enquêtes.

M. Alaux indique que certains éléments complémentaires à ce bilan sont actuellement en phase de consolidation. Il évoque notamment un questionnaire adressé aux composantes relativement aux modalités selon lesquelles celles-ci auront traité les retours d'enquête 2014/2015. Il s'agit d'identifier plus particulièrement le périmètre et le mode de diffusion de ces résultats, ou encore la méthodologie adoptée dans le processus d'exploitation des données dans la perspective de déboucher sur des actions concrètes. Concernant ces aspects, M. Alaux indique que les réponses des composantes sont en cours de collecte.

Mme Baklouti demande si le bilan présenté ce jour peut être diffusé. Mme David indique que cela lui semble tout à fait envisageable dans la mesure où celui-ci fera l'objet d'une validation par la CFVU. Confirmant ce propos, le VP Formation conclut donc à la nécessité de procéder à une approbation formelle des éléments exposés.

#### *Vote*

A l'unanimité, la CFVU approuve le bilan de la campagne d'EFEE 2014/2015 annexé au présent procès-verbal.

### **B) Questionnaires 2015/2016**

Mme David présente les modifications proposées, dans la perspective de consolider le questionnaire d'EFEE pour l'année 2015/2016 (voir annexe).

M. Alaux précise que le choix de reconduire certaines questions est lié à la mise en place d'actions pluriannuelles par certaines composantes. Cela nécessite le maintien de certains items d'évaluation et la stabilisation d'une partie du questionnaire par rapport à 2014/2015. Dans le cas où une composante estimerait que certains items font défaut, il serait toujours possible d'adapter le questionnaire aux besoins spécifiques de la structure.

Le VP Formation informe la CFVU qu'une enquête Vie Etudiante de très grande ampleur sera menée en 2016, impliquant notamment les services académiques, le CROUS, certaines agences locales d'urbanisme, ainsi que les Universités d'Aix-Marseille d'une part, et d'Avignon et des Pays de Vaucluse d'autre part : dans ce contexte, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics et privés du territoire PACA-Ouest seront examinés. Les données ainsi dégagées pourront être croisées avec les enquêtes d'EFEE menées au sein d'AMU, et plus largement avec l'ensemble des enquêtes conduites par l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante).

M. Richter se félicite de la prochaine réalisation de cette enquête Vie Etudiante. Il ajoute que, compte tenu du poids d'AMU, où sont inscrits plus de sept étudiants sur dix de l'académie, une enquête sur la vie étudiante des étudiants d'AMU menée par l'établissement lui-même, et à laquelle le CROUS serait associé, serait certainement plus pertinente pour ces étudiants dont le poids est très prépondérant dans l'académie. M. Gay attire l'attention de l'auditoire sur la nécessité de relayer auprès des composantes l'information relative à cette enquête Vie Etudiante.

Le contenu du projet de questionnaire pour 2015/2016 est ensuite discuté.

M. Weindel souhaiterait que des questions relatives à l'utilisation de l'ENT et à la consultation des mails par les étudiants figurent dans cette trame. Mme David indique que des items ont bien été prévus quant à ces aspects (questions visant à définir dans quelle mesure l'étudiant exploite les potentialités de l'ENT, et quels sont ses objectifs en s'y connectant, qu'il s'agisse de simples échanges de mails ou de partages de données plus substantielles). M. Weindel estimerait opportun d'ajouter une question relative à la fréquence des connexions de l'utilisateur à l'ENT.

Dans le prolongement de ces propos, Mme Mouret considère que le recours par les étudiants au mailing, et plus largement à l'ENT, est avant tout conditionné par les pratiques de l'équipe pédagogique elle-même : les étudiants auront naturellement tendance à employer ce type d'outils si l'information communiquée par les enseignants leur paraît pertinente. M. Weindel note cependant que ce mode opératoire peut s'avérer difficile à mettre en œuvre à l'échelle de cohortes importantes.

M. Nicod suggère l'insertion de questions relatives à l'utilisation de plateformes pédagogiques dématérialisées de type AMeTICE. Mme David indique que la question n° 5.4 (voir annexe) fait référence à l'accès à des cours en ligne.



Le nom de la plateforme citée est en effet à modifier, puisque la question fait mention de *Moodle* et non pas d'*AMeTICE*. Cet élément sera donc corrigé.

Il est par ailleurs demandé qu'un item relatif à l'utilisation de la bibliothèque universitaire en ligne soit ajouté à cette question.

M. Gay envisage l'éventualité d'intégrer à cette même question une référence aux possibilités données à l'étudiant de bénéficier d'une assistance technique dans l'utilisation des divers outils de communication dématérialisée : il s'agirait notamment d'informer les usagers de ce type d'options. Mme Mouret considère que le questionnaire d'EFEE n'a pas à remplir de fonction informative à l'intention des répondants.

Enfin, l'opportunité est discutée d'intégrer à la question 5.3 un item permettant d'identifier dans quelle mesure l'étudiant utilise la messagerie électronique d'AMU pour des échanges pédagogiques ou pour des échanges personnels. Cette éventualité n'est finalement pas retenue.

M. Granier regrette le retrait de la question relative aux possibilités données à l'usager d'échanger avec d'autres étudiants plus avancés dans la formation : il estime en effet que cette information fournit des retours intéressants. Mme David rappelle que le questionnaire soumis aux discussions de ce jour constitue un tronc commun à l'établissement : il importe donc que les items qui y sont développés concernent la totalité des formations d'AMU. Or, la question des contacts avec des étudiants plus avancés n'est pas pertinente dans tous les cas de figure, compte tenu non seulement de l'organisation hétérogène des composantes et des sites, mais également de la nature même des formations. Ainsi, des étudiants de Master 2 n'ont par exemple que peu d'occasions d'échanger avec des étudiants du niveau immédiatement supérieur, puisque les doctorants sont rattachés à des unités de recherche, la plupart du temps délocalisées par rapport au site de la composante même. Pour cette raison, la question ici évoquée par M. Granier a été supprimée du tronc commun du questionnaire. Le VP Formation rappelle la possibilité qui reste en tout état de cause ouverte à chaque composante de compléter ce tronc commun par des questions spécifiques : tout élément jugé pertinent à évaluer par une UFR pourra donc venir alimenter cette première base de travail.

Les débats s'orientent ensuite vers la problématique de l'appropriation des résultats d'enquête et de l'exploitation de ceux-ci par les formations.

S'interrogeant sur la manière dont les filières s'emparent du dispositif d'EFEE, M. Collomp suggère une sensibilisation de celles-ci, notamment au travers de questionnaires cette fois conçus à destination des formations, afin d'évaluer dans quelle mesure le processus d'évaluation aura été suivi d'effet. M. Collomp estime que ce procédé est seul susceptible de produire les améliorations recherchées.

M. Alaux rappelle qu'un bilan d'appropriation du dispositif d'EFEE a été mené précédemment. Ce travail a cependant été jugé extrêmement lourd par les composantes ; c'est pourquoi une méthodologie différente est actuellement à l'étude afin de revoir les modalités de ce bilan. L'objectif premier est d'alléger le processus, en centrant les questions adressées aux composantes sur deux axes thématiques essentiels, d'une part le périmètre et les modalités de diffusion des retours d'enquête, et d'autre part le degré d'appropriation de ces résultats par les filières. Une seconde étape visera l'établissement d'un document synthétique récapitulant les retours. Enfin, une équipe méthodologique se réunira dans la perspective d'une optimisation du questionnaire et du traitement des résultats d'enquête. Le VP Formation confirme l'importance de se saisir de cette question de l'appropriation de l'EFEE, cette ultime étape couronnant l'ensemble du dispositif élaboré en amont.

M. Gaeremynck estime également tout à fait opportun d'approfondir les actions de sensibilisation à l'intention des formations. Il envisage notamment l'éventualité d'encourager l'organisation de campagnes de communication par les composantes relativement aux pistes d'améliorations dégagées à la faveur de l'EFEE. M. Alaux se montre favorable à ce type d'initiatives, insistant toutefois sur le fait que l'ensemble du dispositif d'EFEE est fondé sur le volontariat : il semble en effet contreproductif d'instituer des mesures contraignantes en la matière. M. Alaux note que certaines composantes se sont investies de manière particulièrement soutenue dans la dynamique d'appropriation des retours d'enquête : il est probable que ces bonnes pratiques vont prochainement circuler et se diffuser vers d'autres UFR. M. Alaux observe que les étudiants ont à cet égard un rôle majeur à jouer.

Les perspectives de la campagne d'EFEE 2015/2016 sont abordées.

Rappelant l'objectif d'élargir l'EFEE aux formations de master, M. Collomp note que certaines filières présentent des spécificités qu'il s'agira de prendre en considération dans la mise en œuvre de l'évaluation. Ainsi en est-il notamment du Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation), qui mobilise plusieurs composantes.

M. Alaux indique que l'expression des besoins des composantes pour 2015/2016 est actuellement en cours. Les retours des UFR font l'objet d'un travail de collecte et de consolidation, dix composantes ayant à ce jour répondu. Les premiers éléments recueillis montrent que les orientations d'établissement visant à privilégier l'évaluation des formations de master ont été pleinement respectées : les besoins exprimés concernent donc les formations de licence dans une proportion moins importante qu'en 2014/2015, en vue d'une stabilisation du nombre total d'enseignements examinés.

M. Fanlo rappelle que le HCERES (Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) fonde son évaluation des formations sur divers critères, parmi lesquels le caractère plus ou moins abouti des outils d'évaluation des formations par les étudiants. Les efforts en vue d'une appropriation optimale de l'EFEE par les équipes pédagogiques sont donc à soutenir sans réserve.





M. Fanlo demande par ailleurs s'il existe un format de questionnaire modulable à disposition de tout enseignant qui souhaiterait faire évaluer son propre enseignement selon une grille d'items adaptée ; une telle évaluation serait alors organisée de manière indépendante par rapport au cadre plus large de l'évaluation de la formation dans son ensemble, et le périmètre de diffusion et d'exploitation des résultats serait défini par le seul enseignant concerné. Le VP Formation indique que ce type d'option est en effet disponible, une trame de questionnaire étant téléchargeable sur le site de l'OVE. Mme David précise le fonctionnement de ce service, qui permet à l'enseignant d'élaborer le contenu de son propre questionnaire au moyen d'un menu personnalisé d'énoncés. Ce procédé est en libre accès, et les composantes en ont été averties ; l'information est cependant peu relayée par les directions d'UFR à destination des équipes pédagogiques.

Accompagné par l'ensemble des membres de la CFVU, le VP Formation souligne la qualité exceptionnelle des travaux de l'OVE et, à ce titre, remercie vivement Mme David pour sa contribution.

*Vote*  
A l'unanimité, la CFVU approuve le tronc commun à l'établissement du questionnaire d'EFEE 2015/2016 (voir annexe).

Cette approbation vaut sous réserve de modifier la question 5.4 de la manière suivante :

- La mention d'*AMETICE* se substitue à la référence à *Moodle* ;
- Un item relatif à l'utilisation de la bibliothèque universitaire en ligne est ajouté.

### **5) Présentation de l'enquête Insertion Professionnelle en Licence professionnelle et Master**

Mme David présente l'enquête réalisée par l'OVE relativement à l'insertion professionnelle (IP) en sortie de licence professionnelle et de master (voir annexe).

Cette présentation donne lieu à divers échanges.

Remerciant Mme David pour le travail réalisé, M. Gay demande dans quelle mesure il serait possible de mettre ces chiffres en perspective avec des données nationales.

Mme David émet des réserves certaines quant à la pratique du *ranking*, qui n'est exploitable que sous certaines conditions. D'une part, il est nécessaire que les entités comparées présentent suffisamment de similarités intrinsèques pour être examinées selon une même batterie de critères ; en l'occurrence, deux universités n'étant pas équivalentes en termes d'offre de formation ne sauraient être analysées selon les mêmes modalités. D'autre part, toute comparaison statistique entre deux organismes ne peut être réalisée que si les chiffres sont construits selon la même méthodologie pour les deux structures envisagées. Les OVE de l'ensemble des universités du territoire national ont d'ailleurs collégialement exprimé la plus grande réticence à établir des comparaisons inopérantes, entre des structures dont le fonctionnement ne présente aucun point de convergence.

Mme David estime que le seul cadre national exploitable en vue de situer les données locales d'AMU dans un contexte plus large est l'enquête IP à trois ans, réalisée par le CEREQ (Centre d'Etudes et de REcherches sur les Qualifications).

M. Fanlo observe que les configurations des formations de master peuvent présenter des spécificités extrêmement variées d'une filière à l'autre : il existe en effet d'importantes différences en matière d'organisation et d'ingénierie pédagogique entre les masters à finalité Recherche, les masters à finalité Professionnelle, ou encore le Master MEEF. Il serait donc utile de disposer de données chiffrées master par master. Une telle étude pourrait poser le problème de la viabilité à moyen terme de certains masters Recherche.

Mme David indique que l'opportunité de maintenir ou de fermer telle ou telle formation en raison d'une insertion professionnelle jugée insuffisante ne relève évidemment pas de la compétence de l'OVE. Elle confirme que les résultats d'enquêtes IP par master et par spécialité sont disponibles, et sont diffusés aux directeurs de composantes sous la forme de fiches plus développées que les données figurant sur le site de l'OVE. Certains chiffres demeurent cependant peu exploitables, notamment lorsque la formation se caractérise par un effectif trop faible pour en extraire un bilan statistique.

En conclusion, Mme David rappelle que le taux d'emploi augmente de manière corrélative avec le niveau de diplôme. Si ce constat est établi de longue date par l'ensemble des études menées jusqu'ici, la survenue de la crise économique semble creuser les écarts recensés en matière d'insertion professionnelle entre les diplômés et les non diplômés.

D'importantes inégalités entre hommes et femmes sont également mises en lumière par les présents chiffres. L'accompagnement des diplômés et la mise en place de mesures visant une réduction des inégalités en matière d'insertion professionnelle constituent donc des problématiques majeures, qui auraient vocation à faire l'objet de la plus grande attention dans le développement d'une politique de site efficace.

## **V VIE ETUDIANTE**

### **1) Bilan du tutorat Tandem (AFEV)**

M. Charvet présente le bilan 2014/2015 du tutorat *Tandem*, dispositif coordonné par l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville), et qui permet à des élèves des niveaux primaire et secondaire de bénéficier d'un tutorat réalisé par des étudiants (voir annexe). Ce type d'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification dans le cadre du cursus universitaire, pour ce qui est de l'encadrement d'élèves du niveau secondaire.



Commentant les données statistiques ici exposées, le VP Formation note une représentation particulièrement importante de l'UFR Sciences dans le dispositif. En effet, les tuteurs issus de cette composante représentent la plus grande partie de l'effectif total des tuteurs.

Mme Bastien demande quelques précisions quant à la répartition des actions de tutorat par sites. M. Charvet indique que la plupart de ces actions se concentrent sur l'agglomération marseillaise, la majeure partie des besoins étant recensée sur cette commune.

M. Vandamme demande si le taux d'élèves accompagnés par rapport à la demande est connu. M. Charvet indique que le nombre total d'élèves encadrés s'élève à quarante, en valeur absolue : cette donnée peut être précisément recensée par l'AFEV. Rappporter ce nombre à l'ensemble des demandes formulées demeure complexe, car ces demandes ne sont pas toujours reçues par l'AFEV elle-même, mais sont redirigées par d'autres partenaires locaux, et notamment par les réseaux de travailleurs sociaux qui orientent les élèves vers le dispositif : ce filtre ne permet pas de disposer d'une vue précise sur le nombre total de demandes.

Les modalités de collaboration entre l'AFEV et les composantes sont ensuite évoquées.

M. Collomp décrit un fonctionnement assez fluide.

Mme Mouret confirme une coopération fructueuse ; elle suggère cependant que l'AFEV vérifie le diplôme de rattachement de chaque tuteur à l'aide de la carte d'étudiant. Les tuteurs déclarent en effet eux-mêmes auprès de l'AFEV la formation à laquelle ils sont inscrits, et ne sont parfois pas à même de communiquer l'intitulé exact du diplôme. Ces déclarations erronées peuvent engendrer des dysfonctionnements qu'il serait aisé de réduire au moyen d'une collaboration plus étroite entre l'AFEV et les composantes. En ce qui concerne l'UFR Sciences, Mme Mouret propose que l'AFEV intervienne directement auprès des responsables de diplômes au moment de la rentrée universitaire, non seulement en vue d'établir un contact immédiat avec ceux-ci, mais également afin de mieux faire connaître le dispositif aux étudiants. M. Charvet confirme que cette initiative est bienvenue.

La discussion s'oriente ensuite vers l'opportunité d'élargir les possibilités de bonification dans le cursus universitaire aux étudiants dispensant un tutorat auprès d'élèves du niveau primaire ; le VP Formation rappelle en effet que la bonification n'est actuellement ouverte qu'aux tuteurs exerçant dans le secondaire.

M. Collomp estime que cette question doit être analysée en tenant compte notamment de la relation entre l'action de tutorat d'une part, et la nature de la formation suivie par l'étudiant d'autre part : ce type de tutorat ne saurait en effet être investi par les seuls étudiants issus du Master MEEF, dont l'objet même de la formation converge à l'évidence avec les enjeux du tutorat *Tandem*. M. Collomp rappelle que la bonification consentie dans ce contexte n'a en aucun cas vocation à contribuer de manière directe à l'assimilation des compétences attendue dans le cadre du diplôme. Cette bonification est en revanche conçue pour reconnaître un engagement particulier de l'étudiant, en plus des validations requises pour le diplôme *stricto sensu*. A cet égard, il semble nécessaire de développer des éléments statistiques relatifs aux filières d'origine des tuteurs, afin de s'assurer que les étudiants du master MEEF ne s'empareront pas de manière exclusive du dispositif.

Se fondant sur les retours d'expérience des années précédentes, M. Charvet assure que la bonification et la volonté d'accumuler des points dans la moyenne semestrielle ne constituent aucunement la motivation des tuteurs à s'engager dans le dispositif *Tandem*.

Le VP Formation soumet donc à l'avis de la CFVU l'option consistant à prendre en considération le tutorat en primaire dans le cadre de la bonification.

M. Collomp pose le problème du rattachement de l'action de tutorat à une discipline donnée. Il rappelle que l'enseignement primaire, pluridisciplinaire, nécessite une pédagogie différente par rapport à l'enseignement dispensé au niveau secondaire. Il convient donc de s'interroger sur la capacité d'un étudiant tuteur à soutenir un élève dans des disciplines autres que celle qu'il suit lui-même dans le cadre de son propre cursus universitaire.

M. Charvet estime pour sa part que la nécessité d'une relation stricte entre l'action de tutorat d'une part, et le rattachement disciplinaire d'autre part, doit être analysée avec un recul certain. Les tuteurs n'ont en effet nullement vocation à se substituer aux enseignants, mais contribuent à l'éveil intellectuel et culturel de l'élève en le familiarisant notamment avec la lecture : pour certains élèves, c'est le tutorat *Tandem* qui a permis l'introduction du livre au domicile de l'enfant. L'évaluation des tuteurs dans la perspective de la bonification universitaire ne s'appuie d'ailleurs ni sur les connaissances disciplinaires du tuteur, ni sur les résultats scolaires de l'élève, mais sur des critères qui permettent d'évaluer l'investissement de l'étudiant (assiduité, qualité des retours communiqués par l'étudiant à l'AFEV, capacité de celui-ci à proposer un accompagnement varié). Ces critères montrent que le tutorat *Tandem* ne se fonde pas prioritairement sur un accompagnement disciplinaire. En tout état de cause, les évaluations déjà réalisées par l'AFEV relativement au tutorat en primaire présentent des résultats manifestement positifs.

M. Gaeremynck rappelle que les tuteurs sont formés préalablement aux actions de soutien qu'ils auront à accomplir : ce mode opératoire établit un cadre de nature à prévenir efficacement d'éventuelles dérives quant au périmètre de l'action de ces tuteurs. L'aide à l'ouverture culturelle et sociale ne peut qu'être bénéfique aux élèves, indépendamment de toute acquisition disciplinaire.

Mme Mouret rappelle que l'engagement étudiant dans le cadre du dispositif *Tandem* a été initialement encouragé à destination des élèves du secondaire, dans la mesure où cette période est celle des étapes majeures de l'orientation scolaire. A cet égard, on peut considérer que le besoin de soutien est plus accusé auprès d'élèves du secondaire qu'auprès d'élèves du primaire. Mme Mouret juge cependant légitime d'ouvrir les possibilités de bonification aux étudiants tuteurs au niveau primaire. Il lui semble en effet opportun d'encourager l'engagement étudiant dans son acception la plus large, d'autant plus qu'une démarche active de l'étudiant dans le cadre d'une telle initiative révèle généralement un engagement accru dans le cursus universitaire lui-même.



Dans le prolongement de ce propos, M. Weindel insiste sur le fait que la validation d'une bonification ne constitue pas une rétribution, mais la reconnaissance d'une contribution gratuite de l'étudiant à une action sociale. Il paraît en effet naturel de privilégier le tutorat au niveau secondaire dans la mesure où la plupart des besoins s'y concentrent ; pour autant, il ne semble pas fondé d'émettre une opposition de principe à la bonification d'un tutorat effectué en primaire.

Prenant acte des orientations dégagées à l'issue de ces échanges, le VP Formation formule donc la proposition de continuer à soutenir prioritairement le tutorat au niveau secondaire, afin de répondre aux besoins les plus prégnants. Le soutien en primaire ne serait toutefois pas à exclure du champ de la bonification *Tandem*.

Afin de prendre en considération les spécificités des diverses UFR, le VP Formation propose de soumettre aux conseils de composantes cette position de la CFVU. Dans cette perspective, le Pôle Vie Etudiante de la DEVE collectera prochainement les avis des conseils d'UFR afin de recenser les composantes qui auront effectivement opté pour une ouverture de la bonification *Tandem* au tutorat en primaire.

## **2) Projets FSDIE**

Mme Delfino expose brièvement les conclusions de la commission FSDIE projets du 1<sup>er</sup> octobre 2015 (voir annexe).

Afin de mieux identifier les porteurs de projets, Mme Mouret suggère d'intégrer la mention de rattachement des étudiants à la présentation des tableaux exposant les arbitrages de la commission.

Mme Mouret demande d'autre part pour quelle raison le financement de week-ends d'intégration fait l'objet d'avis défavorables systématiques. Mme Delfino indique que ce type de projet ne présente pas de visée pédagogique, ce qui explique que la commission ait choisi de ne pas en abonder le budget. Complétant ce propos, le VP Formation précise que les projets récréatifs ont initialement fait l'objet d'une tolérance, et ont ainsi pu être précédemment subventionnés. Le nombre de demandes de financement de telles initiatives a par la suite significativement augmenté, de sorte que la commission FSDIE a finalement choisi de cesser de soutenir celles-ci : il a en effet été jugé pertinent de focaliser les crédits sur les projets présentant une réelle ambition pédagogique.

M. Collomp alerte l'auditoire sur l'intérêt d'éviter l'organisation de commissions FSDIE durant les vacances universitaires, ce mode opératoire empêchant une participation suffisante des membres.

M. Gaeremynck note que le FSDIE 2015 a été presque entièrement consommé : reste un montant de trente-cinq mille euros à répartir sur deux ou trois commissions prévues avant la fin de l'année civile. Il insiste sur l'intérêt de soutenir encore davantage le développement des initiatives étudiantes, qui dynamisent fortement les campus et font l'objet d'une professionnalisation croissante. M. Gaeremynck demande dans quelle mesure l'enveloppe du FSDIE pourrait être augmentée.

Le VP Formation rappelle que le FSDIE est essentiellement abondé par une partie des droits d'inscription nationaux aux diplômes : le montant total de l'enveloppe est donc fonction du nombre d'inscriptions enregistrées au titre des diplômes nationaux, et ne saurait être augmenté par ailleurs. Le VP Formation rappelle d'autre part les règles qui président au versement des subventions issues du FSDIE : 75 % de la subvention sont virés au début de la réalisation du projet, les derniers 25 % n'étant versés qu'au terme de la finalisation du même projet, et sur la base d'un bilan moral produit par les porteurs. Le VP Formation déplore le fait que de nombreux porteurs aient omis ou négligé de fournir les bilans moraux dans les délais impartis, ce qui a entraîné le paiement d'une partie de la subvention au titre de l'année N, tandis que la dernière partie de la somme aura été virée au titre de l'année N+1. Ce type de pratiques a à l'évidence considérablement entravé une gestion fluide du fonds par les services financiers : il importe donc d'y remédier au plus vite.

Compte tenu de ces problématiques, Mme Viriot-Barrial suggère d'examiner dans quelle mesure les crédits issus du FSDIE pourraient être reportés d'une année budgétaire à l'autre.

M. Gaeremynck aborde ensuite la question de la communication relative aux initiatives étudiantes. Il rappelle que le principal support de cette communication réside actuellement dans la Newsletter du Bureau de la Vie Etudiante (BVE). Celle-ci étant peu consultée, M. Gaeremynck estime nécessaire d'utiliser d'autres vecteurs de promotion des projets étudiants : dans cette optique, il préconise plus particulièrement le recours aux réseaux sociaux, avec notamment l'ouverture d'une page *Facebook* dédiée à la Vie Etudiante au sein d'AMU. Le VP Formation indique que cette proposition aurait vocation à être discutée en COVE (Conseil d'Orientation de la Vie Etudiante).

Mme Clain indique que le SCD recourt déjà aux réseaux sociaux, et peut contribuer par ce biais à la diffusion des informations en lien avec la Vie Etudiante. M. Weindel précise que ces informations sont déjà relayées par la bibliothèque universitaire de l'UFR ALLSH.

*Vote*

A l'unanimité, la CFVU approuve les propositions de financement de la commission FSDIE pour projets étudiants du 1<sup>er</sup> octobre 2015 (voir annexe).

## **VI QUESTIONS DIVERSES**

### **1) Délai de carence et obligation de gratification dans le cadre de la réalisation de stages successifs**

Mme Bastien rappelle que le cadre législatif actuellement en vigueur pour les stages pose l'obligation de respecter un délai de carence entre l'accueil successif dans un même poste de deux stagiaires différents, au titre de deux conventions de stage distinctes. Ce délai de carence doit être égal au tiers de la durée du premier stage.



Mme Bastien s'interroge sur la manière dont ces règles s'articulent avec l'obligation de gratification par la structure d'accueil : elle demande notamment si celles-ci permettent de scinder un stage de façon à contourner l'obligation de gratification liée à la durée du stage.

Le VP Formation expose les conclusions de l'instruction de cette question par la DEVE.

L'obligation de gratification intervient à compter de la 309<sup>ème</sup> heure de présence effective d'un même stagiaire dans l'entreprise, au titre du même stage : cette règle vaut dans toutes les configurations de stages, y compris pour le cas d'un stage fractionné réalisé par un seul et même stagiaire.

En vertu de la règle mentionnée ci-dessus par Mme Bastien, une entreprise peut légalement accueillir successivement deux stagiaires différents sur un même poste, sous réserve du respect d'un délai de carence équivalant à un tiers de la durée du premier stage.

L'organisme d'accueil peut donc élaborer une stratégie en vue d'accueillir les deux stagiaires successifs sur des durées qui vont permettre non seulement de s'affranchir de l'obligation de gratification, mais également de réduire le délai de carence en jouant sur la durée du premier stage.

Une telle pratique est cependant risquée si elle est mise en œuvre de manière systématisée : l'instauration du délai de carence par le législateur vise en effet à prévenir le travail dissimulé. Si le juge, en cas de contentieux, est amené à constater qu'un employeur recourt à des stagiaires distincts pour assumer les mêmes fonctions en jouant sur la durée des différents stages afin d'éviter la gratification tout en réduisant les délais de carence, ce mode opératoire pourra être assimilé à du travail dissimulé et donner lieu à une requalification de la convention de stage en Contrat à Durée Indéterminée.

### **2) Dispenses d'enseignements au bénéfice d'étudiants en situation de handicap**

M. Nicod indique des dispenses totales d'enseignements théoriques ont été préconisées au bénéfice d'étudiants en situation de handicap par le SIUMPPS (Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé). Il note que les enseignements sur lesquels portent ces dispenses sont majeurs dans la maquette pédagogique, et pleinement constitutifs du diplôme : au moment du choix de leur inscription, les candidats ont ainsi connaissance de la part substantielle de ces unités d'enseignement dans le cursus. M. Nicod souhaiterait donc qu'une position d'établissement soit émise quant à cette question, et qu'une clarification soit réalisée quant aux cas de figure qui appellent une dispense totale d'examen au lieu d'un simple aménagement d'épreuve.

Le VP Formation rappelle tout d'abord la position nationale de la CPU à cet égard, laquelle insiste sur le caractère exceptionnel de la dispense, qui n'a vocation à être accordée que si aucun aménagement d'épreuve n'est possible. Le VP Formation indique d'autre part que le SIUMPPS, s'il a bien vocation à émettre des préconisations en termes d'aménagements pédagogiques et/ou de dispenses, n'exerce en revanche aucune compétence décisionnelle quant à la définition du dispositif personnalisé qui sera finalement mis en œuvre pour un étudiant donné. Cette prérogative revient aux équipes plurielles constituées à cet effet. Afin de clarifier les modalités de collaboration entre les représentants du SIUMPPS et les équipes plurielles, le VP Formation propose que le Directeur du SIUMPPS soit invité à la CFVU de novembre 2015.

Dans l'attente, et en réponse à la question initiale de M. Nicod, le VP Formation indique que la décision éventuelle d'octroyer une dispense totale d'examen ne pourra être rendue que par l'équipe plurielle, qui n'est en cela nullement tenue de suivre les recommandations du SIUMPPS.

Afin de prévenir autant que possible ce type de situation, Mme Mouret évoque la possibilité d'utiliser la plateforme APB pour alerter les candidats, avant même leur inscription administrative, sur le fait que certaines formations peuvent être plus difficiles à suivre et à valider lorsque l'étudiant est affecté de certains types de handicaps.

### **3) Stationnement des étudiants sur les sites universitaires d'Aix-en-Provence**

M. Weindel relaie auprès de la CFVU les difficultés considérables rencontrées par les étudiants pour stationner leurs véhicules sur les sites aixois de l'établissement, compte tenu notamment des travaux de grande envergure réalisés actuellement à la FSDP et sur l'UFR ALLSH.

Le VP Formation communique à la CFVU les éléments de réponse transmis par M. Isar, Vice-président Patrimoine. Celui-ci indique que des solutions sont prévues à moyen terme : des partenariats institutionnels impliquant notamment AMU, le Municipalité d'Aix-en-Provence et la Communauté du Pays d'Aix permettront la prochaine mise en place d'un régime tarifaire préférentiel au bénéfice des étudiants qui effectueront du co-voiturage. Cet aménagement vaudra notamment pour le parking *Krypton*, parking le plus proche des sites universitaires évoqués.

S'il constate que ce dispositif présente un évident intérêt pour les étudiants, M. Weindel regrette en revanche qu'aucune solution ne soit prévue à court terme, compte tenu de l'ampleur des difficultés de stationnement actuelles.

L'ordre du jour étant épuisé, le VP Formation lève la séance à 18h15.

Thierry PAUL, Vice-président Formation.



Aix\*Marseille  
université

Bibliothèques  
universitaires

LES **BIBLIOTHÈQUES** UNIVERSITAIRES  
**À VOTRE ÉCOUTE !**

ENQUÊTE DE SATISFACTION **LIBQUAL** +  
DU 2 AU 27 **NOVEMBRE** 2015



RÉPONDEZ EN LIGNE ET TENTEZ DE **GAGNER UN iPad Air** ET DE **NOMBREUX AUTRES CADEAUX**

[bu.univ-amu.fr](http://bu.univ-amu.fr)

EBSCO

espace  
culturel  
E.Leclerc®  
Sormiou

DECITRE

EYROLLES

IBRESERVE

faitesduyoga.com

PATHE!

ProQuest

pébéo

Les services  
de la vie  
étudiante  
CROUS

LibQUAL

[www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)

Aix\*Marseille  
université

Bibliothèques  
universitaires

LES **BIBLIOTHÈQUES** UNIVERSITAIRES  
**À VOTRE ÉCOUTE !**

**ENQUÊTE DE SATISFACTION LIBQUAL +**  
DU 2 AU 27 NOVEMBRE 2015



RÉPONDEZ EN LIGNE ET TENTEZ DE GAGNER UN iPad Air ET DE NOMBREUX AUTRES CADEAUX

[bu.univ-amu.fr](http://bu.univ-amu.fr)



EBSCO

espace  
culturel  
E.Leclerc®  
Sormiou

\*  
DECITRE

EYROLLES

la RÉSERVE  
À B U I L L E S  
LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE BD

faitesduyoga.com

PATHE!

ProQuest  
Start here.

pébéo

Les services  
de la vie  
étudiante  
CROUS



[www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)

Aix\*Marseille  
université

Bibliothèques  
universitaires

LES **BIBLIOTHÈQUES** UNIVERSITAIRES  
**À VOTRE ÉCOUTE !**

ENQUÊTE DE SATISFACTION **LIBQUAL +**  
DU 2 AU 27 NOVEMBRE 2015



RÉPONDEZ EN LIGNE ET TENTEZ DE **GAGNER UN iPad Air** ET DE **NOMBREUX AUTRES CADEAUX**

[bu.univ-amu.fr](http://bu.univ-amu.fr)



EBSCO

espace  
culturel  
E.Leclerc®  
Sormiou

DECITRE

EYROLLES

laRESERVE  
BOULES

faitesduyoga.com

PATHE!

ProQuest

pébéo

Les services  
de la vie  
étudiante  
CROUS

LibQUAL+

[www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)

Énoncés...	Niveau minimal que je trouverais acceptable		Niveau que je trouve souhaitable		Niveau de service perçu est		s.o.
	bas	élevé	bas	élevé	bas	élevé	
1) Le personnel met les usagers en confiance	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
2) Les ressources électroniques sont accessibles depuis mon domicile ou mon travail	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
3) Les locaux de la bibliothèque sont propices à l'étude et à l'apprentissage	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
4) Les usagers bénéficient d'un service personnalisé	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
5) Le site Web de la bibliothèque me permet de trouver de façon autonome l'information que je recherche	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
6) La bibliothèque m'informe au sujet des ressources et des services qu'elle propose	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
7) Le personnel est toujours poli	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
8) La bibliothèque possède les documents imprimés dont j'ai besoin dans le cadre de mon travail	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
9) La bibliothèque offre un cadre silencieux, propice au travail individuel	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
10) Le personnel est disponible pour répondre aux questions des usagers	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
11) La bibliothèque possède les ressources électroniques dont j'ai besoin	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
12) Les horaires d'ouverture sont pratiques	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
13) Le personnel possède les connaissances nécessaires pour répondre aux questions des usagers	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
14) Les ressources électroniques sont faciles à utiliser	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
15) Les locaux sont confortables et attrayants	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
16) Le personnel est prévenant à l'égard des usagers	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
17) L'équipement est moderne et me permet d'accéder facilement à l'information	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
18) Le personnel aide les usagers à résoudre les problèmes informatiques qu'ils rencontrent	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
19) Le personnel comprend les besoins des usagers	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
20) Les outils de recherche sont conviviaux et me permettent de trouver l'information de façon autonome	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
21) La bibliothèque constitue un environnement propice à l'étude, à l'apprentissage et à la recherche	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
22) Le personnel fait preuve de bonne volonté pour aider les usagers	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
23) L'information est facilement accessible et est adaptée à une utilisation autonome	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
24) La bibliothèque possède les revues imprimées et/ou électroniques dont j'ai besoin dans le cadre de mes travaux	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
25) La bibliothèque propose des espaces communs pour l'étude et le travail en groupe	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
26) Les bibliothécaires apportent une aide à la recherche d'information, qui répond à un besoin immédiat et enrichit les compétences de l'utilisateur pour ses recherches ultérieures	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.
27) Le personnel apporte des solutions fiables aux problèmes de service rencontrés par les usagers	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	1 2 3 4 5 6 7 8 9	<input type="checkbox"/> s.o.

Merci d'indiquer votre degré d'approbation par rapport aux énoncés suivants :	
28) La bibliothèque m'aide à rester informé(e) des dernières avancées enregistrées dans les domaines qui m'intéressent.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Fortement en désaccord Fortement en accord
29) La bibliothèque m'aide à progresser dans ma discipline universitaire ou dans mon travail.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Fortement en désaccord Fortement en accord



30) La bibliothèque me rend plus efficace dans mes recherches universitaires ou dans mon travail.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Fortement en désaccord Fortement en accord
31) La bibliothèque m'aide à distinguer l'information fiable de celle qui ne l'est pas.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Fortement en désaccord Fortement en accord
32) La bibliothèque m'apporte les compétences en matière de recherche d'information dont j'ai besoin dans le cadre de mon travail ou de mes études.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Fortement en désaccord Fortement en accord
33) De manière générale, je suis satisfait(e) de la façon dont je suis accueilli(e) à la bibliothèque.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Fortement en désaccord Fortement en accord
34) De manière générale, je suis satisfait(e) du soutien que m'apporte la bibliothèque dans mes besoins d'apprentissage, de recherche et/ou d'enseignement.	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Fortement en désaccord Fortement en accord
35) Comment évalueriez-vous la qualité globale des services fournis par la bibliothèque ?	1 2 3 4 5 6 7 8 9 Extrêmement basse Extrêmement haute

<b>Vos habitudes d'utilisation de la bibliothèque :</b>	
36) Selon quelle fréquence consultez-vous sur place les ressources de la bibliothèque ?	<input type="radio"/> Quotidienne <input type="radio"/> Hebdomadaire <input type="radio"/> Mensuelle <input type="radio"/> Quelques fois par an <input type="radio"/> Jamais
37) Selon quelle fréquence consultez-vous par Internet les ressources de la bibliothèque ?	<input type="radio"/> Quotidienne <input type="radio"/> Hebdomadaire <input type="radio"/> Mensuelle <input type="radio"/> Quelques fois par an <input type="radio"/> Jamais
38) Selon quelle fréquence recherchez-vous des informations au moyen de Yahoo™, Google™ ou autres outils n'appartenant pas à la bibliothèque ?	<input type="radio"/> Quotidienne <input type="radio"/> Hebdomadaire <input type="radio"/> Mensuelle <input type="radio"/> Quelques fois par an <input type="radio"/> Jamais

<b>Votre profil :</b>	
39) Quelle bibliothèque fréquentez-vous le plus souvent ?	<input type="radio"/> Bibliothèque centrale (Site Lebon) <input type="radio"/> Bibliothèque de l'IUT (Site Caucriauville)
40) Âge:	<input type="radio"/> Moins de 18 ans <input type="radio"/> 18 - 22 ans <input type="radio"/> 23 - 30 ans <input type="radio"/> 31 - 45 ans <input type="radio"/> 46 - 65 ans <input type="radio"/> Plus de 65 ans
41) Sexe:	<input type="radio"/> Féminin <input type="radio"/> Masculin

42) Discipline:

- AES-Economie-Gestion-GEA
- Chimie-Biologie-Géologie
- Commerce-Logistique-Transport-Management-Marketing
- Droit-Science politique
- Génie civil
- Histoire-Géographie-Sociologie-Aménagement du territoire-Tourisme
- Hygiène et sécurité
- Lettres-Littératures-Langues
- Mathématiques-Informatique
- Physique-Electronique-Electrotechnique-Automatique-Génie mécanique
- Psychologie-Carières sociales
- Santé-Médecine
- Sciences de l'éducation-Enseignement-Formation
- Sciences de l'information et de la communication
- Une autre discipline

43) À quelle catégorie d'usagers appartenez-vous ?

- Licence ou DUT  Bac + 1 (1ère année licence, DUT, DUPRES, DU, PACES)
- Bac + 2 (2e année licence, DUT)
- Bac + 3 (3e année licence, licence Pro)
- DAEU
- Master ou Doctorat  Bac + 4 (1ère année M, élève ingénieur ou autre)
- Bac + 5 et plus (2e année M, élève ingénieur, fonctionnaire stagiaire ou autre)
- Stagiaire de la Formation continue : CNAM, Intec, ITIP
- Doctorat
- Enseignant et/ou chercheur  Professeur et assimilé
- Maître de conférences et assimilé
- Autre personnel enseignant et/ou chercheur (ATER, vacataire, contractuel, etc)
- Enseignant du 2nd Degré
- Enseignant du 1er Degré
- Personnel de la bibliothèque
- Personnel et lecteur extérieur  Personnel de l'université non enseignant (administratif, technique, informaticien, ingénieur)
- Lecteur extérieur

44) Si vous avez des remarques complémentaires au sujet des services de la bibliothèque, merci de les saisir dans le champ ci-après.

45) Si vous souhaitez participer au tirage au sort, saisissez votre adresse de courriel dans le champ ci-après (facultatif). Votre adresse de courriel sera conservée en toute confidentialité et ne sera pas associée aux réponses que vous avez fournies dans le cadre de cette enquête.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# SAIO - Rectorat

## Commission de la formation et de la vie universitaire

8 octobre 2015

Saint Charles - Marseille



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

# Données APB

## Académie d'Aix-Marseille

- \* 469 formations de l'académie sont présentes sur APB
- \* 343 (73%) - des formations sélectives
- \* 52 ( 11%) – des formations en apprentissage

# AMU et UAPV

- \* 123 L1 sont proposées dans APB par AMU et UAPV
- \* 22,2% des formations présentes sur APB sont proposées par AMU
- \* 4% des formations présentes sur APB sont proposées par UAPV

	L1 capacité illimitée	L1 sélectives	L1 capacité limitée	Total
AMU	90	4	10	104
UAPV	12	5	2	19
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>123</b>

# APB : propos liminaires

- \* APB en perpétuelle évolution

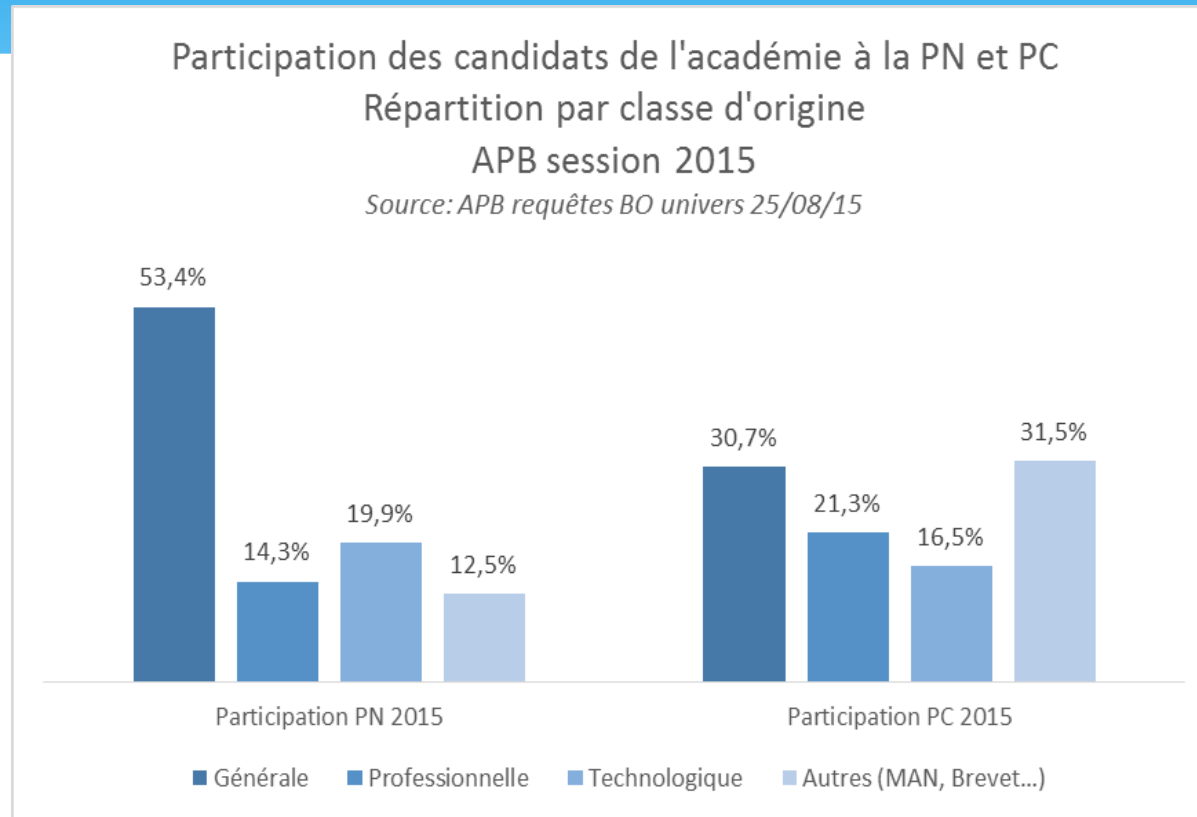
Usages

Orientations ministérielles

- \* Une plateforme mise en place pour simplifier les démarches de pré-inscription dans l'enseignement supérieur
- \* Non un « tirage au sort » mais un classement

*APB : un système de classement des étudiants sur la base des vœux, et pour les candidats positionnés sur le même rang de vœu au-delà de la capacité, un classement s'opère ....*

# APB : participation à la procédure normale et complémentaire



**26 944** candidats de l'académie ont formulé au moins un vœu en procédure normale  
*Relative stabilité par rapport à 2014*

**2561** participants en procédure complémentaire, dont issus majoritairement de : mises à niveau, brevets, formations de l'enseignement supérieur (réorientation)

# APB : répartition des vœux 1

Données stabilisées au 8 juin

Candidats de l'académie vers les formations France entière

Source: APB photos du 08/06/15 et 23/06/14

Grands groupes formations d'accueil	Générale		Technologique		Professionnel		Autres (MAN, brevet...)		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>Autres (MAN, DCG, ...)</b>	4,9%	5,0%	6,1%	6,0%	5,8%	4,9%	5,0%	4,7%	5,3%	5,1%
<b>BTS - BTSA - DTS - DMA</b>	8,6%	8,0%	50,5%	46,8%	70,9%	73,0%	35,6%	41,3%	29,1%	<b>29,3%</b>
<b>CPGE - CPES</b>	15,4%	15,1%	2,1%	2,9%	1,4%	0,7%	4,8%	5,1%	9,4%	9,3%
<b>DUT</b>	13,7%	14,2%	17,1%	19,8%	2,6%	2,9%	17,2%	17,0%	13,3%	14,1%
<b>Ecoles d'architecture</b>	1,3%	1,1%	0,5%	0,4%	0,2%	0,3%	3,2%	2,5%	1,2%	1,1%
<b>Ecoles de commerce</b>	0,8%	0,8%	0,4%	0,6%	0,0%	0,1%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%
<b>Ecoles supérieures</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Formations d'ingénieurs</b>	4,9%	5,0%	1,0%	1,1%	0,0%	0,0%	2,9%	2,5%	3,2%	3,2%
<b>L1 - CUPGE - DEUST - DU</b>	50,4%	50,8%	22,3%	22,3%	19,1%	18,2%	30,5%	26,0%	37,9%	<b>37,2%</b>
<b>TOTAL ACADEMIE</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Formations les plus demandées par les candidats de l'académie: licences et BTS



# APB : photographie au 25 août 2015

Etat des admissions ( nombre de « oui définitif ») au 25 août 2015  
L'Académie d'Aix-Marseille comme académie d'origine

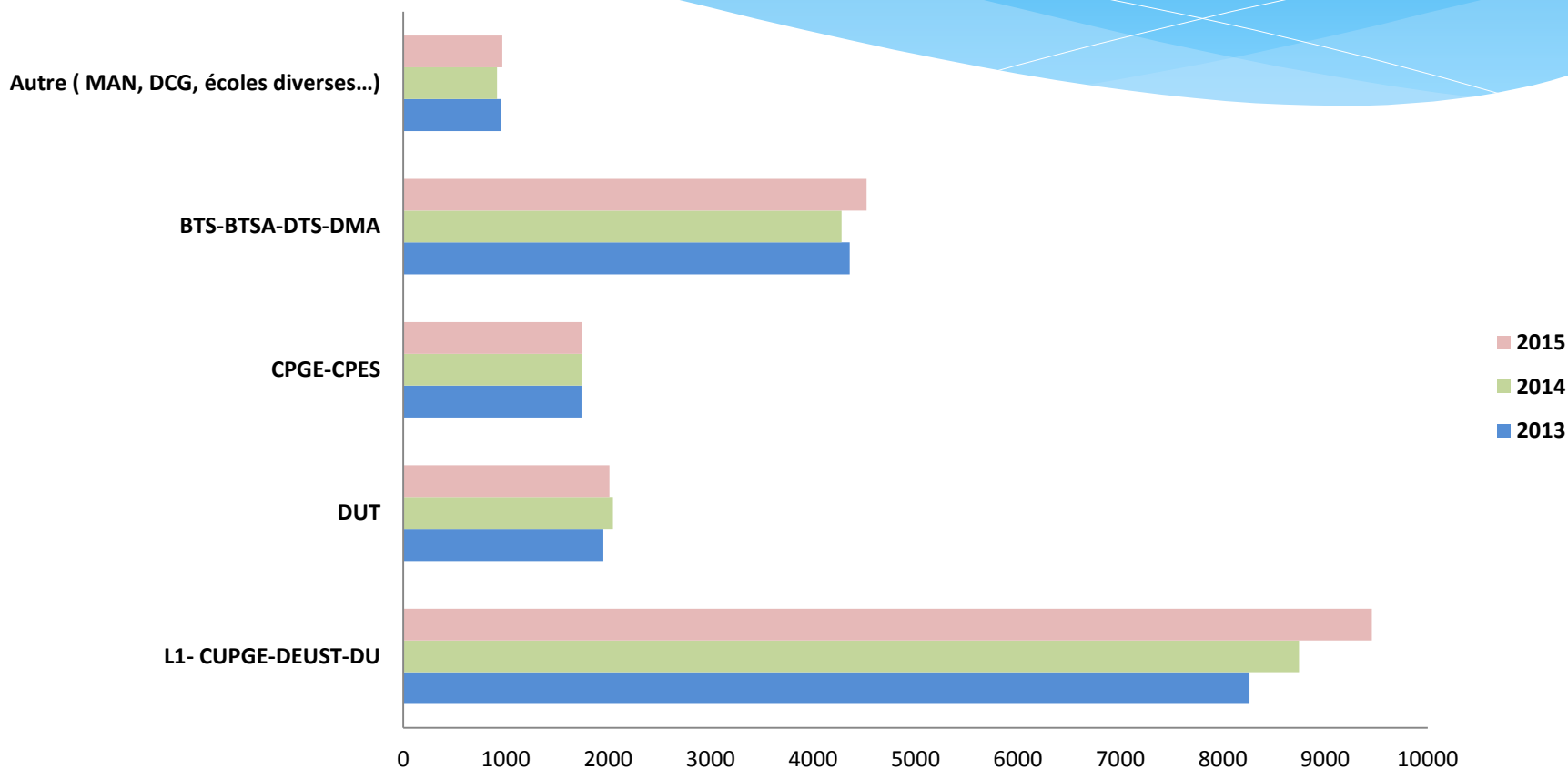
Source : requête BO sur la photo du 25/08/2015	Générale		Technologique		Professionnelle		Autres (MAN, DCG...)		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Autres (MAN, DCG, ...)	260	2,4	91	2,6	33	1,9	36	2,3	420	2,4
BTS - BTSA - DTS - DMA	745	7,0	1672	47,0	1111	64,0	685	42,9	4213	24,0
CPGE - CPES	1623	15,2	106	3,0	25	1,4	61	3,8	1815	10,3
DUT	1156	10,8	587	16,5	25	1,4	222	13,9	1990	11,3
Ecoles d'architecture	56	0,5	9	0,3	2	0,1	31	1,9	98	0,6
Ecoles de commerce	77	0,7	23	0,6	1	0,1	14	0,9	115	0,7
Ecoles supérieures d'art	1	0,0	0	-	-	-	0	-	1	0,0
Formations d'ingénieurs	386	3,6	29	0,8	-	-	23	1,4	438	2,5
<b>L1 - CUPGE - DEUST - DU</b>	<b>6389</b>	<b>59,7</b>	<b>1041</b>	<b>29,3</b>	<b>540</b>	<b>31,1</b>	<b>523</b>	<b>32,8</b>	<b>8493</b>	<b>48,3</b>
<b>Total</b>	<b>10693</b>	<b>100,0</b>	<b>3558</b>	<b>100,0</b>	<b>1737</b>	<b>100,0</b>	<b>1595</b>	<b>100,0</b>	<b>17583</b>	<b>100,0</b>

Une majorité d'admissions à l'université: -1 point entre 2014 et 2015 pour les bacheliers professionnels alors que les oui définitifs augmentent pour les bacs généraux (+3,1 points) et technologiques (+2,4 points)

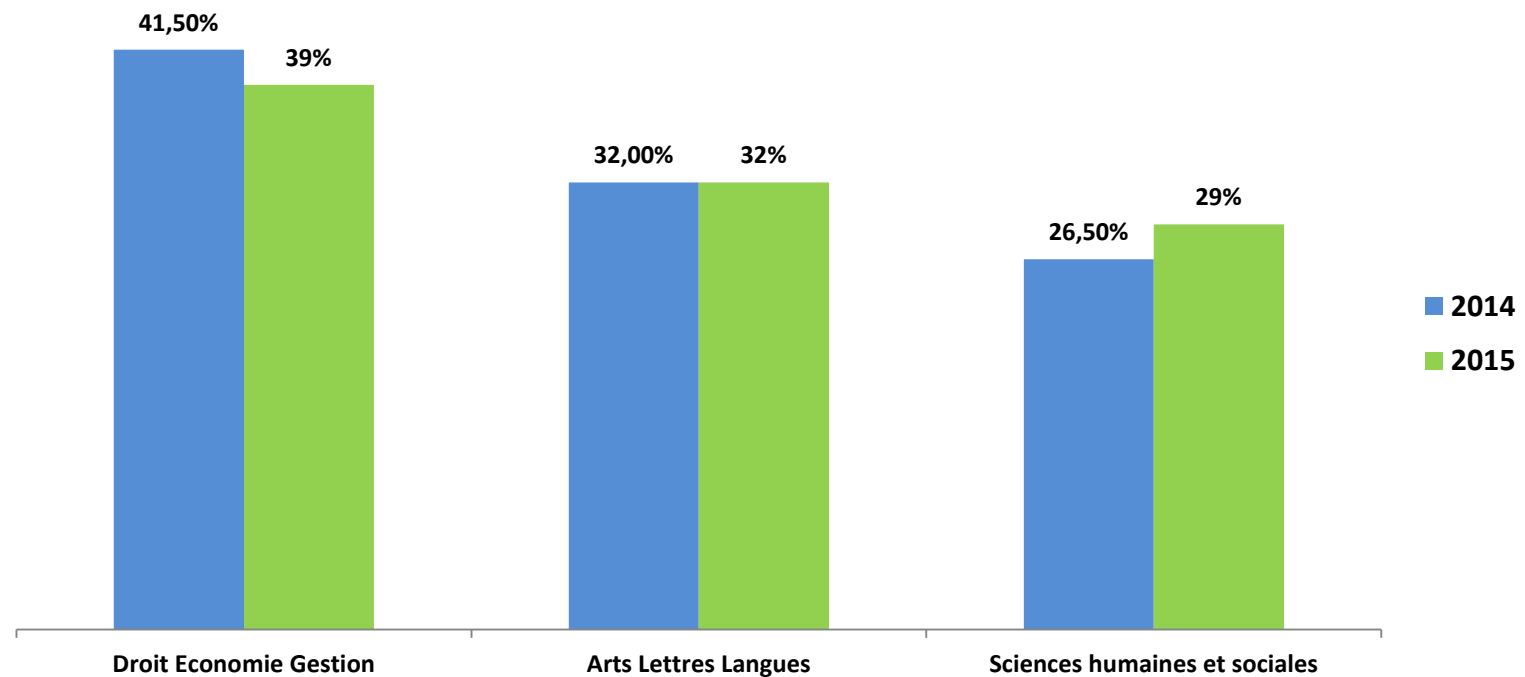
# APB : évolution des admissions

## Evolutions des admissions ("oui définitif") sur 3 ans

Candidats France entière vers les formations  
de l'académie d'Aix-Marseille



# AMU – répartition des candidats en vœu 1 par grands domaines ( 2014/2015)



# Fin de procédure APB – 2014/2015

## AMU – L1 sélectives

Source : APB "suivi des admissions au 23/09/2014 et au 29/09/2015

Etablissement	Ville	Domaine	Spécialité	Capacité		Nb Inscrit		Nb dossier reçu		Nb V1		Tx de pression		Nb classés		Oui déf	
				2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
AMU	Marseille	L1 - STS	Sciences et Humanités (Site Saint-Charles)	58	60	245	411	141	185	62	64	1	1	82	72	56	54
AMU	Marseille	L1 - STS	STAPS Coursus Master Ingénierie-Site Luminy	*	10	*	478	*	256	*	61	*	6	*	79	*	9
AMU	Marseille	L1 - STS	Sciences pour l'ingénieur - Master Ingénierie - Site St-Jérôme	80	90	164	202	116	138	9	5	0	0	64	38	7	7
AMU	Aix-en-Pce	L1 - STS	Sciences pour l'ingénieur Coursus Master Ingénierie	80	90	167	264	114	181	6	5	0	0	53	49	5	4
<b>Total</b>					<b>250</b>		<b>1355</b>		<b>760</b>		<b>135</b>		<b>0,54</b>		<b>238</b>		<b>74</b>

*STS – Sciences Technologies Santé*

*\* - pas de données APB pour 2014*

*Nb Inscrits – candidats qui ont demandé la formation*

# Bilan fin de procédure APB - Licences à capacité limitée d'Aix-Marseille Université - Comparaison 2014/2015

Source : APB "suivi des admissions au 23/09/2014 et au 29/09/2015

Etablissement	Ville	Domaine	Spécialité	Capacité		Nb Inscrit		Nb V1		Tx de pression		Oui déf	
				2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
AMU	Gap	L1 - Sciences - technologies - santé	STAPS		75		673		89		1,1		77
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	Informatique - St. Charles		120		422		40		0,3		43
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	PACES		2045		5388		2296		1,1		1946
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie et de la terre - St. Charles		105		501		55		0,5		67
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie - St. Charles		280		740		89		0,3		100
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	STAPS		530		2358		673		1,2		498
AMU	Aix-en-Pce	L1 - Droit-économie-gestion	Administration publique		90		688		78		0,9		73
AMU	Aix-en-Pce	L1 - Sciences - technologies - santé	Informatique		115		469		49		0,04		52
AMU	Aix-en-Pce	L1 - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie		130		697		79		0,6		86
AMU	Aix-en-Pce	L1 - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie et de la terre		80		497		53		0,6		54
<b>Total</b>					<b>3570</b>		<b>12391</b>		<b>3486</b>		<b>1</b>		<b>2996</b>

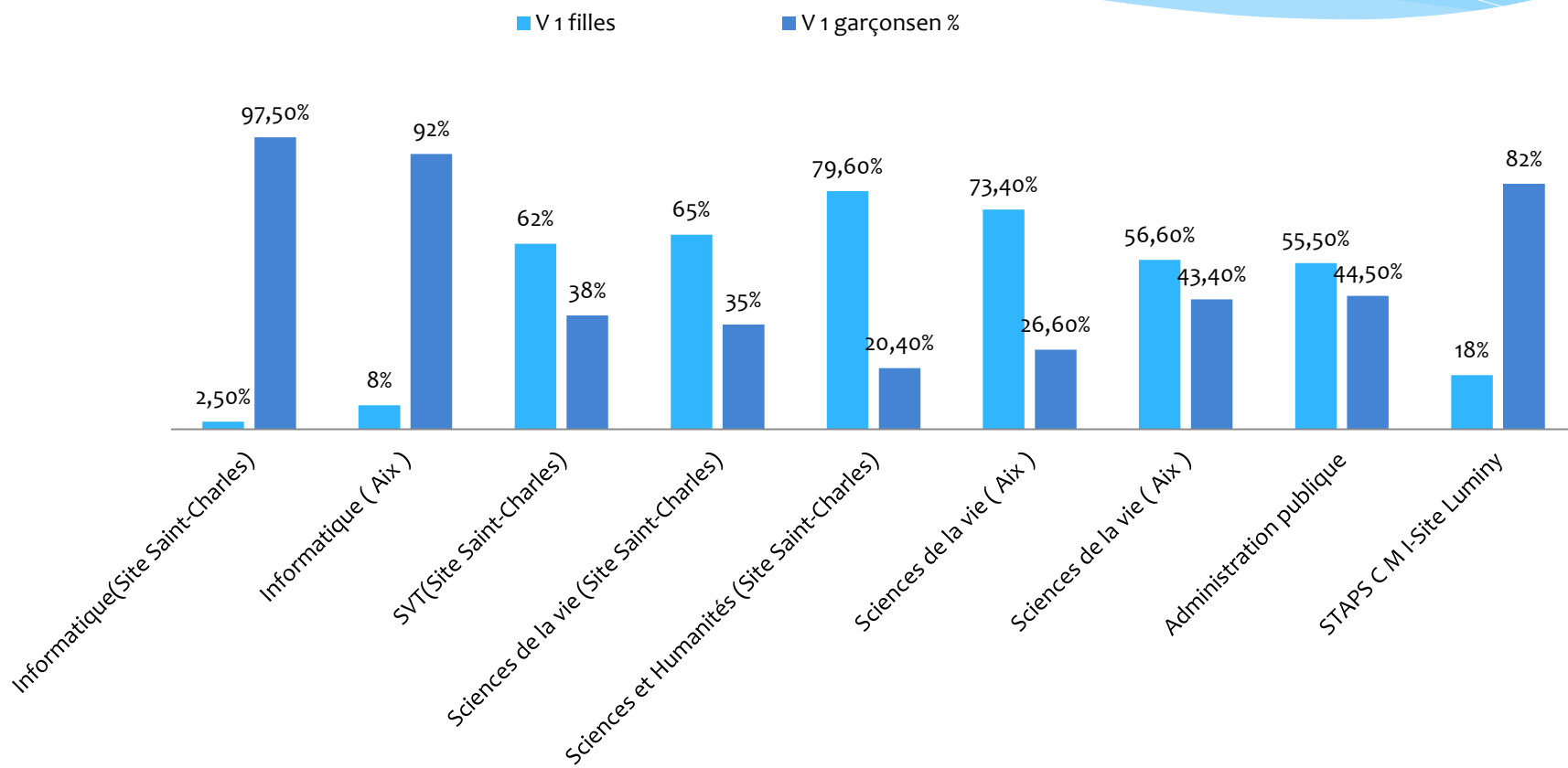
## Bilan fin de procédure APB 2014 - Licences sans limite de capacité d'Aix-Marseille Université \*

\* Ne concerne que les L1 devenues à capacité limitée en 2015

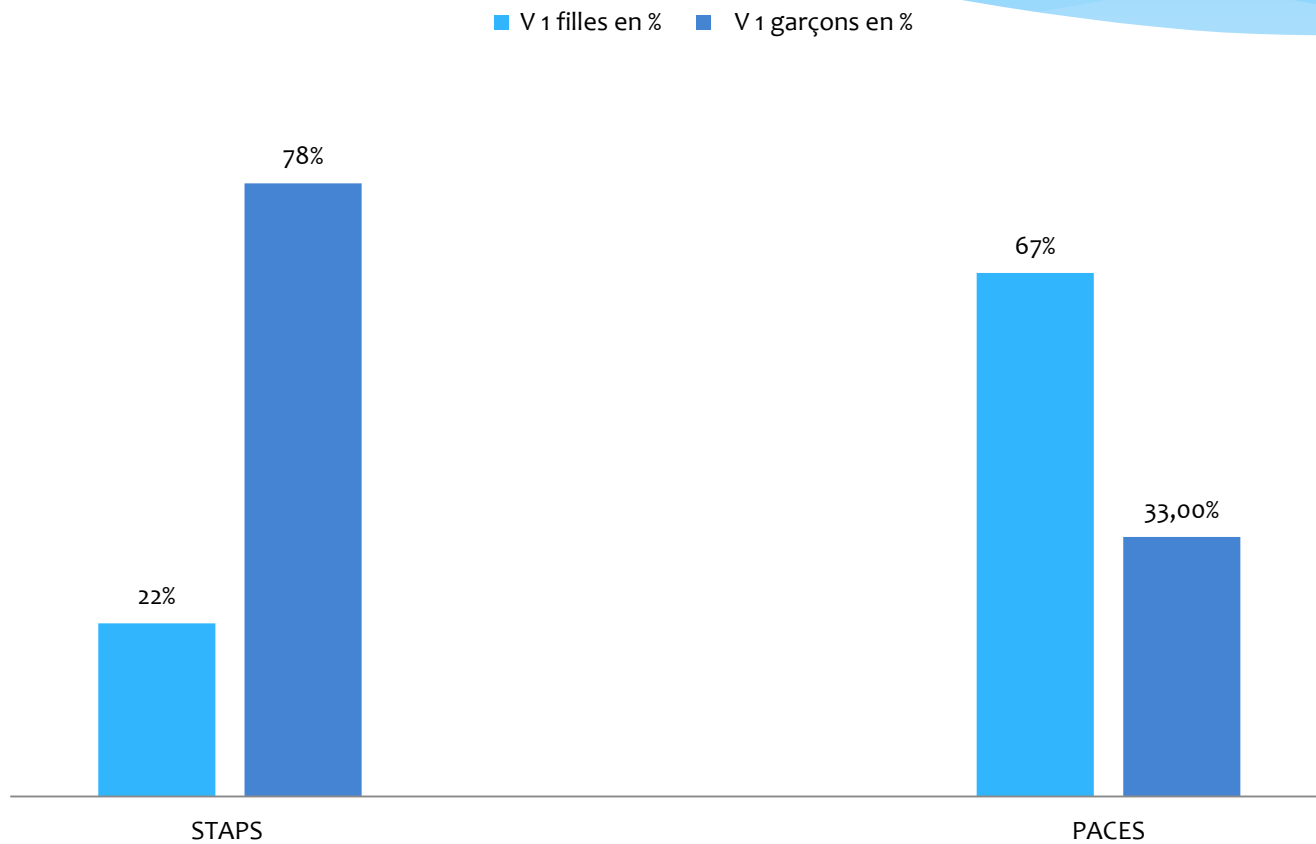
Source : APB "suivi des admissions au 23/09/2014

Etablissement	Ville	Domaine	Spécialité	Nbre d'inscrits	Candidat vœu 1	Nbre de Oui définitif	Demandes en PC	Nbre Oui en PC
AMU	Gap	L1 - Sciences - technologies - santé	STAPS	721	97	100	66	47
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	Informatique - St. Charles	424	53	31	59	53
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	PACES	5168	2237	1874	266	240
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie et de la terre - St. Charles	438	59	51	39	31
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie - St. Charles	670	96	79	66	59
AMU	Marseille	L1 - Sciences - technologies - santé	STAPS	2459	707	560	139	114
AMU	Aix-en-Pce	L1 - Sciences - technologies - santé	Informatique	524	58	51	57	50
AMU	Aix-en-Pce	L1 - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie	651	98	68	40	30
AMU	Aix-en-Pce	L1 - Sciences - technologies - santé	Sciences de la vie et de la terre	494	55	43	23	15
<b>Total</b>				<b>11549</b>	<b>3460</b>	<b>2857</b>	<b>755</b>	<b>639</b>

# Répartition filles / garçons au sein des licences à capacité limitée



# Répartition Filles et Garçons sur licence STAPS et PACES



Sites	Niveau du diplôme	Périodes d'inscription (avant et après les congés d'été)	Dates de pré-rentrée	Période d'enseignement semestre 1	Examens 1er Semestre	Congés 1er semestre	Période d'enseignement semestre 2	Examens 2nd semestre	Congés 2nd semestre	2ème session
S I T E  T I M O N E	PACES	du 8 Juillet au 23 juillet 2015 (présentiel) du 8 Juillet au 24 juillet 2015 (web)	non	du 7 sept 2015 au 1er déc 2015	Concours : 15 et 16 déc.2015	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 14 janv 2016 au 26 avril 2016	Concours : 10 et 11 mai 2016	non	non
	DFG 2	du 8 sept au 25 sept 2015	non	du 05 oct. 2015 au 29 janvier 2016	du 08 Fév. 2016 au 12 fév. 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 22 fév 2016 au 20 mai 2016	du 30 mai au 03 juin 2016	non	sept-2016
	DFG 3	du 8 sept au 25 sept 2015	non	du 28 sept 2015 au 19 janvier 2016	du 28 janvier 2016 au 3 février 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 15 fév 2016 au 13 mai 2016	du 23 mai au 27 mai 2016	non	sept-2016
	DFA 1	du 8 sept au 25 sept 2015	non	du 21 sept 2015 au 09 juin 2016		du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus		Epreuve clinique: du 7/03/16 au 18/03/16 Oraux : 25 et 26 fév.2016 Ecrits : 27 et 28 juin 2016	non	Epreuve clinique: juin 2016 Examens: 01/09/2016
	DFA 2	du 8 sept au 25 sept 2015	non	du 30 sept 2015 au 15 janvier 2016	du 26 janv 2016 au 27 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 10 fév. 2016 au 3 juin 2016	Epreuve clinique: du 21/03/16 au 01/04/16 Oraux : 14 et 15 juin 2016 Ecrits : 29 et 30 juin 2016	non	Epreuve clinique: juin 2016 Examens: 01/09/2016
	DFA 3	du 8 sept au 25 sept 2015	non	du 17 sept 2015 au 17 décembre 2015	Examen clinique: du 11/01/16 au 22/01/16 du 5 janv 2016 au 6 janv 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	non	non	non	Epreuve clinique en février 2016 15 et 16 mars 2016
	DIPLÔME D'ETAT ERGOTHERAPIE 1ère année	du 08 juillet au 23 juillet 2015	non	du 7 sept 2015 au 15 janv 2016	du 18 au 22 janvier 2016	26 au 30 oct 2015 et du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	29 février 2016 au 24 juin 2016	du 27 juin 2016 au 1er juillet 2016	.du 22 au 26 fév 2016 et .du 02 mai au 06 mai 2016 .le 16 mai 2016	du 1er au 8 sept 2016
	DIPLÔME D'ETAT ERGOTHERAPIE 2ième année	du 15 sept au 25 sept 2015	non	du 9 nov 2015 au 22 janv 2016	du 25 au 29 janvier 2016	26 au 30 oct 2015 et du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 1er fév 2016 au 22 avril 2016	du 25 avril au 29 avril 2016	.du 22 au 26 fév 2016 et .du 02 mai au 06 mai 2016	du 1er au 8 sept 2016
	DIPLÔME D'ETAT ERGOTHERAPIE 3ième année	du 15 sept au 25 sept 2015	non	du 14 sept 2015 au 22 janv 2016	du 25 au 29 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 1er fév 2016 au 1er juillet 2016	Contrôles continus + jury DE Juillet 2016	.du 22 au 26 fév 2016 et .le 16 mai 2016	jury DE 2ème session sept 2016
	Certificat de Capacité d'Orthophonie 1ère année	du 08 sept au 30 sept 2015	non	du 7 sept 2015 au 4 janv 2016	du 11 au 15 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 18 janvier 2016 au 22 avril 2016	du 02 au 06 mai 2016 (timone) et du 9 mai au 13mai 2016 (Aix)	.du 15 au 19 fév 2016 et .du 04 au 08 avril 2016	du 13 juin au 24 juin 2016 (aix) 1ère quinzaine de sept 2016 (timone)
	Certificat de Capacité d'Orthophonie 2ème année	du 08 sept au 30 sept 2015	non	du 21 sept 2015 au 11 décembre 2015	du 11 au 15 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 18 janvier 2016 au 22 avril 2016	du 02 au 06 mai 2016 (timone) et du 9 mai au 13mai 2016 (Aix)	.du 15 au 19 fév 2016 et .du 04 au 08 avril 2016	du 13 juin au 24 juin 2016 (aix) 1ère quinzaine de sept 2016 (timone)
	Certificat de Capacité d'Orthophonie 3ème année	du 08 sept au 30 sept 2015	non	du 21 sept 2015 au 11 décembre 2015	du 11 au 15 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 18 janvier 2016 au 22 avril 2016	du 02 au 06 mai 2016 (timone) et du 9 mai au 13mai 2016 (Aix)	.du 15 au 19 fév 2016 et .du 04 au 08 avril 2016	du 13 juin au 24 juin 2016 (aix) 1ère quinzaine de sept 2016 (timone)
	Certificat de Capacité d'Orthophonie 4ème année	du 08 sept au 30 sept 2015	non	du 7 sept 2015 au 29 avril 2016	non	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	non	. 03 mai 2016 . du 17 au 27 mai 2016 . 1ère semaine de juillet	.du 15 au 19 fév 2016 et .du 04 au 08 avril 2016	non
	Certificat de Capacité d'Orthoptie 1ère année	du 08 sept au 30 sept 2015	non	du 7 sept 2015 au 4 janv 2016	du 11 au 15 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 18 janvier 2016 au 22 avril 2016	Ecrits : du 2 mai au 6 mai 2016 oraux : du 23 mai au 25 mai 2016	.du 15 au 19 fév 2016 et .du 04 au 08 avril 2016	1ère quinzaine de sept 2016
	Certificat de Capacité d'Orthoptie 2ème année	du 08 sept au 30 sept 2015	non	du 21 sept 2015 au 11 décembre 2015	du 11 au 15 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 18 janvier 2016 au 22 avril 2016	Ecrits : du 2 mai au 6 mai 2016 oraux : du 23 mai au 25 mai 2016	.du 15 au 19 fév 2016 et .du 04 au 08 avril 2016	1ère quinzaine de sept 2016
	Certificat de Capacité d'Orthoptie 3ème année	du 08 sept au 30 sept 2015	non	du 21 sept 2015 au 11 décembre 2015	du 11 au 15 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	du 18 janvier 2016 au 22 avril 2016	Ecrits : du 2 mai au 6 mai 2016 oraux : du 23 mai au 25 mai 2016	.du 15 au 19 fév 2016 et .du 04 au 08 avril 2016	1ère quinzaine de sept 2016
Master 1	du 7 sept 2015 au 02 oct. 2015	non	du 1er sept 2015 au 18 déc. 2015	du 11 au 15 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	18 janvier 2016 au 27 mai 2016	du 30 mai au 3 juin 2016	non	du 15 au 19 fév. 2016 (S1) du 27 juin au 1er juill.2016 (S2)	
Master 2	du 7 sept 2015 au 02 oct. 2015	non	du 1er sept 2015 au 18 déc. 2015	du 11 au 15 janvier 2016	du 21 déc 2015 au 1er janvier 2016 inclus	18 janvier 2016 au 27 mai 2016	du 30 mai au 3 juin 2016	non	non	



Composante	Type de diplôme	Intitulé / Mention	Modifications demandées	Avis de la CFVU du 8 octobre 2015
MEDECINE	Certificat de Capacité	Orthophonie	<p><b>Pour les première, deuxième et troisième années</b></p> <p><b>Calendrier :</b></p> <p>* Fin de cours : le "22 avril 2016" au lieu du "3 juin 2016" ;            * Examens : "du 2 mai au 6 mai 2016 (Timone) et du 9 mai au 13 mai 2016 (Aix)" au lieu de : "du 2 au 6 mai 2016 (Aix) et du 20 juin au 1er juillet 2016 (Timone)" ;            * Examens 2ème session : "du 13 juin au 24 juin 2016" au lieu de "du 13 au 17 juin 2016" (Aix : uniquement).</p> <p><b>MCC :</b></p> <p>* En première année, réduction du nombre de demi-journées de stage qui passe de 30 à 21 et de 52 à 46 à chacun des semestres de la troisième année ;            * En troisième année, variation du volume horaire de certaines UE pour une diminution totale de 24 HCM et 61 HTD ;            * Diminution de la durée de l'épreuve de "Langue 1", au S1, et de "Langue 2", au S3 : lire "1 h" au lieu de "2 h" ;            * Réorganisation dans les compensations d'UE (augmentation d'UE compensées) ;            * L'étudiant ajourné pour une unité d'enseignement garde désormais le bénéfice des éléments constitutifs pour lesquels il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 et doit repasser en deuxième session seulement le ou les éléments constitutifs dont la note est inférieure à 10/20 ;            * Mise en place d'épreuves dites "individuelles" lorsqu'un examen est organisé spécifiquement pour la matière concernée et d'épreuves dites "communes" lorsqu'un examen est organisé pour plusieurs matières.</p>	
MEDECINE	Certificat de Capacité	Orthoptie	<p><b>Calendrier (pour les 3 années) :</b></p> <p>* Fin de cours : le "22 avril 2016" au lieu du "3 juin 2016" ;            * Examens : du "2 mai au 6 mai 2016 au lieu du "20 juin au 1er juillet 2016" ;            * Oraux : du "23 au 25 mai 2016" au lieu de "courant juillet 2016".</p> <p><b>MCC :</b></p> <p>* En première année, modification du nombre de crédits ECTS associés à certaines UE et transfert de l'UE 19 "Notions de Pharmacologie" du second au premier semestre ;            * Ajout, dans la colonne "Numéro UE", de références manquantes à certains numéros d'UE : l'UE 5" ajouté à l'UE 3", l'UE 9" ajouté à l'UE 8", l'UE 17" ajouté à l'UE 10" et l'UE 15" ajouté à l'UE 14".</p>	
MEDECINE	Diplôme d'Etat	Ergothérapeute	<p><b>MCC :</b></p> <p>* Pour les UE composées de plusieurs épreuves, l'étudiant repassera désormais les épreuves pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne à la première session ;            * Un seul jury annuel au lieu de deux. En conséquence, mise en place, à la fin des semestres 1, 3 et 5, d'un indicateur de niveau de notation, correspondant à une lettre, qui sera communiqué en fin de semestres aux étudiants pour information.</p>	
MEDECINE	PACES	Première Année Commune aux Etudes de Santé	<p><b>MCC :</b></p> <p>Rectification d'une "coquille" en page 6 : au "1 - Au 1er semestre " du paragraphe" I. Affichage des résultats ", pour les notes et classements indifférenciés, lire "(cf, paragraphe K)" au lieu de "(cf paragraphe J)".</p>	
MEDECINE	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales	DFASM 1 - 4ème année des études Médicales	<p><b>Calendrier :</b> modifications des dates des examens de juin 2016</p> <p>Pour raison de mise à disposition des tablettes pour les ECNi de juin (2 jours supplémentaires demandées pour configuration), les épreuves auront lieu les 27 et 28 juin 2016 au lieu des 15,16 et 17 juin 2016.</p> <p><b>MCC :</b></p> <p>Correction de la durée de l'examen de la LCA : lire "90 mn" au lieu de "30 mn".</p>	
MEDECINE	Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales	DFASM 2 - 5ème année des études Médicales	<p><b>Calendrier :</b> modifications des dates des examens de juin 2016</p> <p>Compte tenu de la modification des dates des examens de DFA 1, les épreuves écrites auront lieu les 29 et 30 juin (au lieu du 27 et 28 juin 2016) et les oraux auront lieu du 14 et 15 juin 2016, au lieu des 29 et 30 juin 2016</p> <p><b>MCC :</b></p> <p>Pour le choix des stages hospitaliers, modification de deux filières : "Chirurgie I" est remplacée par "Réanimation" et "Gynécologie ou Chirurgie II" est remplacée par "Gynécologie ou Chirurgie".</p>	

# CHARTE DES EXAMENS

## SOMMAIRE

### Préambule

#### Titre I : PREPARATION ET ORGANISATION

- 1) Calendriers
- 2) **Cas particuliers des étudiants en situation de handicap**
- 3) Convocation.
- 4) Sujets d'examens
- 5) Préparation matérielle

#### Titre II : DEROULEMENT DES EXAMENS

- 1) **L'accès aux salles**
  - A) *Les horaires*
  - B) *L'identification*
  - C) *Les consignes*
  - D) *Les conditions de sortie*
- 2) **La surveillance.**
  - A) *Les informations*
  - B) *Les conditions matérielles*
  - C) *La mission de surveillance*
  - D) *Le comportement de l'étudiant*
  - E) *Le procès-verbal d'examen*
- 3) **Les copies.**
  - A) *L'anonymat*
  - B) *La remise des copies*

#### Titre III : LA FRAUDE

- 1) **Procédure en cas de fraude**
- 2) **Conduite à tenir par le jury**
- 3) **Procédure devant la section disciplinaire**
  - A) *Le jugement*
  - B) *Les sanctions*
  - C) *Les recours*
  - D) *Publicité de la décision*

#### Titre IV : LES CORRECTIONS, LES DELIBERATIONS ET LA COMMUNICATION DES RESULTATS

- 1) **Correction et préparation des délibérations**
- 2) **Jurys**
- 3) **Communication des résultats**
- 4) **Communication des copies**
- 5) **Contestation**

## Préambule

Convaincue de la nécessité de réaffirmer les règles qu'imposent les exigences de qualité et d'égalité dans la délivrance des diplômes, l'Université d'Aix-Marseille s'est dotée d'une charte des examens adoptée par son conseil d'administration le 17 juillet 2012 **et modifiée par le conseil d'administration du 27 octobre 2015.**

Cette charte a pour objet de fixer, dans le cadre des dispositions réglementaires, les pratiques à mettre en œuvre et à respecter dans toutes les composantes de l'Université en matière d'organisation et de validation des examens. Elle ne se substitue pas aux modalités de contrôle des connaissances, lesquelles sont arrêtées par **la commission formation et vie universitaire par le conseil d'administration** de l'Université ~~après consultation du conseil des études et de la vie universitaire~~, portées à la connaissance des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements, et ne peuvent être modifiées en cours d'année.

La présente charte fera l'objet d'une large publicité, notamment par voie d'affichage sur le site internet de l'Université et dans les locaux de l'établissement.

Pour être autorisé à composer à un examen, une inscription administrative ET une inscription pédagogique préalables sont impérativement nécessaires. Ces inscriptions ouvrent droit aux deux sessions lorsqu'elles existent.

## Titre I : PREPARATION ET ORGANISATION DES EXAMENS

### 1) Calendriers

Le calendrier de l'année universitaire, fixant les dates de semestres, d'examens, de vacances et d'interruptions pédagogiques, est arrêté par le conseil d'administration de l'Université après consultation **de la commission formation et vie universitaire du conseil des études et de la vie universitaire** au plus tard à la fin de l'année universitaire précédente. Il est diffusé dans les supports de communication prévus à cet effet.

Les calendriers d'examens (hors contrôle continu) sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sur des panneaux réservés à cet effet et sur le site Internet de la composante concernée, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Les étudiants doivent se tenir informés d'éventuelles modifications de calendrier susceptibles d'intervenir. En cas de circonstances exceptionnelles nécessitant un report des épreuves à l'initiative de l'université, l'information des étudiants concernés est obligatoire.

Le calendrier prévoit, dans la mesure du possible, pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première épreuve de l'après-midi.

Lors de la détermination du calendrier des épreuves, l'Université fera ses meilleurs efforts pour tenir compte des dates des cérémonies religieuses des différentes confessions publiées au Bulletin officiel. Cependant des contraintes afférentes aux études poursuivies, à l'organisation des enseignements et l'intérêt du service peuvent justifier qu'un examen se déroule le jour d'une telle cérémonie.

### 2) **Cas particuliers des étudiants en situation de handicap et conditions pour bénéficier d'aménagements d'examens nécessaires.**

L'étudiant-e inscrit à Aix-Marseille Université et atteint d'un **handicap antérieur** à son inscription doit se présenter au Bureau de la Vie Etudiante-Mission Handicap de campus **dès son inscription et au plus tard six semaines avant l'examen pour lequel un aménagement est demandé.**

L'étudiant-e inscrit à Aix-Marseille Université et atteint d'un **handicap** survenu en cours de l'année universitaire considérée doit se présenter au Bureau de la Vie Etudiante-Mission Handicap de campus **dans les 10 jours ouvrés suivant l'évènement ayant provoqué le**

## **handicap (sauf cas de force majeure) avec un certificat médical.**

### **3) Convocation**

Seul l'affichage des épreuves écrites et orales vaut convocation individuelle aux examens : il précise la date, l'horaire, la durée, le lieu et l'intitulé de chaque épreuve, et doit être fait au moins 15 jours avant le début de l'épreuve.

Toutes les informations affichées concernant les examens doivent être datées. Il appartient aux étudiants de les consulter et de signaler toute erreur ou oubli au service en charge des examens dans les meilleurs délais.

Les informations susceptibles d'être données par téléphone ou par courriel n'ont aucune valeur juridique.

### **4) Sujets d'examens**

Tout enseignant a seul et personnellement la responsabilité pédagogique du sujet qu'il donne et de sa confidentialité jusqu'à sa remise au service en charge des examens. Le sujet doit obligatoirement être en rapport avec l'enseignement dispensé et en adéquation avec la durée de l'épreuve.

Le sujet doit rappeler l'intitulé et la durée de l'épreuve et préciser la liste des documents ou matériels autorisés. En l'absence d'indication contraire expresse, aucun document ou matériel n'est autorisé pendant toute la durée de l'épreuve.

La procédure de duplication et de remise des sujets au service en charge des examens est déterminée par chaque composante en fonction de son organisation dans le respect d'une stricte confidentialité. La remise du sujet doit être effectuée dans les délais fixés.

### **5) Préparation matérielle**

Les services et/ou personnels participant à l'organisation des examens :

- préparent, en liaison avec les enseignants, le calendrier des examens,
- assurent la convocation des étudiants et des surveillants,
- prévoient et préparent les salles et le matériel nécessaires au déroulement des épreuves,
- reçoivent les sujets et prévoient leur acheminement sur le ou les lieux de l'épreuve,
- mettent en œuvre les dispositions nécessaires et adaptées aux étudiants handicapés,
- s'assurent que le matériel non utilisé à l'issue d'une épreuve soit récupéré et rapporté au service en charge des examens,
- conservent les copies ainsi que les procès-verbaux de jury après les délibérations.

## **Titre II : DEROULEMENT DES EXAMENS**

### **1) L'accès aux salles**

#### *A) Les horaires*

Les étudiants et les surveillants doivent être présents devant la salle d'examen 15 minutes au moins avant le début de l'épreuve.

Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés et les salles d'examens ne peuvent pas être ouvertes avant. Des dispositions spécifiques particulières liées à des contraintes d'organisation peuvent déroger à cette règle.

En cas de retard, l'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente plus de quinze minutes après ouverture des enveloppes qui contiennent les sujets, sauf cas de force majeure, laissés à l'appréciation de l'administration, pour lesquels ce délai pourra être prolongé sans pouvoir excéder une heure. Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné au candidat arrivé en retard ; de plus, la mention du retard et de ses circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.

### *B) L'identification*

Pour être admis à participer à l'épreuve, les étudiants doivent être en possession de leur carte d'étudiant. A défaut, ils doivent être en mesure de présenter une pièce d'identité avec photo (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour). Lorsque des numéros de place ont été assignés, l'étudiant doit préalablement vérifier son numéro de place, par la consultation de la convocation affichée au sein de la composante.

### *C) Les consignes*

L'étudiant ne doit en aucun cas être en possession de documents non expressément autorisés dans le cadre de l'épreuve.

Les affaires personnelles de l'étudiant, y compris les téléphones portables et appareils permettant le stockage et la diffusion d'informations qui doivent être en position éteinte, doivent être déposées à l'entrée de la salle ou à l'endroit indiqué par les surveillants.

### *D) Les conditions de sortie*

Durant la première heure d'épreuve, aucune sortie provisoire ou définitive n'est autorisée, sauf cas de nécessité absolue.

#### i. Les sorties provisoires

Les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle n'y sont autorisés qu'un par un, accompagnés par un surveillant. Ils devront remettre leur copie et brouillons au surveillant qui les lui restituera à son retour. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

#### ii. Les sorties définitives

Aucun étudiant ne peut rester dans les salles d'examens après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

#### iii. Les conditions particulières

Les étudiants reconnus en situation de handicap temporaire ou permanent et qui ont préalablement obtenu une autorisation spécifique du service compétent peuvent bénéficier de conditions particulières dans le cadre du déroulement des examens.

Les autres étudiants inscrits dans le cadre d'un régime spécial d'études bénéficient de dispositions pédagogiques particulières inscrites dans les règlements d'examen de chaque composante ou de chaque formation.

## **2) La surveillance**

La surveillance des examens constitue un acte pédagogique inclus dans le service des enseignants au même titre que la préparation des sujets et la correction des épreuves. Les enseignants peuvent être amenés à effectuer des surveillances sur n'importe quel site de leur composante de rattachement.

### *A) Les informations*

Une information complète concernant la durée de l'épreuve, les possibilités de sortie, les différentes interdictions, ainsi que les dispositions en matière de fraude doit être donnée dès le début de l'épreuve par le surveillant responsable de la salle des examens.

S'ils se trouvent dans des salles différentes, les étudiants en situation de handicap doivent recevoir, pour la même épreuve, des informations identiques à celles données aux autres étudiants au début et en cours d'épreuves.

### *B) Les conditions matérielles*

Dans la mesure du possible, il convient de mettre dans une même salle des épreuves de durée identique.

Chaque salle d'examen comprend obligatoirement au moins deux surveillants, dont un est désigné comme responsable de salle (mention en est faite sur le procès-verbal d'examen). Le nombre de surveillants effectifs sera adapté au nombre d'étudiants.

Les étudiants bénéficiant d'un 1/3 temps supplémentaire font l'objet d'une organisation particulière.

En cas d'épreuve orale et dans l'hypothèse où l'examineur serait seul avec l'étudiant, les portes doivent demeurer ouvertes.

### *C) La mission de surveillance*

L'enseignant responsable du sujet, s'il n'est pas surveillant de son épreuve, est tenu d'être présent sur les lieux de l'examen ou d'être joignable pendant toute la durée de l'épreuve. En cas d'empêchement majeur, il désigne un représentant qualifié et indique au service en charge des examens les coordonnées permettant de le joindre.

Selon les composantes :

- soit les surveillants se rendent avant le début des épreuves au service de scolarité, qui précise leur affectation de surveillance et leur remet l'ensemble des documents nécessaires au déroulement de l'épreuve ;
- soit les surveillants se rendent directement à la salle d'examens où les éléments nécessaires au déroulement de l'épreuve leur seront remis.

Selon les composantes, les surveillants ou l'administration doivent vérifier l'inscription des candidats sur la liste d'examen ainsi que leur identité par le contrôle des cartes d'étudiants (ou, à défaut, des pièces d'identité admises en application du Titre II B), soit à l'entrée de la salle, soit en passant dans les rangs pendant l'épreuve.

L'étudiant dont le nom n'apparaît pas sur la liste de l'épreuve est autorisé à composer sous réserve de vérification de sa situation.

Les surveillants doivent assurer une surveillance effective, continue et s'abstenir de toute autre activité.

Les surveillants ont toute autorité pour changer des étudiants de place et pour confisquer, le temps de l'épreuve, tout matériel ou tout document non expressément autorisé dans le cadre de l'épreuve.

Le surveillant responsable de la salle prend toute mesure nécessaire pour faire cesser les troubles nuisant au bon déroulement des épreuves.

### *D) Le comportement de l'étudiant*

Lorsque des numéros de place ont été attribués aux étudiants, chacun doit obligatoirement composer à la place qui lui a été indiquée.

L'étudiant doit composer, sauf disposition expresse contraire, personnellement et seul. L'étudiant ne doit utiliser que le matériel expressément autorisé par le responsable du sujet.

L'étudiant ne doit pas troubler le bon déroulement des examens y compris dans l'environnement immédiat de la salle d'examen.

L'étudiant doit respecter l'ensemble des instructions des surveillants, en particulier le changement éventuel de place et la consigne d'arrêt de rédaction en fin d'épreuve.

### *E) Le procès-verbal d'examen*

A l'issue de l'épreuve, les surveillants doivent obligatoirement remplir le procès-verbal d'examen sur lequel figurent :

- le nombre d'étudiants présents, présents non-inscrits, absents,
- le nombre de copies remises,
- les observations ou incidents constatés pendant l'examen.

Les surveillants doivent remettre au service chargé des examens le procès-verbal renseigné et signé par eux, la liste d'appel et d'émargement. Les copies et un double de la liste d'émargement sont remis soit au responsable de l'épreuve soit au service chargé des examens.

## **3) Les copies**

### *A) L'anonymat*

L'anonymat est obligatoire pour les examens terminaux écrits. En tout état de cause, lorsque celui-ci est instauré, il doit être respecté par l'étudiant et contrôlé par le surveillant. Les copies ne doivent comporter aucun signe distinctif. Dans le cas contraire, elles ne seront pas corrigées.

L'anonymat est assuré par divers dispositifs laissés à l'appréciation des composantes (cachetage, codes-barres, application Apogée...).

La levée de l'anonymat est placée sous la responsabilité d'un enseignant. Elle s'effectue postérieurement à la correction des copies, de manière collégiale.

### *B) La remise des copies*

Les étudiants doivent cesser de composer dès l'heure précise de fin d'épreuve. Les surveillants doivent veiller au respect de cette règle.

Après avoir signé la liste d'émargement, l'étudiant est tenu de remettre obligatoirement une copie, blanche le cas échéant, à l'issue de l'épreuve.

## **Titre III : LA FRAUDE**

L'Université s'efforce, dans le cadre du décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 modifié, relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur, de lutter contre la fraude, notamment par un rappel des consignes et sanctions en début d'épreuves, une surveillance active et continue et une large diffusion de la présente charte.

### **1) Procédure en cas de fraude**

En cas de flagrant délit ou de tentative de fraude, le surveillant doit prendre toutes mesures nécessaires pour la faire cesser sans interrompre la participation de l'étudiant à l'examen en cours et aux épreuves suivantes.

S'il s'agit d'une substitution de personnes ou de troubles affectant le bon déroulement de l'examen, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée par la personne habilitée.

Le surveillant doit saisir les documents et matériels non autorisés permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits, pour autant que ceux-ci ne contiennent aucune donnée personnelle.

A la fin de l'épreuve, et en présence de l'étudiant concerné, le surveillant doit consigner au procès-verbal de salle tout élément permettant de décrire les événements.

L'accès aux données personnelles de l'étudiant, pouvant notamment être contenues dans un téléphone mobile ou dans tout autre appareil de stockage de données, doit faire l'objet d'un accord préalable de sa part, accord qui devra être repris au procès-verbal. Toutefois, les surveillants ne doivent en aucun cas conserver au-delà de la fin de l'épreuve le téléphone mobile de l'étudiant ou tout autre appareil de stockage de données.

Ce procès-verbal doit être contresigné par l'ensemble des surveillants et l'étudiant concerné. Si ce dernier refuse, mention sera portée au procès-verbal.

Le surveillant responsable informe par écrit le président du jury et le directeur de la composante. Ce dernier porte l'affaire à la connaissance du Président de l'Université qui saisit la section disciplinaire. Toute possession durant l'épreuve de documents ou d'appareil non expressément autorisés sera assimilée à une tentative de fraude qui sera traitée selon la procédure décrite ci-dessous.

## **2) Conduite à tenir par le jury**

Dans l'hypothèse où le candidat n'est pas exclu de la salle d'examen, sa copie est traitée comme celle des autres candidats.

En cas de flagrant délit ou de tentative de fraude, le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet d'un procès-verbal, tel que prévu à l'article 1) du présent titre, dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Toutefois, aucune attestation de réussite, aucun relevé de notes ne peuvent lui être délivrés avant que la formation de jugement de la section disciplinaire n'ait statué.

## **3) Procédure devant la section disciplinaire**

L'Université veille à ce que l'instruction et le jugement des affaires portées devant la section disciplinaire se déroulent dans les meilleurs délais.

Sous réserve des dispositions prévues à l'article 2) du présent titre, tant que la section disciplinaire n'a pas statué, l'étudiant mis en cause a les mêmes droits et devoirs que tout autre étudiant.

### *A) L'instruction*

Le président de la section disciplinaire désigne une commission d'instruction formée de deux représentants des enseignants et d'un représentant des usagers. Elle est chargée d'établir les faits par tous les moyens qu'elle juge propres à l'éclairer. Elle doit convoquer l'intéressé, qui peut se faire accompagner de son défenseur, afin d'entendre ses observations. La commission peut solliciter tous les témoignages. Elle établit un rapport qui est transmis au président de la section disciplinaire.

### *B) Le jugement*

La section disciplinaire est composée de trois représentants des enseignants et de trois représentants des usagers. L'intéressé est à nouveau entendu, accompagné s'il y a lieu de son défenseur. La section disciplinaire délibère et met au vote la sanction qui doit être approuvée à bulletin secret à la majorité des présents.

### *C) Les sanctions*

Les sanctions pouvant être prononcées sont les suivantes :

- l'avertissement,
- le blâme,
- l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans (cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans),
- l'exclusion définitive de l'établissement,



- l'exclusion de tout établissement public de l'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans,
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

La sanction prononcée par la section disciplinaire entraîne pour l'intéressé la nullité de l'épreuve pour laquelle la fraude a été constatée. La section disciplinaire peut en outre prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours.

#### *D) Les recours*

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la commission disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

#### *E) Publicité de la décision.*

Les décisions de la section disciplinaire sont affichées à l'intérieur de l'établissement dans tous les cas. Seule l'anonymisation de l'affichage reste à la discrétion de la section disciplinaire. Cet affichage doit être fait de façon visible dans les composantes. Les sanctions disciplinaires sont inscrites au dossier des intéressés.

## **Titre IV : LES CORRECTIONS, LES DELIBERATIONS ET LA COMMUNICATION DES RESULTATS**

### **1) Correction et préparation des délibérations**

La correction des copies se déroule sous l'autorité de l'enseignant dont la matière a fait l'objet de l'examen. En cas de pluralité de correcteurs, l'enseignant responsable veille à l'unité de la correction et à l'harmonisation des notes dans le respect du principe d'égalité entre étudiants. La correction respecte impérativement l'anonymat des copies lorsqu'il est instauré.

L'annotation des copies n'est pas obligatoire. Les éventuelles annotations doivent être objectives et respectueuses de l'étudiant.

Les délais et modalités de transmission des notes sont fixés préalablement par chaque composante.

### **2) Jurys**

Le jury délibère souverainement sur la base de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant, dans le respect des modalités de contrôle des connaissances.

Il est recommandé aux étudiants de porter à la connaissance du président du jury, dans les 48 heures qui suivent la fin des épreuves, toute information ou événement susceptible d'avoir eu une incidence sur le déroulement de leurs examens.

La composition des jurys est arrêtée par le Président de l'Université ou son délégataire. Sa composition garantit son impartialité.

Seuls peuvent être membres des jurys des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs ou, dans des conditions et selon des modalités prévues par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys ainsi que le nom du Président du jury sont affichés de manière adéquate au moins 15 jours avant le début des épreuves.

La participation aux jurys constitue pour le personnel enseignant un acte pédagogique inclus dans le service. Dès lors, la présence aux délibérations est une obligation pour les enseignants. Le Président du jury peut inviter toute personne utile à la délibération. Les membres invités ne disposent que d'une voix consultative.

Les différents éléments (copies, rapports, mémoires...) qui ont servi aux notations doivent être mis à la disposition du jury pendant la délibération ainsi que les listes d'émargement.

Le Président du jury veille à la régularité de la délibération. A l'issue de la délibération, les membres présents du jury émargent le procès-verbal.

Les jurys de fin de Licence 2 et de fin de Master 1 sont les jurys de délivrance des diplômes intermédiaires.

### **3) Communication des résultats**

La liste des étudiants ayant validé un semestre ou admis au diplôme est affichée sur un panneau réservé à cet effet ou sur le site Internet de la composante concernée au plus tard une semaine après que le jury a statué. Aucun résultat ne peut être communiqué par téléphone. Les étudiants ont droit, après l'affichage des résultats, à un relevé de leurs notes. Seules les notes définitives attribuées par le jury sont communicables.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie aux étudiants qui en font la demande dans les trois semaines qui suivent l'affichage des résultats. La délivrance du diplôme définitif doit intervenir dans les six mois qui suivent la demande.

Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant.

### **4) Communication des copies**

Après l'affichage des résultats, les étudiants ont droit, sur demande écrite, à la communication de leurs copies. Ce droit s'exerce soit par consultation directe, soit par remise d'une photocopie contre paiement des frais correspondants.

Si des modalités particulières ont été prévues par une composante pour la réception des étudiants et/ou la délivrance des photocopies, les étudiants en sont informés immédiatement après l'affichage des résultats et doivent s'y conformer.

Les copies sont conservées par chacune des composantes pendant une année à compter de la proclamation des résultats.

### **5) Contestation**

Après délibération, aucune modification ne peut être apportée aux procès-verbaux. Seules les erreurs matérielles peuvent être corrigées.

Toute contestation de résultats ou toute rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au Président du Jury selon les modalités déterminées par chaque composante.

**TABLEAU SYNTHETIQUE DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DES DIPLOMES D'ETABLISSEMENT - Vague 3**

**CFVU du 8 octobre 2015**

<b>Composante</b>	<b>Type de diplôme</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Modifications demandées</b>	<b>Avis de la CFVU du 08/10/2015</b>	<b>Observations</b>
ALLSH	DU	Professionnel Signant : Travailler en Langue des Signes Française	Ouverture du diplôme en formation initiale Tarif proposé : 150 €		
FDSP	CESU	Droit et actualité des communications électroniques	Changements de tarif : Nouveaux tarifs proposés : FI et FC : 300 € (2 modules) et 500 € (3 modules)  Anciens tarifs : FI et FC : 233 € (2 modules) et 433€ (3 modules)		

# LES POINTS EFEE

*CFVU du 8 octobre 2015*

# BILAN EFEE 2014/2015

# Bilan annuel EFEE 2014/2015

- ◎ **Comme pour la campagne 2013/2014, un bilan sur la mise en œuvre du dispositif EFEE en 2014/15 a été rédigé :**
  - ◎ Une version provisoire de ce rapport a été présentée en commission de suivi EFEE en juin 2015
  - ◎ Les principaux chiffres clés de la campagne 2014/15 ont été présentés en CFVU en juillet 2015
  
- ◎ **Les évolutions par rapport aux présentations antérieures faites en juin et juillet**
  - ◎ Taux de participation aux enquêtes en semestres pairs
  - ◎ La comptabilisation de tous les enseignements évalués
  
- ◎ **Le bilan annuel précise par semestre, niveau de diplômes et composante :**
  - ◎ Formations et UFR impliqués
  - ◎ Nombre d'enquêtes générées
  - ◎ Effectifs étudiants interrogés
  - ◎ Modalités de recueil
  - ◎ Nombre d'enseignements évalués
  - ◎ Nombre de questionnaires générés
  - ◎ Nombre d'enseignants impliqués
  - ◎ Nombre de rapports de résultats établis et adressés individuellement à chaque enseignant concerné
  - ◎ Les taux de réponses obtenus en S. impairs et pairs par niveau dans le diplôme, modalité de recueil et composante
  - ◎ Les annexes : détail de la participation par enquête et par semestre ; le questionnaire EF tronc commun, le CR de la commission de suivi EFEE du mois de juin 2015

# LE QUESTIONNAIRE TRONC COMMUN EF 2015/16

# Le principe d'un tronc commun de questions pour évaluer la formation

## ⊙ Dès la première campagne EFEE en 2013/2014

- ⊙ Mise en place d'un questionnaire **Tronc commun** évaluant la formation sur des thématiques transversales

## ⊙ Pour la campagne EFEE 2014/15

- ⊙ Ce questionnaire avait été **approfondi** à la demande des composantes pour se recentrer sur l'appréciation des étudiants sur **leur** formation
- ⊙ Ces évolutions avaient été validées en CFVU en octobre 2014
- ⊙ Ce tronc commun, conçu au départ pour la licence, devait être « testé » dans les nouvelles formations entrant dans le dispositif : DUT, diplôme de santé, quelques masters volontaires

## ⊙ Pour la campagne 2015/16

- ⊙ Le dispositif EFEE cible de nouveaux diplômes, notamment le **master**
- ⊙ Les propositions d'évolution du questionnaire 15/16 visent à :
  - **maintenir un seul tronc commun de questions EF** quel que soit le diplôme
  - **maintenir les trois principales thématiques** abordées l'an dernier : L'accueil, Les échanges au sein de la formation, L'organisation de la formation
  - **Resserrer le tronc commun à 4 rubriques** : une seule rubrique sur les pratiques et le profil des étudiants : « Mieux vous connaître »
  - **Permettre à chaque composante de compléter ce tronc commun** avec des questions ajoutées selon le diplôme



# Les propositions d'évolution par rapport à 2014/15

## ⊙ Ce qui ne change pas ou peu :

- ⊙ 32 énoncés (sur les 45 proposés en 14/15) sont maintenus à l'identique
- ⊙ 6 énoncés sont reformulés :
  - Les difficultés lors de l'IA
  - Le règlement des examens
  - Les changements d'emplois du temps
  - La fréquentation de la BU
  - L'utilisation de l'ENT
  - Les attentes par rapport à la formation
- ⊙ 3 énoncés ont été déplacés dans une autre rubrique :
  - Les changements d'emploi du temps
  - Les contraintes d'emploi du temps
  - L'engagement dans le travail personnel

## ⊙ Ce qui change :

- ⊙ 4 énoncés sont ajoutés :
  - 2 questions d'appréciation générale pour la rubrique « Echanges, Informations »
  - 2 questions issus du questionnaire EF 2013/14 : (débouchés pro et études à l'étranger)
- ⊙ 6 énoncés sont enlevés :
  - Les échanges avec les étudiants avancés
  - La durée d'accès au campus
  - Le nombre de jours de présence
  - Le fait d'arriver en retard
  - La perception du travail effectué



**Bilan du dispositif EFEE  
En 2014/2015**

## SOMMAIRE

<b>1</b> - Rappel des objectifs de l'EFEE en 2014/2015 par la CFVU en octobre 2014 _____	3
<b>2</b> – Les composantes et leurs formations engagées dans le dispositif EFEE en 2014-2015 ____	3
<b>3</b> – Les types d'enquêtes mises en œuvre _____	4
<b>4</b> – Les enquêtes mises en œuvre selon les modalités de recueil en semestres impairs et pairs en 2014/2015 _____	5
<b>5</b> – Effectifs des étudiants enquêtés en 2014/2015 selon les modalités de recueil _____	6
<b>6</b> – Les enseignements évalués en 2014/2015 _____	7
<b>7</b> – Les questionnaires EF et EE utilisés en 2014/2015 _____	8
<b>8</b> – Les enseignants impliqués dans le dispositif EFEE d'AMU depuis la mise en place du dispositif EFEE _____	9
<b>9</b> – Les rapports de résultats diffusés à l'issue des enquêtes en semestres impairs et en semestres pairs _____	9
<b>10</b> – Taux de participation des étudiants par Composante et par modalités de recueil en semestres impairs en 2014/2015 _____	10
<b>11</b> – Taux de participation des étudiants par Composante et par modalités de recueil en semestres pairs en 2014/2015 _____	10
ANNEXES _____	11

## 1 - Rappel des objectifs de l'EFEE en 2014/2015 par la CFVU en octobre 2014

- **Consolider** le dispositif et de le renforcer dans toutes les mentions de Licence (en semestres pairs et/ou impairs) ;
- **Elargir** le dispositif aux filières de DUT 1 (en semestres pairs et/ou impairs) ;
- **Expérimenter** le dispositif dans d'autres types de formation (Master, diplômes d'État, diplômes d'ingénieur, formations de santé).

## 2 – Les composantes et leurs formations engagées dans le dispositif EFEE en 2014-2015

Le déploiement de l'EFEE s'est poursuivi en 2014/2015 selon la feuille de route fixée par la CFVU.

### La consolidation du dispositif en Licence :

- ⊙ Dans trois composantes (FEG, Sciences, FSS), l'évaluation a été conduite à chaque semestre.
- ⊙ En FDSP, l'évaluation a concerné les enseignements de semestres pairs (semestres impairs en 13/14).
- ⊙ A l'IMPGT, l'évaluation a été poursuivie en semestres pairs sur d'autres enseignements de la Licence. De même en ALLSH avec de nouvelles filières entrées dans le dispositif.

### Les mentions de Licence n'ayant pas participé au dispositif EFEE en 2014/2015 :

- ⊙ EJCAM : Information et communication
- ⊙ SCIENCES : Mathématiques, MIASHS, SATIS
- ⊙ ALLSH : LEA (Anglais + domaines d'application), LLCER Anglais/Italien/Roumain/Russe/Tri-langues, Arts plastiques, Sociologie, Théâtre, Lettres-Langues.

### L'élargissement du dispositif aux filières de DUT :

- ⊙ L'IUT a procédé à l'évaluation de tous les enseignements de DUT1 en semestres impairs et pairs.

### L'expérimentation du dispositif dans d'autres types de formation :

- ⊙ En Master (FEG, FST, Odontologie)
- ⊙ Filières de Santé (Maïeutique, Odontologie)
- ⊙ Filières ou enseignements accueillant des publics spécifiques : formation continue (FEG), FOAD (Sciences, ALLSH).
- ⊙ POLYTECH : a reporté à 2015/16 son entrée dans le dispositif EFEE.

*Ces expérimentations ont demandé des ajustements du dispositif pour prendre en compte le contexte et le projet pédagogique de ces diplômés.*

UFR	<b>Formations impliquées dans l'EFEE</b> <i>En gras : les filières entrant dans le dispositif EFEE en 2014/15</i>
<b>ALLSH</b>	<u>LICENCE</u> : Anthropologie, Arts du spectacle-Cinéma, Lettres modernes, LEA (langues B uniquement : <b>Allemand</b> , Arabe, <b>Italien</b> , <b>Japonais</b> , <b>Espagnol</b> ), LLCER (Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Japonais), Histoire, <b>Histoire de l'Art et Archéologie</b> , <b>Géographie</b> , Musicologie, Philosophie, Psychologie, Sciences du langage, Sciences de l'éducation.  <u>Enseignements en FOAD</u> : <b>Italien, Psychologie, Portugais</b>
<b>FDSP</b>	<u>LICENCE</u> : Droit, Administration publique.  <u>Un enseignement optionnel</u> : <b>Droit de la sanction pénale</b>
<b>FEG</b>	<u>LICENCE</u> : AES, Economie Management, Gestion, MASS (parcours Maths Economie)  <u>Les 12 formations du Département FORCO (Formation Continue)</u> : <b>L3, LP, M1, M2</b>  <u>MASTER</u> (FI) : <b>M1 RH, M1 MLS</b>
<b>FSS</b>	<u>LICENCE</u> : STAPS
<b>FST</b>	<u>LICENCE</u> : Informatique, Physique, Chimie, Biologie, SVT, MPC1, Mécanique, SPI, SSS, Sciences et humanités  <u>LICENCE CTES</u> : Maths, Informatique, PC, Biologie, Mécanique, Plurisciences  <u>MASTER</u> : <b>M1 Neurosciences</b> (module APP)
<b>IMPGT</b>	<u>LICENCE</u> : Administration publique
<b>Maïeutique</b>	<u>LICENCE</u> : <b>L2 Maïeutique, L3 Maïeutique</b>
<b>IUT</b>	<u>DUT 1</u> : <b>Carrières Sociales (CS), Chimie (CH), Génie Biologique (GB), Génie Chimique - Génie des Procédés (GCGP), Génie Electrique et Informatique Industrielle (GEII) Génie Mécanique et Productique (GMP), Génie Thermique et Energie (GTE), Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO), Gestion Logistique et Transport (GLT), Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), Hygiène - Sécurité et Environnement (HSE), Information - Communication / Métiers du Livre et du Patrimoine (MLP), Informatique (INFO), Mesures Physiques (MP), Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI), Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO), Réseaux et Télécommunications (R&amp;T), Techniques de Commercialisation (TC)</b>
<b>ODONTOLOGIE</b>	<u>LICENCE</u> : <b>L2 Odontologie,</b>  <u>MASTER</u> : <b>M1 Odontologie, M2 Odontologie</b>

### 3 – Les types d'enquêtes mises en œuvre

#### Type d'enquêtes pouvant être mises en œuvre dans Evasys :

Le logiciel permet d'organiser des enquêtes « Module » (enquêtes associant plusieurs questionnaires dans la même enquête) ou des enquêtes « simples » (une enquête par enseignement).

- ⊙ La grande majorité des enquêtes mises en œuvre en 2014/2015 l'ont été dans le cadre d'enquêtes « module ».

⊙ L'OVE a cependant expérimenté en 2014/15 la mise en œuvre d'enquêtes simples.

Dans quel contexte ?

- Répondre à des demandes d'évaluations spécifiques d'enseignants (option) : Droit de la sanction pénale (enseignement optionnel en L3 Droit) ; Module APP du Master 1 Neurosciences.
- Prendre en compte une construction pédagogique transverse (les enseignements mélangent des étudiants de différents niveaux de la licence) : Licence LLCER et LEA Arabe (16 enquêtes au lieu de 6), Licence Anthropologie (8 enquêtes au lieu de 3)

Pourquoi ?

- Permettre aux évaluations d'être cohérentes avec le périmètre pédagogique de l'enseignement.
- Améliorer la participation aux enquêtes

## 4 - Les enquêtes mises en œuvre selon les modalités de recueil en semestres impairs et pairs en 2014/2015

Tableau de synthèse

Nombre d'enquêtes générées dans Evasys selon les modalités de recueil			
Modalités de recueil en 2014/2015	Semestres impairs	Semestres pairs	Ensemble
Papier	21	34	54
En salle informatique	63	33	96
E-mailing	68	185	252
<b>Ensemble</b>	<b>152</b>	<b>252</b>	<b>404</b>

10 enquêtes ont été modélisées et publiées dans le système par l'OVE mais n'ont pas donné lieu à un recueil auprès des étudiants. Ces enquêtes ne sont pas décomptées dans les tableaux ci-dessus et ci-dessous.

Détail par composante

Nombre d'enquêtes générées dans Evasys selon les composantes et les modalités de recueil									
Composantes	Modalités de recueil en Semestres impairs				Modalités de recueil en Semestres pairs				Ensemble des enquêtes par composante
	Papier	Salle info	E-mailing	Total Enquêtes S. Impairs	Papier	Salle info	E-mailing	Total Enquêtes s. pairs	
Sciences	17	17	52	86	20	3	56	79	165
ALLSH					11		72	83	83
FEG	4	21	11	36	1	4	32	37	73
FDSP					1		14	15	15
IMPGT					1		2	3	3
Maïeutique							2	2	2
Odontologie		2		2		3		3	5
FSS			5	5			7	7	12
IUT		23		23		23		23	46
<b>Total par modalité de recueil</b>	<b>21</b>	<b>63</b>	<b>68</b>	<b>152</b>	<b>34</b>	<b>33</b>	<b>185</b>	<b>252</b>	<b>404</b>

## 5 – Effectifs des étudiants enquêtés en 2014/2015 selon les modalités de recueil

Sur l'ensemble de la campagne EFEE 2014/2015, **21 342 étudiants** auront été interrogés. Parmi eux, 8 660 auront été interrogés à la fois en semestres impairs et pairs.

### En semestres impairs

Les modalités de recueil présentielle ont concerné **70% des étudiants** interrogés en semestres impairs :

- ⊙ La FEG n'a procédé qu'à des recueils en présentiel papier ou salle info.
- ⊙ En Sciences, certaines mentions ont privilégié les recueils en présentiel :
  - en PC (salle info en L1 et L2),
  - en Biologie et SPI (papier en L1 et L2),
  - en MPC I (L1, L2, L3 en salle info),
  - en Sciences et Humanités (papier L1, L2, L3).

Répartition des effectifs interrogés en semestres impairs 2014/2015 selon les modalités de recueil					
Niveau d'études	E-mailing	Salle info	Papier	Ensemble	Part des étudiants interrogés en recueil présentiel
L1/DUT1	767	2232	1859	4858	84,2 %
L2	280	817	455	1552	82,0 %
L3	1375	593	22	1990	30,9 %
M1	52	0	0	52	0,0 %
M2	120	88	0	208	42,3 %
<b>Total étudiants enquêtés en semestres impairs</b>	<b>2 594</b>	<b>3 730</b>	<b>2 336</b>	<b>8 660</b>	<b>70,0 %</b>

- ⊙ En IUT et en Odontologie, le recueil s'est déroulé entièrement en salle info.

### En semestres pairs

Les modalités de recueil présentielle ont concerné **21,5% des étudiants** concernés par la campagne EFEE en semestres pairs :

- ⊙ La FEG n'a procédé pratiquement qu'à des recueils à distance (pas de créneaux possible en salle info sur la période du recueil à part en L1 EG Aix et Marseille et L3 AES GE Gap). Seule une filière a procédé à un recueil papier (M1 MLS).
- ⊙ En Sciences, certaines mentions ont continué à privilégier les recueils en présentiel ou y sont passées :
  - en SSS (papier en L3)
  - en Biologie et SPI (papier en L1 et L2, en L3 en AGE et SDE),
  - en MPC I (L1, L2, L3 en salle info),
  - en Sciences et Humanités (papier L1, L2, L3).
- ⊙ En IUT et en Odontologie, le recueil s'est déroulé exclusivement en salle info.
- ⊙ En FSS, le recueil sur Marseille s'est entièrement déroulé par e-mailing (pas de recueil sur Gap).
- ⊙ En ALLSH, le recueil s'est fait sur questionnaires papier en Portugais, Allemand, Espagnol, Sc. Education ; le reste des enquêtes a été conduit par e-mailing.

Répartition des effectifs interrogés en <b>semestres pairs</b> 2014/2015 selon les modalités de recueil					
Niveau d'études	E-mailing	Salle info	Papier	Ensemble	Part des étudiants interrogés en recueil présentiel
L1/DUT1	8 280	2 337	962	11 579	28,4 %
L2	4 057	93	540	4 690	13,4 %
L3	4 169	78	328	4 575	8,9 %
M1	198	88	85	371	46,6 %
M2	91	90		181	49,7 %
<b>Total étudiants enquêtés en semestres pairs</b>	<b>16 795</b>	<b>2 686</b>	<b>1915</b>	<b>21 396</b>	<b>21,5 %</b>

## 6 – Les enseignements évalués en 2014/2015

Il est difficile de comptabiliser les unités d'enseignement évaluées en tant que telles car selon les composantes ou les mentions la granularité de l'enseignement évalué n'est pas la même. De ce fait, sont comptabilisés ci-après les « entités pédagogiques » qui ont fait l'objet d'une évaluation par les étudiants que nous avons réunis sous le terme « enseignements ».

### Tableau de synthèse

Semestres <i>impairs</i>	Semestres <i>pairs</i>	Ensemble des enseignements évalués
769	1 092	<b>1 861</b>

### Détails par composante

Composantes	Semestres <i>impairs</i>	Semestres <i>pairs</i>	Nbre des enseignements évalués par composante
FEG initial	236	164	<b>400</b>
FEG FORCO	65	55	<b>120</b>
Sciences CTES		197	<b>197</b>
Sciences présentiel	118	81	<b>199</b>
ALLSH		167	<b>167</b>
FSS	15	21	<b>36</b>
IMPGT		6	<b>6</b>
Odontologie	6	4	<b>10</b>
Maïeutique		29	<b>29</b>
FDSP		9	<b>9</b>
IUT	329	359	<b>688</b>
<b>Ensemble</b>	<b>769</b>	<b>1 092</b>	<b>1 861</b>



## 7 – Les questionnaires EF et EE utilisés en 2014/2015

### Mise en œuvre des questionnaires d'évaluation en 2014/2015 :

- ⊙ Le questionnaire EF Tronc commun AMU :
  - Toutes les composantes ont utilisé le questionnaire tronc commun AMU, soit en semestres impairs (Sciences, FEG, IUT, Odontologie, L3 Staps), soit en semestres pairs (IMPGT, FDSP, ALLSH, Maïeutique, L1 et L2 Staps).
  - Pour les composantes ayant procédé à une évaluation sur les deux semestres (FEG, Sciences, IUT, Odontologie, FSS),
    - soit la composante a réutilisé la rubrique « Organisation de la formation au cours du semestre » du questionnaire EF Amu ;
    - soit aucun questionnaire EF n'a été proposé.
- ⊙ Les ajouts au questionnaire EF AMU en Licence :
  - Six composantes sur les neuf impliquées ont ajouté des questions au tronc commun AMU (ALLSH, FEG, Sciences, IMPGT, Odontologie, FSS). En général, les ajouts de questions au tronc commun AMU sont une prérogative de la direction de la composante. Une exception : la licence d'Anthropologie qui a souhaité ajouter un bloc de questions pour les L3 sur les orientations post-Licence, avec l'accord de la composante.
- ⊙ Les questionnaires EF dans les filières expérimentant pour la première fois le dispositif :
  - Dans les filières de Santé, le tronc commun AMU a pu être utilisé en l'état après quelques ajustements de formulation.
  - En revanche, en formation continue et en CTES, un questionnaire EF spécifique a été établi. En Master, le questionnaire EF AMU a été adapté à la problématique et aux modalités d'enseignement de ce niveau d'études (professionnalisation).
- ⊙ Les questionnaires EE :
  - Choix des énoncés EE entièrement définis par la direction de la composante (FEG, IMPGT, FSS, FDSP, IUT, Odontologie, Maïeutique).
  - Cas particulier de la FEG en semestres pairs : expérimentation de questionnaires comportant un tronc commun de questions « obligatoires » (5 questions fermées et 2 questions ouvertes) avec la possibilité de compléter l'évaluation (questions complémentaires si les étudiants souhaitent approfondir).
  - Choix des énoncés EE définis en partie par la direction de la composante (Sciences) : des questionnaires types ont été proposés en début de campagne EFEE (Cours/TD – Cours/TD/TP – TP Seul – Stage) avec la possibilité pour les mentions d'enlever les énoncés non adaptés et d'ajouter des énoncés spécifiques.
  - Choix des énoncés EE laissé à l'initiative de chaque mention (ALLSH) : dans la plupart des mentions chaque enseignant a choisi ses énoncés ; seules trois mentions ont établi un questionnaire EE unique.

### Détail par composante

Composantes	EF	EE	Nbre de questionnaires utilisés par composante
FEG	6	23	29
Sciences	5	35	40
ALLSH	2	67	69
FSS	1	3	4
IMPGT	1	1	2
Odontologie	1	4	5
Maïeutique	1	4	5
FDSP	1	2	3
IUT	2	9	11
<b>Ensemble</b>	<b>20</b>	<b>148</b>	<b>168</b>

Les répertoires des énoncés mis à disposition par l'OVE ont été systématiquement utilisés et sont souvent perçus comme des outils très utiles (gain de temps, appui méthodologique). Suite aux demandes d'enseignants qui souhaitent évaluer des stages (Mention Physique, SPI, Odontologie), l'OVE a complété le répertoire EE et EF avec des énoncés spécifiques au stage et à la professionnalisation.

## 8 – Les enseignants impliqués dans le dispositif EFEE d'AMU depuis la mise en place du dispositif EFEE

En cumulé sur 2013/14 et 2014/15, **1 690** enseignants au total ont été impliqués dans le dispositif EFEE d'AMU. 1099 enseignants sont entrés dans le dispositif EFEE en 2014/2015.

Composantes	Enseignants
FEG	346
Sciences	451
ALLSH	230
FSS	44
IMPGT	12
Odontologie	20
Maïeutique	17
FDSP	45
IUT	525
<b>Ensemble</b>	<b>1 690</b>

## 9 – Les rapports de résultats diffusés à l'issue des enquêtes en semestres impairs et en semestres pairs

Sur les deux semestres, 2862 rapports de résultats d'évaluation ont été établis et adressés aux enseignants concernés.

Comme le Guide de référence d'AMU le prévoit, les résultats de l'évaluation de l'enseignement sont adressés à l'enseignant en charge de cet enseignement. La diffusion des résultats EE à d'autres enseignants/responsables/directeur des études, etc. ne peut se faire que si les/l'enseignant(s) impliqué(s) dans l'enseignement ont donné leur accord.

Composantes	Rapports de résultats (EE ou EF) diffusés en semestres impairs	Rapports de résultats (EE ou EF) diffusés en semestres pairs
ALLSH		253
FDSP		42
FEG	375	392
IMPGT		9
Maïeutique		31
Sciences + CTES	295	433
FSS	20	24
Odontologie	8	4
IUT	594	382
<b>Ensemble</b>	<b>1 292</b>	<b>1570</b>

Les filières où les résultats EE ont été adressés au directeur des études avec l'accord des enseignants :

- ⊙ FEG - Les filières du Département FORCO
- ⊙ ALLSH – LEA Allemand
- ⊙ De plus, toujours en FEG, pour les enseignements « partagés » (assurés par plusieurs enseignants), il a été demandé aux enseignants s'ils souhaitent que les questionnaires EE comportent des questions ouvertes.

## 10 - Taux de participation des étudiants par Composante et par modalités de recueil en semestres impairs en 2014/2015

Taux de participation aux enquêtes EFEE par UFR et niveau dans le diplôme en semestres impairs – en %							
Composantes	L1	L2	L3	M1	M2	Taux moyen de participation en %	Soit en effectifs de répondants
SCIENCES	43,8	57,0	38,1			45,5	1 673
FEG	26,9	63,1	51,4	73,1	75,8	44,9	1 173
FSS			45,2			45,2	109
IUT	84,8					84,8	1663
ODONTOLOGIE		92,5			81,8	86,9	146
<b>Ensemble</b>	<b>56,4</b>	<b>61,1</b>	<b>43,9</b>	<b>73,1</b>	<b>78,4</b>	<b>55,0</b>	<b>4 764</b>

Taux de participation aux enquêtes EFEE par modalité de recueil et niveau dans le diplôme en semestres impairs – en %							
Modalités de recueil	L1	L2	L3	M1	M2	Taux moyen de participation en %	Soit en effectifs de répondants
Papier	35,5	65,9	54,5			41,6	972
Salle informatique	81,2	64,9	55,1		81,8	73,5	2 742
E-mailing	34,9	42,1	38,9	73,1	75,8	40,5	1050
<b>Ensemble</b>	<b>56,4</b>	<b>61,1</b>	<b>43,9</b>	<b>73,1</b>	<b>78,4</b>	<b>55,0</b>	<b>4 764</b>

## 11 - Taux de participation des étudiants par Composante et par modalités de recueil en semestres pairs en 2014/2015

Taux de participation aux enquêtes EFEE par UFR et niveau dans le diplôme en semestres pairs – en %							
Composantes	L1	L2	L3	M1	M2	Taux moyen de participation en %	Soit en effectifs de répondants
ALLSH	16,2	27,7	33,3	-	-	22,8	1474
SCIENCES	30,1	53,0	37,5	83,3	-	39,0	1 143
Sciences CTES	19,8	36,8	28,9	-	-	26,7	152
FEG	37,3	26,5	35,1	48,2	61,5	36,1	925
FDSP	8,4	15,7	21,9	-	-	13,0	643
IMPGT	50,0	85,0	91,8	-	-	75,8	166
Maïeutique	-	59,0	55,9	-	-	57,5	42
FSS	7,6	15,6	22,4	-	-	12,2	165
IUT	65,5	-	-	-	-	65,5	1 284
ODONTOLOGIE	-	80,0		77,3	83,3	80,2	207
<b>Ensemble</b>	<b>25,8</b>	<b>29,6</b>	<b>32,3</b>	<b>58,5</b>	<b>72,4</b>	<b>29,0</b>	<b>6 201</b>

Taux de participation aux enquêtes EFEE par modalité de recueil et niveau dans le diplôme en semestres pairs – en %							
Modalités de recueil	L1	L2	L3	M1	M2	Taux moyen de participation en %	Soit en effectifs de répondants
Papier	40,6	58,3	72,0	74,1	-	52,5	1 005
Salle informatique	66,9	79,6	55,1	77,3	83,3	67,9	1 824
E-mailing	12,5	24,6	28,8	43,4	61,5	20,1	3 372
<b>Ensemble</b>	<b>25,8</b>	<b>29,6</b>	<b>32,3</b>	<b>58,5</b>	<b>72,4</b>	<b>29,0</b>	<b>6 201</b>

## ANNEXES

**Annexe 1** – Etat de la participation aux enquêtes EFEE en **semestres impairs**  
2014/15 : p. 12

**Annexe 2** – Etat de la participation aux enquêtes EFEE en **semestres pairs**  
2014/15 : p. 15

**Annexe 3** – Le questionnaire **tronc commun AMU** 2014/2015 évaluant la  
formation : p. 20

**Annexe 4** – Le compte rendu de la **Commission de suivi du dispositif EFEE** du 22  
juin 2015 : p.26

## Enquêtes EFEE en 2014/2015 - Etat de la participation aux enquêtes en semestres impairs en DUT, Licence, Master

UFR	Enquêtes	Niveau	Semestres	Modalités de recueil	Effectifs étudiants	Répondants	Taux de réponse
FEG	L1 MIASHS Aix (Parcours Maths Eco)	L1/DUT1	Impairs	Salle info	49	22	44,9
FEG	L1 tronc commun AES-EG - Schuman	L1/DUT1	Impairs	Papier	541	152	28,1
FEG	L1 tronc commun AES-EG - Canebière	L1/DUT1	Impairs	Papier	542	131	24,2
		<b>Total L1/DUT1</b>			<b>1132</b>	<b>305</b>	<b>26,9</b>
FEG	L2 AES Aix	L2	Impairs	Salle info	118	79	66,9
FEG	L2 AES Marseille	L2	Impairs	Salle info	94	48	51,1
FEG	L2 EG Aix	L2	Impairs	Salle info	194	114	58,8
FEG	L2 EG Marseille	L2	Impairs	Salle info	125	90	72,0
FEG	L2 MIASHS Aix (Parcours Maths Eco) Aix	L2	Impairs	Salle info	36	27	75,0
		<b>Total L2</b>			<b>567</b>	<b>358</b>	<b>63,1</b>
FEG	L3 AES - Administration Economique Juridique Aix	L3	Impairs	Salle info	30	13	43,3
FEG	L3 AES - Administration et Economie des Territoires Marseille	L3	Impairs	Salle info	7	5	71,4
FEG	L3 AES - Gestion Entreprises Aix	L3	Impairs	Salle info	65	23	35,4
FEG	L3 AES - Gestion Entreprises Gap	L3	Impairs	Salle info	36	15	41,7
FEG	L3 AES - Gestion Entreprises Marseille	L3	Impairs	Salle info	57	17	29,8
FEG	L3 AES - Travail Ressources Humaines Marseille	L3	Impairs	Salle info	46	13	28,3
FEG	L3 EG - Economie Aix	L3	Impairs	Salle info	11	8	72,7
FEG	L3 EG - Finance Marseille	L3	Impairs	Salle info	33	8	24,2
FEG	L3 EG - Management Comptable Financier Aix	L3	Impairs	Salle info	84	69	82,1
FEG	L3 EG - Management Firme Organisation Aix	L3	Impairs	Salle info	31	27	87,1
FEG	L3 EG - Management Firme Organisation Marseille	L3	Impairs	Salle info	30	7	23,3
FEG	L3 EG - Management Interfaces Industrie Distribution Aix	L3	Impairs	Salle info	10	10	100,0
FEG	L3 EG - Management International Aix	L3	Impairs	Salle info	82	68	82,9
FEG	L3 EG - Parcours International Aix (13 inscrits + 16 erasmus)	L3	Impairs	Salle info	29	11	37,9
FEG	L3 Gestion - Administration Institutions Culturelles Arles	L3	Impairs	E-mailing	25	1	4,0
FEG	L3 Gestion - Banque Affaires Internationales Marseille	L3	Impairs	E-mailing	39	17	43,6
FEG	L3 Gestion - Métiers Montagne Gap	L3	Impairs	Salle info	31	24	77,4
FEG	L3 Gestion - Sciences Gestion Marseille	L3	Impairs	E-mailing	35	5	14,3
FEG	L3 MIASHS (Parcours Maths Eco) Aix	L3	Impairs	E-mailing	19	11	57,9
FEG	L3 AES TRH Forco	L3	Impairs	E-mailing	15	12	80,0
FEG	LP COCA FORCO	L3	Impairs	E-mailing	26	17	65,4
		<b>Total L3</b>			<b>741</b>	<b>381</b>	<b>51,4</b>
FEG	M2 CCA Forco	M2	Impairs	E-mailing	20	14	70,0
FEG	M2 CAC Forco	M2	Impairs	E-mailing	27	19	70,4
FEG	M1-M2 RH IFCS Forco	M2	Impairs	E-mailing	55	43	78,2
FEG	M2 RH Forco	M2	Impairs	E-mailing	18	15	83,3
		<b>Total M2</b>			<b>120</b>	<b>91</b>	<b>75,8</b>
FEG	M1 CFFP FORCO	M1	Impairs	E-mailing	22	14	63,6
FEG	M1 RH FORCO	M1	Impairs	E-mailing	30	24	80,0
		<b>Total M1</b>			<b>52</b>	<b>38</b>	<b>73,1</b>
<b>Total FEG</b>					<b>2612</b>	<b>1173</b>	<b>44,9</b>
FFS	L3 STAPS ESPM	L3	Impairs	E-mailing	39	29	74,4
FFS	L3 STAPS APAS	L3	Impairs	E-mailing	38	16	42,1
FFS	L3 STAPS MS	L3	Impairs	E-mailing	68	33	48,5
FFS	L3 STAPS Education - Collège et lycée	L3	Impairs	E-mailing	80	18	22,5
FFS	L3 STAPS Education - Ecoles	L3	Impairs	E-mailing	16	13	81,3
<b>Total FFS</b>					<b>241</b>	<b>109</b>	<b>45,2</b>
IUT	DUT 1 Génie chimique génie des procédés	L1/DUT1	Impairs	Salle info	52	44	84,6
IUT	DUT 1 Mesures physiques	L1/DUT1	Impairs	Salle info	102	91	89,2
IUT	DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle	L1/DUT1	Impairs	Salle info	80	43	53,8
IUT	DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle	L1/DUT1	Impairs	Salle info	75	65	86,7
IUT	DUT 1 Chimie	L1/DUT1	Impairs	Salle info	108	95	88,0
IUT	DUT 1 Carrières sociales option Gestion urbaine	L1/DUT1	Impairs	Salle info	62	53	85,5
IUT	DUT 1 Informatique	L1/DUT1	Impairs	Salle info	140	109	77,9
IUT	DUT 1 Informatique	L1/DUT1	Impairs	Salle info	60	57	95,0
IUT	DUT 1 Génie Biologique	L1/DUT1	Impairs	Salle info	65	58	89,2
IUT	DUT 1 Génie Mécanique et Productique	L1/DUT1	Impairs	Salle info	118	109	92,4
IUT	DUT 1 Gestion administrative et commerciale des organisations	L1/DUT1	Impairs	Salle info	60	44	73,3
IUT	DUT 1 Gestion des entreprises et des administrations	L1/DUT1	Impairs	Salle info	144	83	57,6

## Enquêtes EFEE en 2014/2015 - Etat de la participation aux enquêtes en semestres impairs en DUT, Licence, Master

UFR	Enquêtes	Niveau	Semestres	Modalités de recueil	Effectifs étudiants	Répondants	Taux de réponse
IUT	DUT 1 Gestion des entreprises et des administrations	L1/DUT1	Impairs	Salle info	74	66	89,2
IUT	DUT 1 Gestion des entreprises et des administrations	L1/DUT1	Impairs	Salle info	127	121	95,3
IUT	DUT 1 Gestion Logistique et Transport	L1/DUT1	Impairs	Salle info	102	95	93,1
IUT	DUT 1 Hygiène Sécurité Environnement	L1/DUT1	Impairs	Salle info	108	97	89,8
IUT	DUT 1 Info Communication - Métiers du livre	L1/DUT1	Impairs	Salle info	57	57	100,0
IUT	DUT 1 Métiers du multimédia et de l'internet	L1/DUT1	Impairs	Salle info	56	37	66,1
IUT	DUT 1 Qualité Logistique industrielle et organisation	L1/DUT1	Impairs	Salle info	18	13	72,2
IUT	DUT 1 Réseaux et télécommunications	L1/DUT1	Impairs	Salle info	64	60	93,8
IUT	DUT 1 Techniques de commercialisation	L1/DUT1	Impairs	Salle info	125	112	89,6
IUT	DUT 1 Techniques de commercialisation	L1/DUT1	Impairs	Salle info	86	77	89,5
IUT	DUT 1 Génie thermique et énergie	L1/DUT1	Impairs	Salle info	77	77	100,0
<b>Total IUT</b>					<b>1960</b>	<b>1663</b>	<b>84,8</b>
Odontologie	L2 Odontologie	L2	Impairs	Salle info	80	74	92,5
Odontologie	M2 Odontologie	M2	Impairs	Salle info	88	72	81,8
<b>Total Odontologie</b>					<b>168</b>	<b>146</b>	<b>86,9</b>
Sciences	L1 Biologie Aix	L1/DUT1	Impairs	Papier	114	59	51,8
Sciences	L1 Biologie Luminy	L1/DUT1	Impairs	Papier	164	71	43,3
Sciences	L1 Biologie Saint Charles	L1/DUT1	Impairs	Papier	289	132	45,7
Sciences	L1 MPCJ Saint Jérôme	L1/DUT1	Impairs	Papier	19	16	84,2
Sciences	L1 Physique Chimie Aix	L1/DUT1	Impairs	Papier	62	33	53,2
Sciences	L1 Physique Chimie Luminy	L1/DUT1	Impairs	Papier	59	30	50,8
Sciences	L1 Physique Chimie Saint Charles	L1/DUT1	Impairs	Papier	45	27	60,0
Sciences	L1 Physique Chimie Saint Jérôme	L1/DUT1	Impairs	Papier	38	22	57,9
Sciences	L1 Sciences et Humanités St Charles	L1/DUT1	Impairs	Papier	64	45	70,3
Sciences	L1 SVT Aix	L1/DUT1	Impairs	E-mailing	68	21	30,9
Sciences	L1 SVT Luminy	L1/DUT1	Impairs	E-mailing	103	37	35,9
Sciences	L1 SVT Saint Charles	L1/DUT1	Impairs	E-mailing	108	36	33,3
Sciences	L1 SVT CUGPE St Charles	L1/DUT1	Impairs	E-mailing	17	12	70,6
Sciences	L1 SPI Aix	L1/DUT1	Impairs	Papier	67	25	37,3
Sciences	L1 SPI St Jérôme	L1/DUT1	Impairs	Papier	78	45	57,7
Sciences	L1 tronc commun Maths Info Saint Charles	L1/DUT1	Impairs	E-mailing	199	40	20,1
Sciences	L1 tronc commun Maths Info Aix	L1/DUT1	Impairs	E-mailing	149	69	46,3
Sciences	L1 tronc commun Maths Info Luminy	L1/DUT1	Impairs	E-mailing	123	53	43,1
		<b>Total L1/DUT1</b>			<b>1766</b>	<b>773</b>	<b>43,8</b>
Sciences	L2 Info Aix	L2	Impairs	Salle info	31	10	32,3
Sciences	L2 Info Luminy	L2	Impairs	Salle info	33	11	33,3
Sciences	L2 Info Saint Charles	L2	Impairs	Salle info	37	8	21,6
Sciences	L2 SVT Biodiversité et Ecologie Aix	L2	Impairs	E-mailing	15	8	53,3
Sciences	L2 SVT Biodiversité et Ecologie St Jérôme	L2	Impairs	E-mailing	15	8	53,3
Sciences	L2 SVT CUGPE St Charles	L2	Impairs	E-mailing	22	12	54,5
Sciences	L2 SVT Hommes et Milieux St Charles	L2	Impairs	E-mailing	16	5	31,3
Sciences	L2 SVT Mer Luminy	L2	Impairs	E-mailing	71	31	43,7
Sciences	L2 SVT Parcours SVT St Charles	L2	Impairs	E-mailing	17	15	88,2
Sciences	L2 SVT Terre Aix	L2	Impairs	E-mailing	12	7	58,3
Sciences	L2 SVT Terre St Charles	L2	Impairs	E-mailing	11	3	27,3
Sciences	L2 MPCJ St Jérôme	L2	Impairs	Papier	13	12	92,3
Sciences	L2 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique Luminy	L2	Impairs	Papier	38	22	57,9
Sciences	L2 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique St Charles	L2	Impairs	Papier	48	44	91,7
Sciences	L2 Biologie Cellulaire Luminy	L2	Impairs	Papier	57	52	91,2
Sciences	Charles	L2	Impairs	Papier	33	21	63,6
Sciences	L2 Biologie Humaine et Biotechnologies Saint Charles	L2	Impairs	Papier	95	60	63,2
Sciences	L2 Physiologie et Neurosciences - Aix	L2	Impairs	Papier	32	23	71,9
Sciences	L2 Physiologie et Neurosciences - Saint Charles	L2	Impairs	Papier	57	12	21,1
Sciences	L2 Sciences et Humanités St Charles	L2	Impairs	Papier	30	22	73,3
Sciences	L2 SPI Aix	L2	Impairs	Papier	25	18	72,0
Sciences	L2 SPI St Jérôme	L2	Impairs	Papier	40	26	65,0
Sciences	L2 PC Chimie Aix	L2	Impairs	Salle info	17	14	82,4
Sciences	L2 PC Chimie Luminy	L2	Impairs	Salle info	16	4	25,0
Sciences	L2 PC Chimie St Jérôme	L2	Impairs	Salle info	24	12	50,0
Sciences	L2 PC Physique Aix	L2	Impairs	Salle info	14	11	78,6
Sciences	L2 PC Physique Biologie	L2	Impairs	Salle info	2	1	50,0
Sciences	L2 PC Physique Chimie Aix	L2	Impairs	Salle info	6	4	66,7
Sciences	L2 PC Physique Chimie Luminy	L2	Impairs	Salle info	8	3	37,5
Sciences	L2 PC Physique Chimie Saint Jérôme	L2	Impairs	Salle info	14	6	42,9
Sciences	L2 PC Physique Luminy	L2	Impairs	Salle info	37	17	45,9

## Enquêtes EFEE en 2014/2015 - Etat de la participation aux enquêtes en semestres impairs en DUT, Licence, Master

UFR	Enquêtes	Niveau	Semestres	Modalités de recueil	Effectifs étudiants	Répondants	Taux de réponse
Sciences	L2 PC Physique Saint Jérôme	L2	Impairs	Salle info	19	14	73,7
		<b>Total L2</b>			<b>905</b>	<b>516</b>	<b>57,0</b>
Sciences	L3 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique - Spécialité Biochimie - Luminy	L3	Impairs	E-mailing	18	6	33,3
Sciences	L3 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique - Spécialité Imbio - Luminy	L3	Impairs	E-mailing	22	9	40,9
Sciences	L3 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique (Chimie vivant) - St Charles	L3	Impairs	E-mailing	13	4	30,8
Sciences	L3 Biologie Cellulaire Luminy	L3	Impairs	E-mailing	76	30	39,5
Sciences	L3 Biologie des Organismes et Evolution - SVT - Saint Charles	L3	Impairs	E-mailing	16	6	37,5
Sciences	L3 Biologie Humaine et Biotechnologies Saint Charles	L3	Impairs	E-mailing	73	26	35,6
Sciences	L3 Info Aix	L3	Impairs	Salle info	26	12	46,2
Sciences	L3 Info Luminy	L3	Impairs	Salle info	50	21	42,0
Sciences	L3 Info Saint Charles	L3	Impairs	Salle info	29	12	41,4
Sciences	L3 Maths Luminy	L3	Impairs	Salle info	19	4	21,1
Sciences	L3 Maths St Charles	L3	Impairs	Salle info	63	19	30,2
Sciences	L3 Mécanique St Jérôme	L3	Impairs	E-mailing	25	7	28,0
Sciences	L3 MPC St Jérôme	L3	Impairs	Salle info	11	9	81,8
Sciences	L3 PC Chimie Luminy	L3	Impairs	E-mailing	23	10	43,5
Sciences	L3 PC Chimie Saint Jérôme	L3	Impairs	E-mailing	38	17	44,7
Sciences	L3 PC Génie des procédés St Jérôme	L3	Impairs	E-mailing	30	11	36,7
Sciences	L3 PC Physique Biologie Luminy	L3	Impairs	E-mailing	1	0	0,0
Sciences	L3 PC Physique Chimie Luminy	L3	Impairs	E-mailing	6	0	0,0
Sciences	L3 PC Physique Chimie Saint Jérôme	L3	Impairs	E-mailing	10	4	40,0
Sciences	L3 PC Physique Luminy	L3	Impairs	E-mailing	55	21	38,2
Sciences	L3 PC Physique Saint Jérôme	L3	Impairs	E-mailing	20	7	35,0
Sciences	L3 Pluri Sciences St Charles	L3	Impairs	E-mailing	1	1	100,0
Sciences	L3 Physiologie et Neurosciences AC - Saint Charles	L3	Impairs	E-mailing	44	18	40,9
Sciences	L3 Physiologie et Neurosciences FP - Saint Jérôme	L3	Impairs	E-mailing	18	6	33,3
Sciences	L3 Sciences et Humanités St Charles	L3	Impairs	Papier	22	12	54,5
Sciences	L3 Sciences Sanitaires et Sociales St Jérôme	L3	Impairs	Papier	41	19	46,3
Sciences	L3 SPI - AGE - St Jérôme	L3	Impairs	Papier	13	3	23,1
Sciences	L3 SPI - IM - Château-Gombert	L3	Impairs	Papier	59	19	32,2
Sciences	L3 SPI - PAI - Saint Jérôme	L3	Impairs	Papier	30	1	3,3
Sciences	L3 SPI - SDE Saint Jérôme	L3	Impairs	Papier	5	1	20,0
Sciences	L3 SVT Biodiversité et Ecologie St Jérôme	L3	Impairs	E-mailing	18	7	38,9
Sciences	L3 SVT Hommes et Milieux St Charles	L3	Impairs	E-mailing	33	9	27,3
Sciences	L3 SVT Mer Luminy	L3	Impairs	E-mailing	47	26	55,3
Sciences	L3 SVT parcours SVT St Charles	L3	Impairs	E-mailing	15	8	53,3
Sciences	L3 SVT Plurisciences St Charles	L3	Impairs	E-mailing	6	5	83,3
Sciences	L3 SVT Terre Arbois	L3	Impairs	E-mailing	32	14	43,8
		<b>Total L3</b>			<b>1008</b>	<b>384</b>	<b>38,1</b>
<b>Total Sciences</b>					<b>3679</b>	<b>1673</b>	<b>45,5</b>
<b>Total général EFEE 2014/15 - Semestres Impairs</b>					<b>8660</b>	<b>4764</b>	<b>55,0</b>

### Enquêtes EFEE en 2014/2015 - Etat de la participation aux enquêtes en semestres pairs en DUT, Licence, Master

UFR	Enquêtes	Niveau	Semestres	Modalités de recueil	Effectifs étudiants	Répondants	Taux de réponse
ALLSH	L1 Anthropologie	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	118	17	14,4
ALLSH	L1 Géographie	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	96	26	27,1
ALLSH	L1 Histoire	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	361	61	16,9
ALLSH	L1 Histoire de l'art et archéologie	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	164	25	15,2
ALLSH	L1 LEA Allemand	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	57	8	14,0
ALLSH	L1 LEA Arabe	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	91	20	22,0
ALLSH	L1 LEA Espagnol	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	409	41	10,0
ALLSH	L1 LEA Japonais	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	132	30	22,7
ALLSH	L1 Lettres Modernes	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	256	39	15,2
ALLSH	L1 LLCE Arabe	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	110	13	11,8
ALLSH	L1 LLCE Chinois	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	19	4	21,1
ALLSH	L1 LLCE Japonais	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	98	32	32,7
ALLSH	L1 Musicologie	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	136	22	16,2
ALLSH	L1 Philosophie	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	81	11	13,6
ALLSH	L1 Psychologie	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	1097	124	11,3
ALLSH	L1 Sciences du langage	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	62	22	35,5
ALLSH	L1 LEA Portugais	L1/DUT1	Pairs	Papier	44	14	31,8
ALLSH	L1 LLCE Allemand	L1/DUT1	Pairs	Papier	24	10	41,7
ALLSH	L1 LLCE Espagnol	L1/DUT1	Pairs	Papier	97	36	37,1
ALLSH	L1 LLCE Portugais	L1/DUT1	Pairs	Papier	21	7	33,3
		<b>Total L1/DUT1</b>			<b>3473</b>	<b>562</b>	<b>16,2</b>
ALLSH	L2 Anthropologie	L2	Pairs	E-mailing	71	23	32,4
ALLSH	L2 Géographie	L2	Pairs	E-mailing	46	24	52,2
ALLSH	L2 Histoire	L2	Pairs	E-mailing	160	35	21,9
ALLSH	L2 Histoire de l'art et archéologie	L2	Pairs	E-mailing	93	24	25,8
ALLSH	L2 LEA Allemand	L2	Pairs	E-mailing	36	7	19,4
ALLSH	L2 LEA Arabe	L2	Pairs	E-mailing	24	3	12,5
ALLSH	L2 LEA Espagnol	L2	Pairs	E-mailing	165	32	19,4
ALLSH	L2 LEA Japonais	L2	Pairs	E-mailing	43	22	51,2
ALLSH	L2 Lettres Modernes	L2	Pairs	E-mailing	105	21	20,0
ALLSH	L2 LLCE Arabe	L2	Pairs	E-mailing	39	11	28,2
ALLSH	L2 LLCE Chinois	L2	Pairs	E-mailing	16	6	37,5
ALLSH	L2 LLCE Japonais	L2	Pairs	E-mailing	38	21	55,3
ALLSH	L2 Musicologie	L2	Pairs	E-mailing	57	33	57,9
ALLSH	L2 Philosophie	L2	Pairs	E-mailing	50	2	4,0
ALLSH	L2 Psychologie	L2	Pairs	E-mailing	431	113	26,2
ALLSH	L2 Sciences du langage	L2	Pairs	E-mailing	34	14	41,2
ALLSH	L2 LEA Portugais	L2	Pairs	Papier	12	8	66,7
ALLSH	L2 LLCE Allemand	L2	Pairs	Papier	12	4	33,3
ALLSH	L2 LLCE Espagnol	L2	Pairs	Papier	54	7	13,0
ALLSH	L2 LLCE Portugais	L2	Pairs	Papier	7	4	57,1
		<b>Total L2</b>			<b>1493</b>	<b>414</b>	<b>27,7</b>
ALLSH	L3 Anthropologie	L3	Pairs	E-mailing	56	21	37,5
ALLSH	L3 Cinéma	L3	Pairs	E-mailing	41	20	48,8
ALLSH	L3 Géographie	L3	Pairs	E-mailing	70	28	40,0
ALLSH	L3 Histoire	L3	Pairs	E-mailing	164	49	29,9
ALLSH	L3 Histoire de l'art et archéologie	L3	Pairs	E-mailing	91	28	30,8
ALLSH	L3 LEA Allemand	L3	Pairs	E-mailing	25	6	24,0
ALLSH	L3 LEA Arabe	L3	Pairs	E-mailing	18	4	22,2
ALLSH	L3 LEA Espagnol	L3	Pairs	E-mailing	100	26	26,0
ALLSH	L3 LEA Italien	L3	Pairs	E-mailing	27	13	48,1
ALLSH	L3 LEA Japonais	L3	Pairs	E-mailing	37	14	37,8
ALLSH	L3 LEA Portugais	L3	Pairs	E-mailing	10	2	20,0
ALLSH	L3 Lettres Modernes	L3	Pairs	E-mailing	98	15	15,3
ALLSH	L3 LLCE Arabe	L3	Pairs	E-mailing	37	12	32,4
ALLSH	L3 LLCE Chinois	L3	Pairs	E-mailing	18	4	22,2
ALLSH	L3 LLCE Japonais	L3	Pairs	E-mailing	43	25	58,1
ALLSH	L3 Musicologie	L3	Pairs	E-mailing	48	18	37,5
ALLSH	L3 Philosophie	L3	Pairs	E-mailing	47	6	12,8
ALLSH	L3 Psychologie	L3	Pairs	E-mailing	387	93	24,0
ALLSH	L3 Sciences du langage	L3	Pairs	E-mailing	15	7	46,7
ALLSH	L3 LLCE Allemand	L3	Pairs	Papier	13	4	30,8
ALLSH	L3 LLCE Portugais	L3	Pairs	Papier	3	2	66,7
ALLSH	L3 Sciences de l'éducation A	L3	Pairs	Papier	146	101	69,2
		<b>Total L3</b>			<b>1494</b>	<b>498</b>	<b>33,3</b>
<b>Total ALLSH</b>					<b>6460</b>	<b>1474</b>	<b>22,8</b>



Enquêtes EFEE en 2014/2015 - Etat de la participation aux enquêtes en semestres pairs en DUT, Licence, Master

UFR	Enquêtes	Niveau	Semestres	Modalités de recueil	Effectifs étudiants	Répondants	Taux de réponse
FDSP	L1 Droit Aix Division A	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	816	91	11,2%
FDSP	L1 Droit Aix Division B	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	715	80	11,2%
FDSP	L1 Droit Marseille Division A	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	748	24	3,2%
FDSP	L1 Droit Marseille Division B	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	276	13	4,7%
FDSP	L1 Arles	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	118	16	13,6%
		<b>Total L1/DUT1</b>			<b>2673</b>	<b>224</b>	<b>8,4%</b>
FDSP	L2 Droit Aix Division A	L2	Pairs	E-mailing	416	95	22,8%
FDSP	L2 Droit Aix Division B	L2	Pairs	E-mailing	399	64	16,0%
FDSP	L2 Droit Marseille	L2	Pairs	E-mailing	408	30	7,4%
FDSP	L2 Arles	L2	Pairs	E-mailing	35	8	22,9%
		<b>Total L2</b>			<b>1258</b>	<b>197</b>	<b>15,7%</b>
FDSP	L3 Droit Aix Division A	L3	Pairs	E-mailing	495	98	19,8%
FDSP	L3 Droit Aix Division B	L3	Pairs	E-mailing	194	37	19,1%
FDSP	L3 Droit Marseille	L3	Pairs	E-mailing	273	67	24,5%
FDSP	L3 Arles	L3	Pairs	E-mailing	31	12	38,7%
FDSP	L3 LAP	L3	Pairs	E-mailing	19	8	42,1%
		<b>Total L3</b>			<b>1012</b>	<b>222</b>	<b>21,9%</b>
<b>Total FDSP</b>					<b>4943</b>	<b>643</b>	<b>13,0%</b>
FEG	L1 MIASHS Aix (Parcours Maths Eco)	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	51	11	21,6
FEG	L1 AES - Aix	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	209	36	17,2
FEG	L1 AES - Marseille	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	265	14	5,3
FEG	L1 EG - Aix	L1/DUT1	Pairs	Salle info	202	150	74,3
FEG	L1 EG - Marseille	L1/DUT1	Pairs	Salle info	156	118	75,6
		<b>Total L1/DUT1</b>			<b>883</b>	<b>329</b>	<b>37,3</b>
FEG	L2 AES Aix	L2	Pairs	E-mailing	118	28	23,7
FEG	L2 AES Marseille	L2	Pairs	E-mailing	100	25	25,0
FEG	L2 EG Aix	L2	Pairs	E-mailing	193	61	31,6
FEG	L2 EG Marseille	L2	Pairs	E-mailing	124	23	18,5
FEG	L2 MIASHS Aix (Parcours Maths Eco) Aix	L2	Pairs	E-mailing	39	15	38,5
		<b>Total L2</b>			<b>574</b>	<b>152</b>	<b>26,5</b>
FEG	DU DCGU FORCO	L3	Pairs	E-mailing	23	5	21,7
FEG	DU Paie FORCO	L3	Pairs	E-mailing	25	16	64,0
FEG	L3 AES - Administration Economique Juridique Aix	L3	Pairs	E-mailing	30	7	23,3
FEG	L3 AES - Administration et Economie des Territoires Marseille	L3	Pairs	E-mailing	7	4	57,1
FEG	L3 AES - Gestion Entreprises Aix	L3	Pairs	E-mailing	66	23	34,8
FEG	L3 AES - Gestion Entreprises Marseille	L3	Pairs	E-mailing	59	6	10,2
FEG	L3 AES - Travail Ressources Humaines Marseille	L3	Pairs	E-mailing	47	17	36,2
FEG	L3 EG - Economie Aix	L3	Pairs	E-mailing	11	2	18,2
FEG	L3 EG - Finance Marseille	L3	Pairs	E-mailing	33	9	27,3
FEG	L3 EG - Management Comptable Financier Aix	L3	Pairs	E-mailing	84	38	45,2
FEG	L3 EG - Management Firme Organisation Aix	L3	Pairs	E-mailing	32	12	37,5
FEG	L3 EG - Management Firme Organisation Marseille	L3	Pairs	E-mailing	31	6	19,4
FEG	L3 EG - Management Interfaces Industrie Distribution Aix	L3	Pairs	E-mailing	10	8	80,0
FEG	L3 EG - Management International Aix	L3	Pairs	E-mailing	83	38	45,8
FEG	L3 Gestion - Administration Institutions Culturelles Arles	L3	Pairs	E-mailing	27	6	22,2
FEG	L3 Gestion - Banque Affaires Internationales Marseille	L3	Pairs	E-mailing	38	10	26,3
FEG	L3 Gestion - Sciences Gestion Marseille	L3	Pairs	E-mailing	35	7	20,0
FEG	L3 MIASHS (Parcours Maths Eco) Aix	L3	Pairs	E-mailing	18	6	33,3
FEG	LP Coca FORCO	L3	Pairs	E-mailing	26	8	30,8
FEG	L3 AES TRH FORCO	L3	Pairs	E-mailing	15	7	46,7
FEG	L3 AES - Gestion Entreprises Gap	L3	Pairs	Salle info	36	21	58,3
FEG	L3 Gestion - Métiers Montagne Gap	L3	Pairs	Salle info	31	13	41,9
		<b>Total L3</b>			<b>767</b>	<b>269</b>	<b>35,1</b>
FEG	Master 2 CCA FORCO	M2	Pairs	E-mailing	20	11	55,0
FEG	M1/M2 RH IFCS FORCO	M2	Pairs	E-mailing	54	32	59,3
FEG	M2 RH Civil FORCO	M2	Pairs	E-mailing	17	13	76,5
		<b>Total M2</b>			<b>91</b>	<b>56</b>	<b>61,5</b>
FEG	M1 RHO	M1	Pairs	E-mailing	108	39	36,1
FEG	M1 MLS	M1	Pairs	Papier	85	63	74,1
FEG	M1CFFC Forco	M1	Pairs	E-mailing	22	7	31,8
FEG	M1 RH Forco	M1	Pairs	E-mailing	32	10	31,3
		<b>Total M1</b>			<b>247</b>	<b>119</b>	<b>48,2</b>
<b>Total FEG</b>					<b>2562</b>	<b>925</b>	<b>36,1</b>
FFS	L1 STAPS Marseille	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	789	60	7,6
FFS	L2 STAPS Marseille	L2	Pairs	E-mailing	327	51	15,6
		<b>Total L2</b>			<b>327</b>	<b>51</b>	<b>15,6</b>

### Enquêtes EFEE en 2014/2015 - Etat de la participation aux enquêtes en semestres pairs en DUT, Licence, Master

UFR	Enquêtes	Niveau	Semestres	Modalités de recueil	Effectifs étudiants	Répondants	Taux de réponse
FFS	L3 STAPS ESPM	L3	Pairs	E-mailing	39	17	43,6
FFS	L3 STAPS APAS	L3	Pairs	E-mailing	38	11	28,9
FFS	L3 STAPS MS	L3	Pairs	E-mailing	68	10	14,7
FFS	L3 STAPS Education - Collège et lycée	L3	Pairs	E-mailing	80	11	13,8
FFS	L3 STAPS Education - Ecoles	L3	Pairs	E-mailing	16	5	31,3
		<b>Total L3</b>			<b>241</b>	<b>54</b>	<b>22,4</b>
<b>Total FFS</b>					<b>1357</b>	<b>165</b>	<b>12,2</b>
IMPGT	L1 Management public	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	74	37	50,0
IMPGT	L2 Management public	L2	Pairs	E-mailing	60	51	85,0
IMPGT	L3 Management public	L3	Pairs	Papier	85	78	91,8
<b>Total IMPGT</b>					<b>219</b>	<b>166</b>	<b>75,8</b>
IUT	DUT 1 Génie chimique génie des procédés (GCGP)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	52	35	67,3
IUT	DUT 1 Mesures physiques (MP)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	102	81	79,4
IUT	DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (GEII)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	80	24	30,0
IUT	DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle (GEII)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	75	45	60,0
IUT	DUT 1 Chimie	L1/DUT1	Pairs	Salle info	108	89	82,4
IUT	DUT 1 Carrières sociales option Gestion urbaine	L1/DUT1	Pairs	Salle info	62	41	66,1
IUT	DUT 1 Informatique	L1/DUT1	Pairs	Salle info	140	60	42,9
IUT	DUT 1 Informatique	L1/DUT1	Pairs	Salle info	60	18	30,0
IUT	DUT 1 Génie Biologique (GB)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	65	58	89,2
IUT	DUT 1 Génie Mécanique et Productique (GMP)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	118	85	72,0
IUT	DUT 1 Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	60	45	75,0
IUT	DUT 1 Gestion des entreprises et des administrations (GEA)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	144	49	34,0
IUT	DUT 1 Gestion des entreprises et des administrations (GEA)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	74	61	82,4
IUT	DUT 1 Gestion des entreprises et des administrations (GEA)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	127	39	30,7
IUT	DUT 1 Gestion Logistique et Transport (GLT)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	102	95	93,1
IUT	DUT 1 Hygiène Sécurité Environnement (HSE)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	108	90	83,3
IUT	DUT 1 Info Communication - Métiers du livre (MLP)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	57	50	87,7
IUT	DUT 1 Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	56	23	41,1
IUT	DUT 1 Qualité Logistique industrielle et organisation (QLIO)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	18	13	72,2
IUT	DUT 1 Réseaux et télécommunications (R&T)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	64	52	81,3
IUT	DUT 1 Techniques de commercialisation (TC)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	125	111	88,8
IUT	DUT 1 Techniques de commercialisation (TC)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	86	61	70,9
IUT	DUT 1 Génie thermique et énergie (GTE)	L1/DUT1	Pairs	Salle info	77	59	76,6
<b>Total IUT</b>					<b>1960</b>	<b>1284</b>	<b>65,5</b>
Maïeutique	L2 Maïeutique	L2	Pairs	E-mailing	39	23	59,0
Maïeutique	L3 Maïeutique	L3	Pairs	E-mailing	34	19	55,9%
<b>Total Maïeutique</b>					<b>73</b>	<b>42</b>	<b>57,5%</b>
Odontologie	L2 Odontologie	L2	Pairs	Salle info	80	64	80,0
Odontologie	M1 Odontologie	M1	Pairs	Salle info	88	68	77,3
Odontologie	M2 odontologie	M2	Pairs	Salle info	90	75	83,3
<b>Total Odontologie</b>					<b>258</b>	<b>207</b>	<b>80,2</b>
Sciences	L1 Physique Chimie Aix	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	62	16	25,8
Sciences	L1 Physique Chimie Luminy	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	59	19	32,2
Sciences	L1 Physique Chimie Saint Charles	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	45	13	28,9
Sciences	L1 Physique Chimie Saint Jérôme	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	38	4	10,5
Sciences	L1 tronc commun Maths Info Saint Charles	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	199	16	8,0
Sciences	L1 tronc commun Maths Info Aix	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	149	19	12,8
Sciences	L1 tronc commun Maths Info Luminy	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	123	19	15,4
Sciences	L1 Biologie Aix	L1/DUT1	Pairs	Papier	114	56	49,1
Sciences	L1 Biologie Luminy	L1/DUT1	Pairs	Papier	164	57	34,8
Sciences	L1 Biologie Saint Charles	L1/DUT1	Pairs	Papier	289	145	50,2
Sciences	L1 Sciences et Humanités St Charles	L1/DUT1	Pairs	Papier	64	25	39,1
Sciences	L1 SPI Aix	L1/DUT1	Pairs	Papier	67	23	34,3
Sciences	L1 SPI St Jérôme	L1/DUT1	Pairs	Papier	78	18	23,1
Sciences	L1 MPCJ Saint Jérôme	L1/DUT1	Pairs	Salle info	19	12	63,2
		<b>Total L1/DUT1</b>			<b>1470</b>	<b>442</b>	<b>30,1</b>

### Enquêtes EFEE en 2014/2015 - Etat de la participation aux enquêtes en semestres pairs en DUT, Licence, Master

UFR	Enquêtes	Niveau	Semestres	Modalités de recueil	Effectifs étudiants	Répondants	Taux de réponse
Sciences	L2 Info Aix	L2	Pairs	E-mailing	31	9	29,0
Sciences	L2 Info Luminy	L2	Pairs	E-mailing	33	11	33,3
Sciences	L2 Info Saint Charles	L2	Pairs	E-mailing	37	6	16,2
Sciences	L2 PC Chimie Aix	L2	Pairs	E-mailing	17	4	23,5
Sciences	L2 PC Chimie Luminy	L2	Pairs	E-mailing	16	8	50,0
Sciences	L2 PC Chimie St Jérôme	L2	Pairs	E-mailing	24	5	20,8
Sciences	L2 PC Physique Aix	L2	Pairs	E-mailing	14	10	71,4
Sciences	L2 PC Physique Biologie	L2	Pairs	E-mailing	2	1	50,0
Sciences	L2 PC Physique Chimie Aix	L2	Pairs	E-mailing	6	4	66,7
Sciences	L2 PC Physique Chimie Luminy	L2	Pairs	E-mailing	8	2	25,0
Sciences	L2 PC Physique Chimie Saint Jérôme	L2	Pairs	E-mailing	14	3	21,4
Sciences	L2 PC Physique Luminy	L2	Pairs	E-mailing	37	10	27,0
Sciences	L2 PC Physique Saint Jérôme	L2	Pairs	E-mailing	19	10	52,6
Sciences	L2 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique Luminy	L2	Pairs	Papier	38	26	68,4
Sciences	L2 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique St Charles	L2	Pairs	Papier	48	26	54,2
Sciences	L2 Biologie Cellulaire Luminy	L2	Pairs	Papier	57	46	80,7
Sciences	L2 Biologie des Organismes et Evolution - SVT - Saint Charles	L2	Pairs	Papier	33	16	48,5
Sciences	L2 Biologie Humaine et Biotechnologies Saint Charles	L2	Pairs	Papier	95	47	49,5
Sciences	L2 Physiologie et Neurosciences - Aix	L2	Pairs	Papier	32	27	84,4
Sciences	L2 Physiologie et Neurosciences - Saint Charles	L2	Pairs	Papier	57	45	78,9
Sciences	L2 Sciences et Humanités St Charles	L2	Pairs	Papier	30	13	43,3
Sciences	L2 SPI Aix	L2	Pairs	Papier	25	16	64,0
Sciences	L2 SPI St Jérôme	L2	Pairs	Papier	40	30	75,0
Sciences	L2 MPCJ St Jérôme	L2	Pairs	Salle info	13	10	76,9
		<b>Total L2</b>			<b>726</b>	<b>385</b>	<b>53,0</b>
Sciences	L3 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique - Spécialité Biochimie - Luminy	L3	Pairs	E-mailing	18	7	38,9
Sciences	L3 Biochimie, Chimie Biopharmaceutique - Spécialité Imbio - Luminy	L3	Pairs	E-mailing	22	8	36,4
Sciences	L3 Biologie Cellulaire Luminy	L3	Pairs	E-mailing	76	26	34,2
Sciences	L3 Biologie des Organismes et Evolution - SVT - Saint Charles	L3	Pairs	E-mailing	16	8	50,0
Sciences	L3 Biologie Humaine et Biotechnologies Saint Charles	L3	Pairs	E-mailing	73	19	26,0
Sciences	L3 Info Aix	L3	Pairs	E-mailing	26	10	38,5
Sciences	L3 Info Luminy	L3	Pairs	E-mailing	50	24	48,0
Sciences	L3 Info Saint Charles	L3	Pairs	E-mailing	29	9	31,0
Sciences	L3 Mécanique St Jérôme	L3	Pairs	E-mailing	25	6	24,0
Sciences	L3 PC Chimie Luminy	L3	Pairs	E-mailing	23	7	30,4
Sciences	L3 PC Chimie Saint Jérôme	L3	Pairs	E-mailing	38	9	23,7
Sciences	L3 PC Génie des procédés St Jérôme	L3	Pairs	E-mailing	30	9	30,0
Sciences	L3 PC Physique Biologie Luminy	L3	Pairs	E-mailing	1	0	0,0
Sciences	L3 PC Physique Chimie Luminy	L3	Pairs	E-mailing	6	1	16,7
Sciences	L3 PC Physique Chimie Saint Jérôme	L3	Pairs	E-mailing	10	3	30,0
Sciences	L3 PC Physique Luminy	L3	Pairs	E-mailing	55	23	41,8
Sciences	L3 PC Physique Saint Jérôme	L3	Pairs	E-mailing	20	6	30,0
Sciences	L3 PC Pluri Sciences St Charles	L3	Pairs	E-mailing	1	1	100,0
Sciences	L3 Physiologie et Neurosciences AC - Saint Charles	L3	Pairs	E-mailing	44	20	45,5
Sciences	L3 Physiologie et Neurosciences FP - Saint Jérôme	L3	Pairs	E-mailing	18	7	38,9
Sciences	L3 SPI - IM - Château-Gombert	L3	Pairs	E-mailing	59	20	33,9
Sciences	L3 SPI - PAI - Saint Jérôme	L3	Pairs	E-mailing	30	3	10,0
Sciences	L3 Sciences et Humanités St Charles	L3	Pairs	Papier	22	8	36,4
Sciences	L3 Sciences Sanitaires et Sociales St Jérôme	L3	Pairs	Papier	41	32	78,0
Sciences	L3 SPI - AGE - St Jérôme	L3	Pairs	Papier	13	6	46,2
Sciences	L3 SPI - SDE Saint Jérôme	L3	Pairs	Papier	5	5	100,0
Sciences	L3 MPCJ St Jérôme	L3	Pairs	Salle info	11	9	81,8
		<b>Total L3</b>			<b>762</b>	<b>286</b>	<b>37,5</b>
Sciences	M1 Neurosciences	M1	Pairs	E-mailing	36	30	83,3
		<b>Total M1</b>			<b>36</b>	<b>30</b>	<b>83,3</b>
<b>Total Sciences</b>			Pairs		<b>2932</b>	<b>1143</b>	<b>39,0</b>
Sciences CTES	L1 Biologie TE	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	104	26	25,0
Sciences CTES	L1 Physique Chimie TE	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	59	12	20,3
Sciences CTES	L1 Maths Info TE	L1/DUT1	Pairs	E-mailing	94	13	13,8
		<b>Total L1/DUT1</b>			<b>257</b>	<b>51</b>	<b>19,8</b>

### Enquêtes EFEE en 2014/2015 - Etat de la participation aux enquêtes en semestres pairs en DUT, Licence, Master

UFR	Enquêtes	Niveau	Semestres	Modalités de recueil	Effectifs étudiants	Répondants	Taux de réponse
Sciences CTES	L2 Biologie-SVT TE	L2	Pairs	E-mailing	54	28	51,9
Sciences CTES	L2 Informatique TE	L2	Pairs	E-mailing	25	5	20,0
Sciences CTES	L2 Maths Générale-Maths Info TE	L2	Pairs	E-mailing	28	7	25,0
Sciences CTES	L2 Physique Chimie TE	L2	Pairs	E-mailing	26	9	34,6
		<b>Total L2</b>			<b>133</b>	<b>49</b>	<b>36,8</b>
Sciences CTES	L3 Biologie-BOE-SVT TE	L3	Pairs	E-mailing	46	18	39,1
Sciences CTES	L3 Informatique TE	L3	Pairs	E-mailing	35	11	31,4
Sciences CTES	L3 Maths Générale-Maths Info TE	L3	Pairs	E-mailing	50	14	28,0
Sciences CTES	L3 Mécanique TE	L3	Pairs	E-mailing	15	0	0,0
Sciences CTES	L3 Physique Chimie TE	L3	Pairs	E-mailing	14	3	21,4
Sciences CTES	L3 Pluri Sciences TE	L3	Pairs	E-mailing	20	6	30,0
		<b>Total L3</b>	<b>Pairs</b>		<b>180</b>	<b>52</b>	<b>28,9</b>
<b>Total Sciences CTES</b>					<b>570</b>	<b>152</b>	<b>26,7</b>
<b>Total général EFEE - 2014/15 - Semestres Pairs</b>					<b>21396</b>	<b>6201</b>	<b>29,0</b>

Instructions :      Veuillez utiliser un stylo ou un marqueur fin. Ce questionnaire sera traité automatiquement.

Correction :      Veuillez suivre les exemples affichés pour optimiser la lecture des résultats.

## 1. Merci de bien vouloir participer à cette enquête d'évaluation de votre formation

Cette enquête d'évaluation a pour but de recueillir vos appréciations sur l'organisation de votre formation et sur le déroulement de certains enseignements du premier semestre universitaire 2014-2015.

Vos réponses sont très importantes car elles permettront aux services administratifs et aux enseignants d'avoir un retour sur vos conditions d'études à l'université.

Il vous faudra une dizaine de minutes pour répondre à l'enquête et nous vous remercions par avance de votre participation et du temps que vous y consacrerez.

### CONSIGNES

Répondez au questionnaire en choisissant la réponse appropriée à votre situation ou en utilisant les échelles de réponses proposées : "Non", "Plutôt non", "Plutôt oui", "Oui"

### **IMPORTANT !**

Si l'énoncé de la question ne s'applique pas à votre situation, *ne répondez pas à la question.*

Si vous n'avez pas d'opinion sur un énoncé, cochez "Sans avis".

### **RAPPEL**

Ce recueil d'enquête garantit votre anonymat.

## 2. L'accueil au moment de la rentrée

Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Sans avis
2.1 De façon générale, vous avez bénéficié de bonnes conditions d'accueil au moment de la rentrée universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Vous vous êtes repéré facilement sur votre campus au moment de la rentrée universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3 L'accueil organisé à la rentrée vous a permis de connaître le déroulement de votre formation (si plusieurs journées de rentrée ou d'information, répondez pour l'ensemble)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.4 Vous avez eu connaissance rapidement de votre emploi du temps du semestre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 2. L'accueil au moment de la rentrée [suite]

- |     |  |  |                          |   |                          |  |
|-----|--|--|--------------------------|---|--------------------------|--|
| 2.5 | Vous avez eu accès facilement aux informations sur les activités étudiantes proposées sur votre campus (sports, associations étudiantes, activités culturelles, BVE, etc.) | <input type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                     |
| 2.6 | Si vous avez été concerné(e), l'inscription par le web vous a paru efficace et pratique  | <input type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                     |
| 2.7 | Vous avez rencontré des difficultés lors de votre inscription  | <input type="checkbox"/> oui                         |                          | <input type="checkbox"/> non  |                          |  |
| 2.8 | Si oui, vos difficultés d'inscription ont compliqué votre suivi des enseignements  | <input type="checkbox"/> Oui, une semaine            |                          | <input type="checkbox"/> Oui, deux semaines   |                          | <input type="checkbox"/> Oui, trois semaines |
|     |  | <input type="checkbox"/> Oui, plus de trois semaines |                          | <input type="checkbox"/> Non, ces difficultés n'ont pas eu d'impact sur mon suivi des enseignements |                          |  |

## 3. La communication au sein de votre formation

Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :

- |     | Non                      | Plutôt non               | Plutôt oui               | Oui                      | Sans avis                |
|-----|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 3.1 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.2 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.3 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.4 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.5 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.6 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.7 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.8 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



### 3. La communication au sein de votre formation [suite]

- |      |  |                          |                          |                          |                          |                          |
|------|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 3.9  | Vous avez eu accès facilement au règlement des examens de votre formation  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.10 | Les changements d'emploi du temps sont annoncés dans des délais suffisants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### 4. L'organisation de vos études

Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :

- |     | Non                                | Plutôt non               | Plutôt oui                       | Oui                      | Sans avis                            |
|-----|------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| 4.1 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.2 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.3 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.4 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.5 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.6 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.7 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.8 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.9 | <input type="checkbox"/> croissant |                          | <input type="checkbox"/> continu |                          | <input type="checkbox"/> décroissant |

### 5. L'organisation de votre temps

Merci d'indiquer vos réponses aux questions suivantes en cochant le choix qui vous concerne

- |     |   |   |   |   |
|-----|---|---|---|---|
| 5.1 | Indiquez le temps moyen que vous mettez pour vous rendre sur votre lieu d'études (trajet aller) | <input type="checkbox"/> moins d'une demi-heure | <input type="checkbox"/> entre une demi-heure et 45 min | <input type="checkbox"/> entre 45 min et 1h |
| 5.2 | Indiquez le nombre moyen de jours par semaine où vous êtes présent à l'université               | <input type="checkbox"/> plus d'une heure       | <input type="checkbox"/> pas de présence régulière      | <input type="checkbox"/> 1 à 2 jours        |
| 5.3 | Il vous arrive d'être en retard en cours ou de quitter le cours en avance                       | <input type="checkbox"/> 4 jours                | <input type="checkbox"/> 5 jours et plus                | <input type="checkbox"/> 3 jours            |
| 5.4 | L'emploi du temps de votre formation vous permet de participer à tous les cours                 | <input type="checkbox"/> très souvent           | <input type="checkbox"/> régulièrement                  | <input type="checkbox"/> exceptionnellement |
|     |   | <input type="checkbox"/> jamais                 | <input type="checkbox"/> Plutôt non                     | <input type="checkbox"/> Plutôt oui         |
|     |   | <input type="checkbox"/> Non                    | <input type="checkbox"/> Sans avis                      |   |
|     |   | <input type="checkbox"/> Oui                    |   |   |



## 5. L'organisation de votre temps [suite]

- 5.5 Indiquez le nombre moyen de vos heures de travail personnel chaque semaine en dehors des périodes d'examens
- moins de 5h par semaine   
  entre 6h et 10h par semaine   
  entre 11h et 15h par semaine  
 entre 16h et 20h par semaine   
  plus de 20h par semaine
- 5.6 Au total, vous avez le sentiment d'avoir travaillé :
- plus que la moyenne des étudiants   
  moins que la moyenne des étudiants
- 5.7 Vous pouvez facilement accéder à la bibliothèque universitaire (BU) (*plusieurs réponses possibles*)
- oui, je peux accéder à la BU en période de cours   
  oui, je peux accéder à la BU en période d'examens   
  non, je ne peux accéder à la BU en période de cours  
 non, je ne peux accéder à la BU en période d'examens   
 non concerné
- 5.8 Si oui, indiquez le nombre de fois par semaine en moyenne où vous fréquentez la BU (emprunt, consultation, recherche documentaire, salle de travail...)
- Pas de fréquentation de la BU   
  Moins de 1 fois par semaine   
  1 fois par semaine  
 2 à 3 fois par semaine   
 4 fois par semaine et plus
- 5.9 Indiquez le nombre de fois par semaine en moyenne où vous vous connectez à l'ENT de l'université (Consultation de mels, Ametice, documentation électronique...)
- aucune connexion à l'ENT   
 1 à 2 fois par semaine   
 3 à 4 fois par semaine  
 tous les jours

## 6. Mieux vous connaître

- 6.1 Vous êtes
- une femme   
 un homme
- 6.2 Indiquez votre série de bac
- S   
 ES   
 L  
 Techno   
 Pro   
 Autre titre / Equivalence
- 6.3 Indiquez votre âge
- 18 ans ou moins   
 19 ans   
 20 ans  
 21 ans   
 22 ans   
 23 ans  
 24 ans   
 25 ans et plus
- 6.4 Vous êtes boursier
- oui   
 non
- 6.5 Vous suivez un double cursus
- oui   
 non
- 6.6 Vous exercez une activité rémunérée hebdomadaire régulière en parallèle à vos études (en dehors des périodes de vacances)
- oui, entre 1h et 4h   
 oui, entre 5h et 8h   
 oui, entre 9h et 20h  
 oui, plus de 20h   
 non, pas d'activité régulière
- 6.7 Si vous exercez une activité rémunérée hebdomadaire régulière, cette dernière vous empêche de suivre régulièrement les cours
- Non   
 Plutôt non   
 Plutôt oui   
 Oui   
 Sans avis
- 6.8 Vous avez le sentiment d'avoir suffisamment travaillé pour réussir cette année d'études
- Non   
 Plutôt non   
 Plutôt oui   
 Oui   
 Sans avis





## 7. Tribune libre

7.1 *Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions*



**Commission de suivi EFEE**  
22 juin 2015

*Compte rendu établi par Sylvie David  
Observatoire de la vie étudiante – DEVE/ Pôle Pilotage Evaluation*

Présents :

Christophe Alaux, Nathalie Almeras, Jean-Philippe Bonnet, Florence Comte, Sylvie David, Jacques Dejou, Sophie de Cacqueray, Marie Delfino, Laurence Mouret, Thierry Paul, Gilles Quéléver, Fabrice Rizzo, Monique Rolbert, Nathalie Rubio.

Ordre du jour :

- Information sur le GT Exploitation des résultats EF
- Retour d'expériences des coordonnateurs EFEE sur la campagne EFEE 2014/15 (semestres impairs et pairs)
- Les chiffres clés 2014/2015 des campagnes EFEE en semestres impairs et pairs
- Vers un bilan partagé : les points forts/les avancées et les points à améliorer/les difficultés
- Format des bilans EFEE établis par les composantes à remonter au Chargé de mission
- Cadrage de la campagne EFEE en 2015/2016

**1/ Information sur le GT Exploitation des résultats EF**

Christophe Alaux présente les travaux conduits dans le cadre du Groupe de travail « Exploitation des résultats d'évaluation de la formation » mis en place par le Vp Formation à l'automne 2014.

- Finalités : Conduire une réflexion avec les membres de la CFVU, le CIPE et l'OVE sur l'opportunité de conduire une exploitation des résultats EF à l'échelle de la composante.
- Quatre séances de travail : 11/12/2014 – 23/01/2015 – 25/03/2015 – 09/06/2015
- Présentation d'une fiche de synthèse « témoin » le 9 juin aux doyens ou leurs représentants : démarche reçue très favorablement et considérée comme nécessaire pour disposer d'une vision globale des résultats.
- Perspectives : La fiche de synthèse va être déclinée pour l'ensemble des composantes ayant participé au dispositif EFEE en 2013/2014 et 2014/2015. Un groupe de travail méthodologique va être mis en place (Chargé de mission, OVE, Représentants de composante) pour mener une réflexion sur des traitements plus avancés.

*Documents fournis en séance : le PPT présenté le 09/06/2015 lors du GT « Exploitation des résultats EF » et la fiche de synthèse « Témoin »*

**2/ Retour d'expériences des coordonnateurs EFEE sur la campagne EFEE 2014/15 (semestres impairs et pairs)**

Les coordinateurs/trices EFEE présents font état du fonctionnement du dispositif EFEE dans leur composantes :

- Ecole de Maïeutique : Dispositif bien rodé. Recueil en cours en L2 et L3 dans le cadre d'enquêtes en ligne (pour l'instant 50% de taux de participation).
- Odontologie : recueil sur les deux semestres dans le cadre d'un recueil en présentiel (salle informatique). Très bonne participation des étudiants. Bonne organisation. Souhait de disposer de questions ciblées spécifiques à la composante dans le questionnaire EF.
- IUT : recueil sur les deux semestres dans le cadre d'un recueil en présentiel (salle informatique). Très bonne participation des étudiants. Dispositif bien organisé : satisfaction des enseignants et des étudiants.
- FEG : En semestres pairs, de nouvelles modalités de recueil ont été testées (recueil en ligne exclusivement) : taux moyen de participation inférieur à 30% en semestres pairs. Constat des difficultés rencontrées pour mobiliser les enseignants et les étudiants.
- FDSP : Dispositif EFEE très nouveau dans la culture de l'UFR et perception assez négative des enseignants. Nécessité d'un message politique fort pour installer durablement le dispositif dans l'UFR et mieux diffuser auprès des étudiants l'information sur les enquêtes.
- Sciences : Constat d'une faible participation des étudiants lors des enquêtes par e-mailing. Projet de généraliser un recueil présentiel lors d'une séance de TD organisé en salle informatique en fin de semestre. Souhaite que les conditions de diffusion des résultats EE soient assouplies pour permettre aux directeurs des études ou aux responsables d'année de disposer également des résultats EE : demande récurrente au sein de l'UFR.

A l'issue du tour de table :

- la Vp étudiante signale que les étudiants ne perçoivent pas toujours les effets des évaluations et cela peut expliquer la faiblesse de leur participation.
- Le Vp Formation constate qu'il faudra sans doute introduire une plus grande souplesse dans les textes de référence concernant les modalités de diffusion des résultats EE notamment dans les UFR où les enseignants y sont favorables.

### 3/ Les chiffres clés 2014/2015 des campagnes EFEE en semestres impairs et pairs

Présentation de la montée en charge du dispositif EFEE en 2014/15 :

- 9 composantes engagées dans le dispositif EFEE : ALLSH, FDSP, FEG, FSS, FST, IMPGT, IUT, Maïeutique, Odontologie
- Diversification des formations engagées dans le dispositif : 2 Diplômes de santé, 4 Master (FI) et 7 Master (FC), les 23 départements de l'IUT, presque toutes les mentions de Licence auront conduit une évaluation
- Amplification du dispositif : 5 composantes ont conduit une évaluation à chaque semestre (deux d'entre elles sur tous les enseignements)
- 404 enquêtes administrées interrogeant 21 342 étudiants, dont 8 660 à la fois en semestres impairs et pairs - 168 questionnaires d'évaluation (EF et EE) différents ont été établis à la demande des composantes et des enseignants
- Un engagement des composantes pour favoriser la participation des étudiants aux enquêtes : en semestres impairs, 70% des étudiants interrogés l'ont été dans le cadre d'un recueil présentiel ; en semestres pairs, les recueils présentiels ont concerné 21,5% des étudiants interrogés
- 1 861 enseignements évalués
- 1690 enseignants ont été impliqués dans l'EFEE depuis le lancement du dispositif EFEE en 2013/14

Présentation des taux moyens de participation selon les modalités de recueil et les niveaux de diplôme : en semestres impairs : 55% et en semestre pairs : 27,6%.

*Document fourni en séance : Le bilan annuel (provisoire) du dispositif EFEE en 2014/2015 au 16 juin 2015*

### 4/ Vers un bilan partagé : les points forts/les avancées et les points à améliorer/les difficultés

- Les points forts : Très forte implication des composantes – Collaboration efficace entre l'OVE, les composantes et les formations.
- Les difficultés rencontrées : le retard dans les calendriers de mise en œuvre – Charge de travail très concentrée pour l'OVE – Temps de coordination très important pour les composantes.
- Les pistes d'amélioration identifiées : Faire valider par la CFVU la nouvelle feuille de route du dispositif EFEE au plus tard en juillet ; Programmer le dispositif EFEE dès le début de l'année pour les deux semestres ; Privilégier les recueils présentiels et mieux intégrer le dispositif EFEE dans le calendrier pédagogique ; Accompagner les enseignants dans la lecture des résultats EE ; Ajuster l'offre de formation du CIPE aux besoins et aux attentes des enseignants.

### 5/ Format des bilans EFEE établis par les composantes à remonter au Chargé de mission

- Rappel des modalités de bilan utilisées lors de la campagne 2013/2014.
- Souhait d'alléger le format des synthèses remontées par les composantes au chargé de mission Evaluation.
- Propositions : conserver le principe d'un compte rendu pour chaque mention et un compte rendu de synthèse pour chaque UFR ; centrer le contenu du compte-rendu sur la réappropriation des résultats par les mentions et sur l'information des étudiants. Proposer un calendrier et une fiche type pour la mention et la composante.

### 6/ Cadrage de la campagne EFEE en 2015/2016

Ces propositions seront soumises à la CFVU du 2 juillet 2015.

#### A - Les Diplômes cibles

- 1 - Déployer prioritairement l'EFEE en Master 1 (préférentiellement) ou en Master 2
- 2 - Maintenir un appui sur le niveau Licence dans les composantes :
  - qui ont peu expérimenté le dispositif
  - ou qui souhaitent le consolider
  - ou qui souhaitent « panacher » Master et Licence
- 3 - Poursuivre le déploiement du dispositif dans les filières de Santé et à l'IUT
- 4 - Intégrer de nouvelles composantes

#### B – Modalités d'organisation de la campagne

Principe : Maintien de la charge de travail de l'OVE : le lancement de l'EFEE en Master doit s'équilibrer avec un réajustement de l'EFEE en Licence :

- Enseignements : même nombre d'UE évaluées
- Formations : équilibre à trouver dans les demandes d'évaluation de chaque composante (semestres alternés selon les diplômes ciblés par exemple)

Expression des besoins par les composantes : Faire renseigner par chaque composante un tableau d'expression des besoins d'évaluation : formations ciblées (mentions/spécialités/parcours), sites, semestres, nombre d'UE à évaluer

Calendrier : Retour vers l'OVE et le Chargé de mission EFEE pour la fin septembre 2015, au plus tard.

Finalisation : Réponse de l'OVE sur la faisabilité de la demande.

## Questionnaire tronc commun EF en 2015/2016

### Note sur les évolutions proposées par rapport au questionnaire EF 2014/15

Propositions de l'Observatoire de la vie étudiante  
28/09/2015

#### A - Rappel sur le questionnaire tronc commun EF 2014/15

Le questionnaire tronc commun EF 2014/15 comportait :

- trois thématiques évaluant la formation : l'accueil au moment de la rentrée, la communication au sein de la formation, l'organisation des études,
- deux rubriques caractérisant les pratiques ou le profil des répondants : l'organisation du temps de l'étudiant et ses caractéristiques de profil.

Au total, le questionnaire comportait 45 énoncés :

- 26 questions échelonnées,
- 18 questions fermées (à réponse unique ou multiples)
- et 1 question ouverte.

#### B – Synthèse des propositions pour 2015/16

- 1 – Maintenir les trois thématiques évaluées en 2014/15 ;
- 2 – Recentrer les questions de pratique sur les aspects pour lesquels la formation peut « agir » ;
- 3 – Reformuler certains énoncés pour les rendre plus lisibles par les étudiants ou plus pertinents en termes d'information recueillie.

Par rapport au questionnaire 2014/15 :

- 32 énoncés sont maintenus à l'identique,
- 7 énoncés présents dans le questionnaire 14/15 sont reformulés,
- 2 questions de satisfaction générale et 1 question sur la pratique de l'ENT sont ajoutées,
- 2 énoncés du questionnaire tronc commun EF de 2013/2014 sont réintroduits
- 6 énoncés sont enlevés.

Au total, le questionnaire 2015/16 comporte **43** énoncés au lieu de 45 en 2014/15.

#### C – Modifications proposées dans la thématique « L'accueil au moment de la rentrée »

**c-1.** Une seule question modifiée : Les modifications portent sur l'énoncé 2.8 (14/15) concernant les difficultés lors de l'inscription : « *Si oui, vos difficultés d'inscription ont compliqué votre suivi des enseignements* » (items de réponse : oui, une semaine ; oui, deux semaines ; oui trois semaines, etc.).

Proposition pour 2015/16 :

Dans les réponses recueillies en 14/15, la majorité des étudiants indiquent que les difficultés rencontrées au moment de l'IA n'ont pas eu d'impact sur le suivi de leurs cours.

Nous proposons donc de **remplacer cette question par une question ouverte** permettant de recueillir précisément le type de difficultés rencontrées : « *Si oui, précisez ces difficultés* ». L'information recueillie sera plus qualitative pour les formations.

#### D - Modifications proposées dans la thématique « La communication au sein de votre formation »

**d-1.** Renommer la rubrique : « *Les échanges et les informations au sein de votre formation* »

**d-2.** Ajouter deux énoncés permettant de recueillir une appréciation globale sur la qualité des échanges et sur la qualité de l'information : voir énoncés 3.1 et 3.2 de la version 2015/16

**d-3.** Reformuler la question 3.9 (14/15) sur le règlement des examens : voir nouvelle formulation en 3.8 (15/16).

**d-4.** Enlever l'énoncé « Vous avez la possibilité d'échanger avec les étudiants plus avancés dans les études ». En effet, les échanges avec les étudiants avancés sont souvent contraints par des logiques de site et de localisation des formations pour lesquelles les responsables de filière ont finalement très peu de marge de manœuvre.

**d-5.** Réintroduire une question sur l'information sur les débouchés professionnels de la formation (présente dans le formulaire 13/14 devenue question 3.9 dans le formulaire 15/16).

**d-6.** Réintroduire une question sur l'information sur les études à l'étranger (présente dans le formulaire 13/14 et devenue question 3.10 dans le formulaire 15/16).

**d-7.** Déplacer dans la rubrique « Organisation de la formation » et reformuler la question sur l'information sur les changements d'emplois du temps (question 3.10 dans le questionnaire 14/15 devenue la question 4.9 dans le questionnaire 15/16).

## **E - Modifications proposées dans la thématique « L'organisation de vos études »**

**e-1.** Reprise à l'identique des énoncés 4.1 à 4.7 qui sont identiques entre 14/15 et 15/16.

**e-2.** Changer de rubrique certains énoncés :

- Déplacer l'énoncé 5.8 (14/15) portant sur les contraintes d'emploi du temps et l'intégrer dans cette rubrique : voir énoncé 4.8 (15/16).
- Déplacer l'énoncé 4.9 (14/15) sur l'engagement dans le travail universitaire et le regrouper avec les questions sur le travail personnel de l'étudiant dans la rubrique 5 « Mieux vous connaître ».

**e-3.** Reformuler l'énoncé « *Les différents enseignements du semestre renforcent votre intérêt pour votre formation* » en « *Globalement, votre formation répond à vos attentes* ».

## **F - Modifications proposées pour les rubriques « L'organisation de votre temps » et « Mieux vous connaître »**

**f-1.** Fusionner les deux rubriques et n'en faire qu'une, intitulée « Mieux vous connaître »

**f-2.** Enlever les énoncés 5.1, 5.2, 5.3, 5.6 et 6.5 (14/15) centrés sur la durée d'accès au lieu d'études, le nombre de jours de présence sur le campus, le fait d'arriver en retard en cours ou la perception du travail effectué.

**f-3.** Reformuler les énoncés sur la fréquentation de la BU (anciennement 5.7 et 5.8 dans le questionnaire 14/15) pour pouvoir recueillir des informations sur les usages des étudiants quand ils fréquentent la BU. Voir nouveaux énoncés 5.1 et 5.2.

**f-4.** Reformuler les énoncés sur l'utilisation de l'ENT (anciennement 5.9 dans le questionnaire 14/15) pour pouvoir recueillir des informations sur les usages des étudiants quand ils utilisent l'ENT. Voir nouveaux énoncés 5.3 et 5.4.

Instructions :      Veuillez utiliser un stylo ou un marqueur fin. Ce questionnaire sera traité automatiquement.

Correction :      Veuillez suivre les exemples affichés pour optimiser la lecture des résultats.

## 1. Merci de bien vouloir participer à cette enquête d'évaluation de votre formation

Cette enquête d'évaluation a pour but de recueillir vos appréciations sur l'organisation de votre formation et sur le déroulement de certains enseignements du premier semestre universitaire 2014-2015.

Vos réponses sont très importantes car elles permettront aux services administratifs et aux enseignants d'avoir un retour sur vos conditions d'études à l'université.

Les résultats concernant l'évaluation de la formation seront adressés au responsable de votre formation et à la direction de votre UFR. Les résultats concernant l'évaluation de l'enseignement seront adressés à (aux) l'enseignant(s) concerné(s).

Il vous faudra une dizaine de minutes pour répondre à l'enquête et nous vous remercions par avance de votre participation et du temps que vous y consacrerez.

### CONSIGNES

Répondez au questionnaire en choisissant la réponse appropriée à votre situation ou en utilisant les échelles de réponses proposées : "Non", "Plutôt non", "Plutôt oui", "Oui"

### IMPORTANT !

Si l'énoncé de la question ne s'applique pas à votre situation, *ne répondez pas à la question.*

Si vous n'avez pas d'opinion sur un énoncé, cochez "Sans avis".

### RAPPEL

Ce recueil d'enquête garantit votre anonymat.

## 2. L'accueil au moment de la rentrée

Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Sans avis
2.1 De façon générale, vous avez bénéficié de bonnes conditions d'accueil au moment de la rentrée universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Vous vous êtes repéré facilement sur votre campus au moment de la rentrée universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3 L'accueil organisé à la rentrée vous a permis de connaître le déroulement de votre formation (si plusieurs journées de rentrée ou d'information, répondez pour l'ensemble)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.4 Vous avez eu connaissance rapidement de votre emploi du temps du semestre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## 2. L'accueil au moment de la rentrée [suite]

- |     |  |  |                          |   |                          |  |
|-----|--|--|--------------------------|---|--------------------------|--|
| 2.5 | Vous avez eu accès facilement aux informations sur les activités étudiantes proposées sur votre campus (sports, associations étudiantes, activités culturelles, BVE, etc.) | <input type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                     |
| 2.6 | Si vous avez été concerné(e), l'inscription par le web vous a paru efficace et pratique  | <input type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>                     |
| 2.7 | Vous avez rencontré des difficultés lors de votre inscription  | <input type="checkbox"/> oui                         |                          | <input type="checkbox"/> non  |                          |  |
| 2.8 | Si oui, vos difficultés d'inscription ont compliqué votre suivi des enseignements  | <input type="checkbox"/> Oui, une semaine            |                          | <input type="checkbox"/> Oui, deux semaines   |                          | <input type="checkbox"/> Oui, trois semaines |
|     |  | <input type="checkbox"/> Oui, plus de trois semaines |                          | <input type="checkbox"/> Non, ces difficultés n'ont pas eu d'impact sur mon suivi des enseignements |                          |  |

## 3. La communication au sein de votre formation

Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :

- |     | Non   | Plutôt non               | Plutôt oui               | Oui                      | Sans avis                |
|-----|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 3.1 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.1 | Vous pouvez facilement accéder aux enseignants en dehors de vos heures de cours   |                          |                          |                          |                          |
| 3.2 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.2 | Vous obtenez des réponses à vos questions en vous adressant aux enseignants   |                          |                          |                          |                          |
| 3.3 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.3 | L'enseignant responsable de votre année d'études est disponible pour répondre à vos questions   |                          |                          |                          |                          |
| 3.4 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.4 | Vous pouvez facilement accéder au service de la scolarité / service administratif de votre formation en dehors de vos heures de cours |                          |                          |                          |                          |
| 3.5 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.5 | Vous obtenez des réponses à vos questions en vous adressant au service de la scolarité / service administratif de votre formation     |                          |                          |                          |                          |
| 3.6 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.6 | Entre étudiants de votre année d'études, vous vous entraînez  |                          |                          |                          |                          |
| 3.7 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.7 | Vous avez la possibilité d'échanger avec les étudiants plus avancés dans les études   |                          |                          |                          |                          |
| 3.8 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.8 | Lorsque vous avez besoin d'informations relatives à vos études, vous pouvez les trouver facilement sur le site web                    |                          |                          |                          |                          |



### 3. La communication au sein de votre formation [suite]

- |      |  |                          |                          |                          |                          |                          |
|------|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 3.9  | Vous avez eu accès facilement au règlement des examens de votre formation  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.10 | Les changements d'emploi du temps sont annoncés dans des délais suffisants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### 4. L'organisation de vos études

**Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :**

- |     | Non                                | Plutôt non               | Plutôt oui                       | Oui                      | Sans avis                            |
|-----|------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|
| 4.1 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.2 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.3 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.4 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.5 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.6 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.7 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.8 | <input type="checkbox"/>           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>             |
| 4.9 | <input type="checkbox"/> croissant |                          | <input type="checkbox"/> continu |                          | <input type="checkbox"/> décroissant |

### 5. L'organisation de votre temps

**Merci d'indiquer vos réponses aux questions suivantes en cochant le choix qui vous concerne**

- |     |   |  |   |   |
|-----|---|--|---|---|
| 5.1 | Indiquez le temps moyen que vous mettez pour vous rendre sur votre lieu d'études (trajet aller) | <input type="checkbox"/> moins d'une demi-heure    | <input type="checkbox"/> entre une demi-heure et 45 min | <input type="checkbox"/> entre 45 min et 1h |
| 5.2 | Indiquez le nombre moyen de jours par semaine où vous êtes présent à l'université               | <input type="checkbox"/> plus d'une heure          | <input type="checkbox"/> 1 à 2 jours                    | <input type="checkbox"/> 3 jours            |
| 5.3 | Il vous arrive d'être en retard en cours ou de quitter le cours en avance                       | <input type="checkbox"/> pas de présence régulière | <input type="checkbox"/> 4 jours                        | <input type="checkbox"/> 5 jours et plus    |
| 5.4 | L'emploi du temps de votre formation vous permet de participer à tous les cours                 | <input type="checkbox"/> très souvent              | <input type="checkbox"/> régulièrement                  | <input type="checkbox"/> exceptionnellement |
|     |   | <input type="checkbox"/> jamais                    | <input type="checkbox"/> Non                            | <input type="checkbox"/> Plutôt non         |
|     |   | <input type="checkbox"/> Non                       | <input type="checkbox"/> Plutôt non                     | <input type="checkbox"/> Plutôt oui         |
|     |   | <input type="checkbox"/> Oui                       | <input type="checkbox"/> Sans avis                      |   |





## 5. L'organisation de votre temps [suite]

- 5.5 Indiquez le nombre moyen de vos heures de travail personnel chaque semaine en dehors des périodes d'examens
- moins de 5h par semaine     entre 6h et 10h par semaine     entre 11h et 15h par semaine
- entre 16h et 20h par semaine     plus de 20h par semaine
- 5.6 Au total, vous avez le sentiment d'avoir travaillé :
- plus que la moyenne des étudiants     moins que la moyenne des étudiants
- 5.7 Vous pouvez facilement accéder à la bibliothèque universitaire (BU) (*plusieurs réponses possibles*)
- oui, je peux accéder à la BU en période de cours     oui, je peux accéder à la BU en période d'examens     non, je ne peux accéder à la BU en période de cours
- non, je ne peux accéder à la BU en période d'examens     non concerné
- 5.8 Si oui, indiquez le nombre de fois par semaine en moyenne où vous fréquentez la BU (emprunt, consultation, recherche documentaire, salle de travail...)
- Pas de fréquentation de la BU     Moins de 1 fois par semaine     1 fois par semaine
- 2 à 3 fois par semaine     4 fois par semaine et plus
- 5.9 Indiquez le nombre de fois par semaine en moyenne où vous vous connectez à l'ENT de l'université (Consultation de mels, Ametice, documentation électronique...)
- aucune connexion à l'ENT     1 à 2 fois par semaine     3 à 4 fois par semaine
- tous les jours

## 6. Mieux vous connaître

- 6.1 Vous êtes
- une femme     un homme
- 6.2 Indiquez votre série de bac
- S     ES     L
- Techno     Pro     Autre titre / Equivalence
- 6.3 Indiquez votre âge
- 18 ans ou moins     19 ans     20 ans
- 21 ans     22 ans     23 ans
- 24 ans     25 ans et plus
- 6.4 Vous êtes boursier
- oui     non
- 6.5 Vous suivez un double cursus
- oui     non
- 6.6 Vous exercez une activité rémunérée hebdomadaire régulière en parallèle à vos études (en dehors des périodes de vacances)
- oui, entre 1h et 4h     oui, entre 5h et 8h     oui, entre 9h et 20h
- oui, plus de 20h     non, pas d'activité régulière
- 6.7 Si vous exercez une activité rémunérée hebdomadaire régulière, cette dernière vous empêche de suivre régulièrement les cours
- Non     Plutôt non     Plutôt oui     Oui     Sans avis
- 6.8 Vous avez le sentiment d'avoir suffisamment travaillé pour réussir cette année d'études
- Non     Plutôt non     Plutôt oui     Oui     Sans avis

## 7. Tribune libre

### 7.1 *Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions*





Instructions :      Veuillez utiliser un stylo ou un marqueur fin. Ce questionnaire sera traité automatiquement.

Correction:      Veuillez suivre les exemples affichés pour optimiser la lecture des résultats.

## 1. Merci de bien vouloir participer à cette enquête d'évaluation de votre formation

Cette enquête d'évaluation a pour but de recueillir vos appréciations sur l'organisation de votre formation et sur le déroulement de certains enseignements de l'année universitaire 2015-2016.

Vos réponses sont très importantes car elles permettront aux enseignants et aux services administratifs d'avoir un retour sur vos conditions d'études à l'université.

Il vous faudra une dizaine de minutes pour répondre à l'enquête et nous vous remercions par avance de votre participation et du temps que vous y consacrerez.

### CONSIGNES

Répondez au questionnaire en choisissant la réponse appropriée à votre situation ou en utilisant les échelles de réponses proposées : "Non", "Plutôt non", "Plutôt oui", "Oui"

### IMPORTANT !

Si l'énoncé de la question ne s'applique pas à votre situation, ne répondez pas à la question.

Si vous n'avez pas d'opinion sur un énoncé, cochez "Sans avis".

### RAPPEL

Ce recueil d'enquête garantit votre anonymat.

## 2. L'accueil au moment de la rentrée

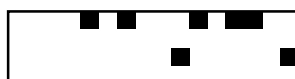
**Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :**

### IMPORTANT !

Si l'énoncé de la question ne s'applique pas à votre situation, ne répondez pas à la question.

Si vous n'avez pas d'opinion sur un énoncé, cochez "Sans avis".

	Non	Plutôt non	Plutôt oui	Oui	Sans avis
2.1 De façon générale, vous avez bénéficié de bonnes conditions d'accueil au moment de la rentrée universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Vous vous êtes repéré facilement sur votre campus au moment de la rentrée universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3 L'accueil organisé à la rentrée vous a permis de connaître le déroulement de votre formation (si plusieurs journées de rentrée ou d'information, répondez pour l'ensemble)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.4 Vous avez eu connaissance rapidement de votre emploi du temps du semestre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



## 2. L'accueil au moment de la rentrée [suite]

- 2.5 Vous avez eu accès facilement aux informations sur les activités étudiantes proposées sur votre campus (sports, associations étudiantes, activités culturelles, BVE, etc.)
- 2.6 Si vous avez été concerné(e), l'inscription par le web vous a paru efficace et pratique
- 2.7 Vous avez rencontré des difficultés au moment de votre inscription  oui  non
- 2.8 Si oui, précisez lesquelles :

## 3. Les échanges et l'information au sein de votre formation

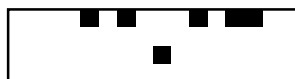
**Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :**

**IMPORTANT !**

Si l'énoncé de la question ne s'applique pas à votre situation, ne répondez pas à la question.

Si vous n'avez pas d'opinion sur un énoncé, cochez "Sans avis".

- |   | Non                      | Plutôt non               | Plutôt oui               | Oui                      | Sans avis                |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 3.1 De façon générale, vous êtes bien informé(e) sur vos études au sein de votre formation  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.2 De façon générale, les échanges avec le secrétariat et l'équipe pédagogique sont de bonne qualité                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.3 L'enseignant responsable de votre année d'études est disponible pour répondre à vos questions   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.4 Vous obtenez des réponses à vos questions en vous adressant aux enseignants de votre formation  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.5 Vous pouvez facilement accéder au service de la scolarité / service administratif de votre formation en dehors de vos heures de cours | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.6 Vous obtenez des réponses à vos questions en vous adressant au service de la scolarité / service administratif de votre formation     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.7 Vous avez eu connaissance facilement des modalités d'examens pour les enseignements de ce semestre                                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



### 3. Les échanges et l'information au sein de votre formation [suite]

- |      |  |                          |                          |                          |                          |                          |
|------|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 3.8  | Lorsque vous avez besoin d'informations relatives à vos études, vous pouvez les trouver facilement sur le site web   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.9  | Vous avez accès facilement aux informations sur les perspectives professionnelles auxquelles prépare votre formation | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.10 | Vous avez accès facilement aux informations concernant les possibilités d'études à l'étranger                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3.11 | Entre étudiants de votre année d'études, vous vous entraidez   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### 4. L'organisation de vos études

**Indiquez votre degré d'accord avec les énoncés suivants :**

**IMPORTANT !**

Si l'énoncé de la question ne s'applique pas à votre situation, ne répondez pas à la question.

Si vous n'avez pas d'opinion sur un énoncé, cochez "Sans avis".

- |     | Non   | Plutôt non               | Plutôt oui               | Oui   | Sans avis  |
|-----|---|--------------------------|--------------------------|---|--|
| 4.1 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>                                     |
| 4.2 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>                                     |
| 4.3 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>                                     |
| 4.4 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>                                     |
| 4.5 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>                                     |
| 4.6 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>                                     |
| 4.7 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>                                     |
| 4.8 | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>                                     |
| 4.9 | <input type="checkbox"/> jamais                                 |                          |                          | <input type="checkbox"/> exceptionnellement (1 à 2 fois par semestre) | <input type="checkbox"/> quelques fois (1 à 2 fois par mois) |
|     | <input type="checkbox"/> régulièrement (1 à 2 fois par semaine) |                          |                          |   |  |



#### 4. L'organisation de vos études [suite]

- 4.10 Globalement, la formation répond à vos attentes  Non  Plutôt non  Plutôt oui  
 Oui

#### 5. Mieux vous connaître

*Merci d'indiquer vos réponses aux questions suivantes en cochant le choix qui vous concerne*

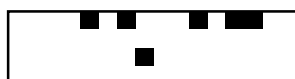
- 5.1 Fréquentez-vous la BU de l'Université ?  
 Pas de fréquentation de la BU  Oui, au moins une fois par semaine  Oui, au moins une fois par mois quelle que soit la période de l'année  
 Oui, uniquement pendant les périodes d'examens
- 5.2 Si oui, indiquez les usages pour lesquels vous fréquentez la BU (*plusieurs réponses possibles*) :
- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Consulter des documents sur place       | <input type="checkbox"/> Emprunter (revues, ouvrages, DVD, etc.) | <input type="checkbox"/> Consulter des ressources numériques |
| <input type="checkbox"/> Pour votre travail personnel            | <input type="checkbox"/> Travailler en groupe                    | <input type="checkbox"/> Accéder à Internet                  |
| <input type="checkbox"/> Utiliser un ordinateur en libre-service |  |  |

- 5.3 Utilisez-vous l'ENT d'AMU ?  Oui  Non
- 5.4 Si vous utilisez l'ENT, indiquez pour quels usages (*plusieurs réponses possibles*) :
- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Consultation des mails  | <input type="checkbox"/> Accès aux cours mis en ligne (Moodle) | <input type="checkbox"/> Consultation de l'emploi du temps |
| <input type="checkbox"/> Application covoiturage | <input type="checkbox"/> Partager ou stocker des documents     | <input type="checkbox"/> Autre(s) usage(s)                 |

- 5.5 Indiquez le nombre moyen de vos heures de travail personnel chaque semaine en dehors des périodes d'examens
- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> moins de 5h par semaine      | <input type="checkbox"/> entre 6h et 10h par semaine | <input type="checkbox"/> entre 11h et 15h par semaine |
| <input type="checkbox"/> entre 16h et 20h par semaine | <input type="checkbox"/> plus de 20h par semaine     |   |
- 5.6 Sur le semestre, votre engagement dans le travail universitaire a été :  
 croissant  continu  décroissant
- 5.7 Vous avez le sentiment d'avoir suffisamment travaillé pour réussir cette année d'études ?  
 Non  Plutôt non  Plutôt oui  
 Oui

- 5.8 Vous exercez une activité rémunérée hebdomadaire régulière en parallèle à vos études (en dehors des périodes de vacances)
- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> oui, entre 1h et 8h           | <input type="checkbox"/> oui, entre 9h et 20h | <input type="checkbox"/> oui, plus de 20h |
| <input type="checkbox"/> non, pas d'activité régulière |   |   |
- 5.9 Si vous exercez une activité rémunérée hebdomadaire régulière, cette dernière vous empêche-t-elle de suivre régulièrement les cours ?  
 pas du tout  oui quelques fois  oui régulièrement

- 5.10 Vous êtes  une femme  un homme

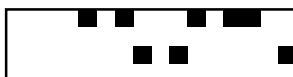


## 5. Mieux vous connaître

- 5.11 Indiquez votre série de bac
- |                                 |                              |   |
|---------------------------------|------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> S      | <input type="checkbox"/> ES  | <input type="checkbox"/> L                            |
| <input type="checkbox"/> Techno | <input type="checkbox"/> Pro | <input type="checkbox"/> Autre titre /<br>Equivalence |
- 5.12 Indiquez votre âge
- |  |   |                                 |
|--|---|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 18 ans ou moins | <input type="checkbox"/> 19 ans         | <input type="checkbox"/> 20 ans |
| <input type="checkbox"/> 21 ans          | <input type="checkbox"/> 22 ans         | <input type="checkbox"/> 23 ans |
| <input type="checkbox"/> 24 ans          | <input type="checkbox"/> 25 ans et plus |                                 |
- 5.13 Vous êtes boursier
- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
|------------------------------|------------------------------|

## 6. Tribune libre

- 6.1 *Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions sur votre formation*







# DEVENIR DES DIPLÔMÉS 2012 DE LICENCE PRO ET DE MASTER

CFVU  
8 OCTOBRE 2015

RÉSULTATS ÉTABLIS PAR L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE – DEVE EN 2014/15

# Plan de la présentation

- **Périmètre de l'enquête**
- **Taux de participation à l'enquête**
- **Quelques indicateurs IP 30 mois après le diplôme en LP et Master**

# Périmètre de l'enquête

→ **6<sup>ème</sup> édition de l'enquête pilotée par la DGESIP dans le cadre d'une charte nationale définissant :**

- ⊙ le profil des diplômés entrant dans le champ de l'enquête
- ⊙ Un tronc commun de questions
- ⊙ Une compensation financière

→ **La finalité de l'enquête est d'afficher nationalement des indicateurs d'insertion :**

- ⊙ Taux d'insertion
- ⊙ Part des emplois cadres et professions intermédiaires (indicateurs Lof)
- ⊙ Part des emplois stables
- ⊙ Part des emplois à temps plein

→ **AMU enquête un périmètre plus large de diplômés et complète le questionnaire national.**

DGESIP : cible en moyenne 40% des diplômés universitaires (Master+LP)

AMU : interroge tous les diplômés de FI-FA en Master et tous les diplômés FI-FA-FC en LP (exclusion des diplômés étrangers)

## Affichage des résultats

DGESIP : affichage par grands domaines disciplinaires et par établissement, uniquement sur la population n'ayant pas poursuivi après le diplôme

AMU : affichage sur l'ensemble des répondants FI-FA en emploi

- Master : secteurs, mentions (répertoire des emplois déclinés par spécialités)
- LP : domaines de formations et spécialités

# Taux moyens de participation à l'enquête des diplômés 2012 FI-FA de LP et de Master

## Taux de réponse AMU

Diplômes enquêtés en 2012	Nombre de diplômés FI-FA enquêtés	Nombre de répondants	Taux moyen de participation
Licences Professionnelles	1 403	1 035	73,8 %
Masters	4 307	3 110	72,2 %
<b>Total AMU (FI-FA)</b>	<b>5 710</b>	<b>4 145</b>	<b>72,6 %</b>

## Taux de réponse DGESIP

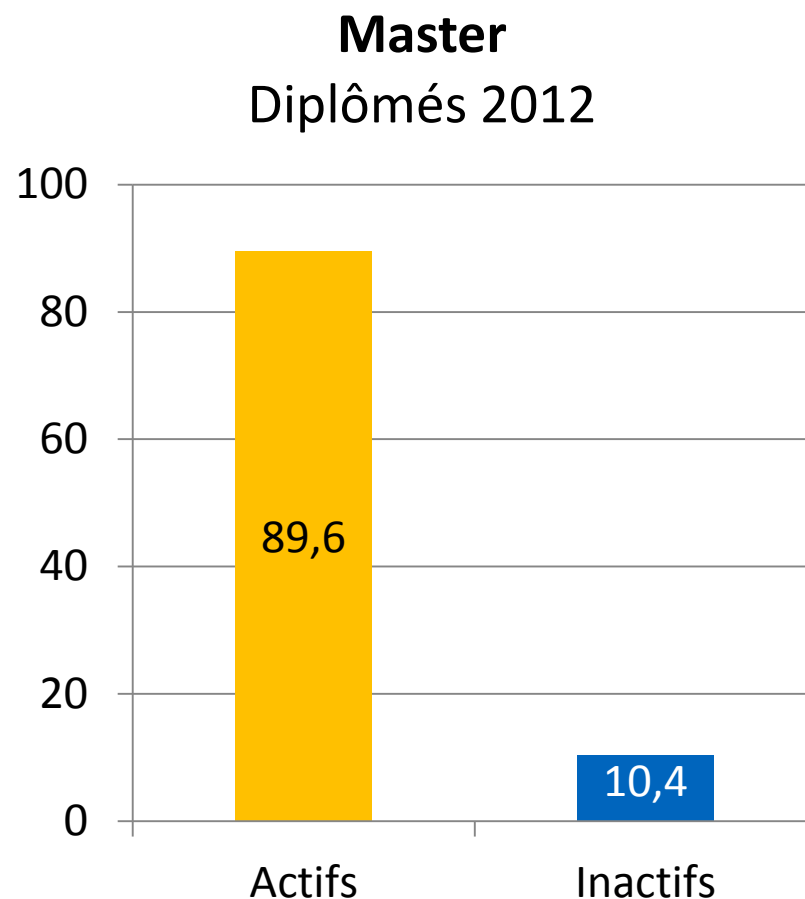
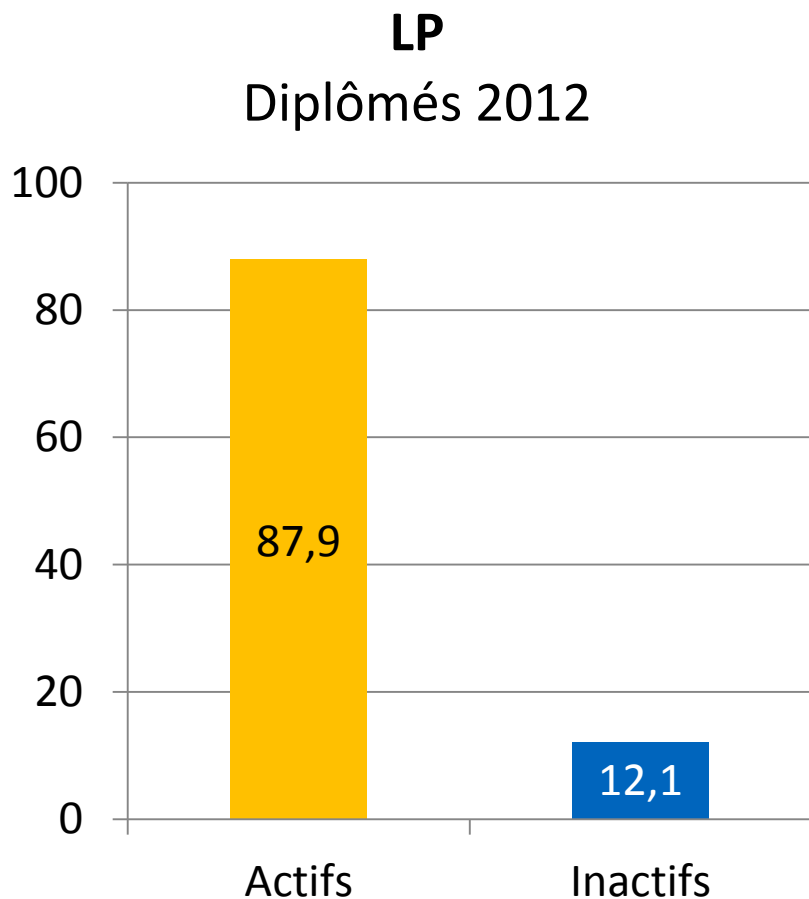
Diplômés 2012 AMU entrant dans le champ de l'enquête DGESIP	Nombre de diplômés enquêtés	Nombre de répondants	Taux moyen de participation
Licences Professionnelles	1 223	870	71,1 %
Masters	2 663	1 930	72,4 %
<b>Total AMU – Périmètre DGESIP</b>	<b>3 886</b>	<b>2 800</b>	<b>72,0 %</b>

# QUELQUES INDICATEURS IP 30 MOIS APRÈS LE DIPLÔME

*POUR LES RÉPONDANTS DE FORMATION INITIALE  
OU PAR APPRENTISSAGE*

# La situation des répondants 30 mois après le diplôme : la part des actifs — Répondants FI-FA - En %

Date d'observation : le 1<sup>er</sup> décembre 2014



Actifs = en emploi ou en recherche d'emploi

Inactifs : en poursuite d'études ou en inactivité

# Taux d'emploi des actifs au 01/12/2014 – En % - Répondants FI-FA

Taux d'emploi = [répondants en emploi/(répondants en emploi + répondants en recherche d'emploi)]

## LP - Diplômés 2012

Taux d'emploi au 01/12/2014 – En %	<b>83,4</b>
---------------------------------------	-------------

## Master - Diplômés 2012

Taux d'emploi au 01/12/2014 – En %	<b>85,7</b>
---------------------------------------	-------------

Constat d'une légère diminution du taux d'emploi entre la promotion des diplômés LP 2009 et celle de 2011 et stabilisation pour les deux dernières promotions 2011 et 2012 :

- Dipl.2009 : 86,9 %
- Dipl.2010 : 84,0%
- Dipl.2011: 83,6%

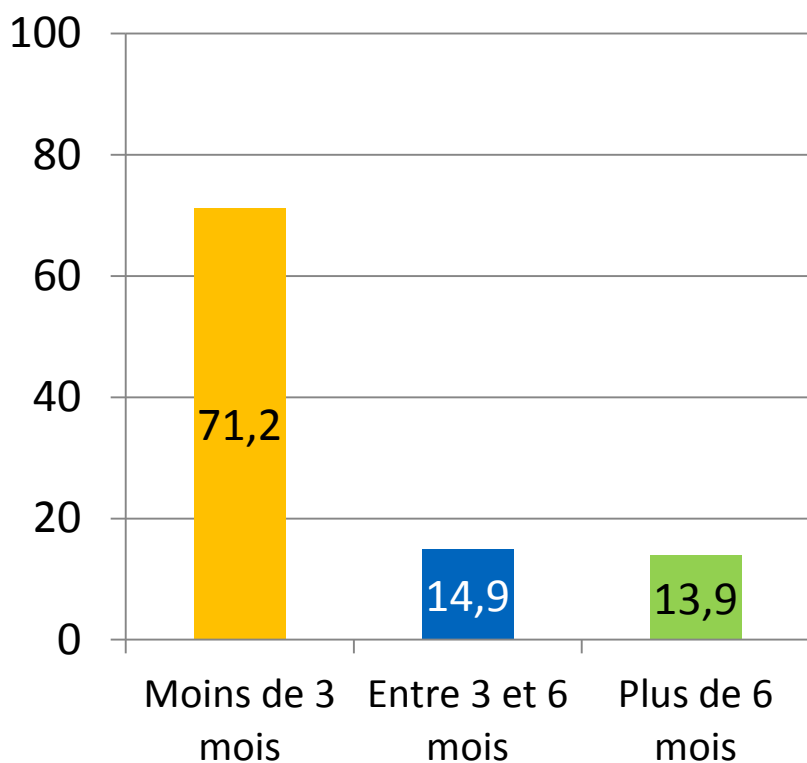
Stabilité du taux d'emploi pour les diplômés de Master entre 2009 et 2011 et constat d'une légère diminution pour la promotion 2012 :

- Dipl.2009 : 88,0 %
- Dipl.2010 : 88,0%
- Dipl.2011: 88,0%

## Durée d'accès au 1<sup>er</sup> emploi – En %- Répondants FI-FA

### LP

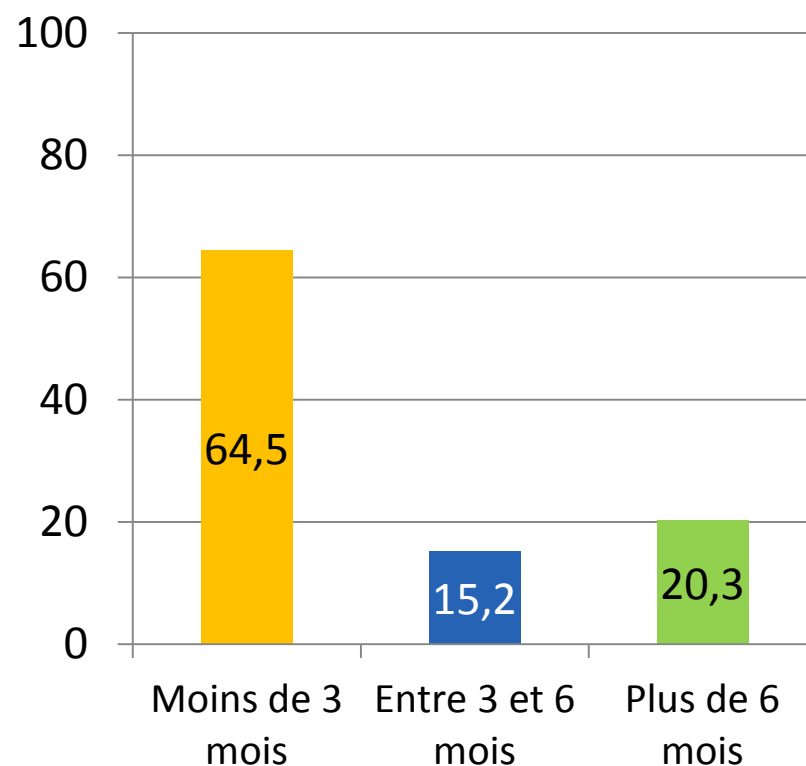
Diplômés 2012



**FI : 67,7% en moins de 3 mois**  
**FA : 78,2% en moins de 3 mois**

### Master

Diplômés 2012



**FI : 64,4% en moins de 3 mois**  
**FA : 67% en moins de 3 mois**

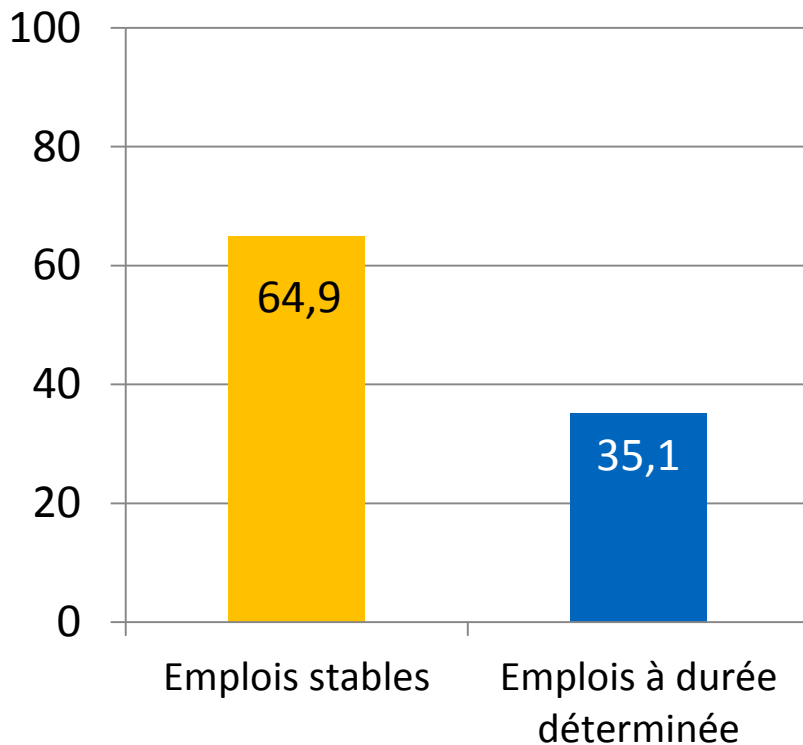


## Part des emplois stables – En % Répondants FI-FA

Emplois stables : CDI, Fonctionnaires, Professions libérales

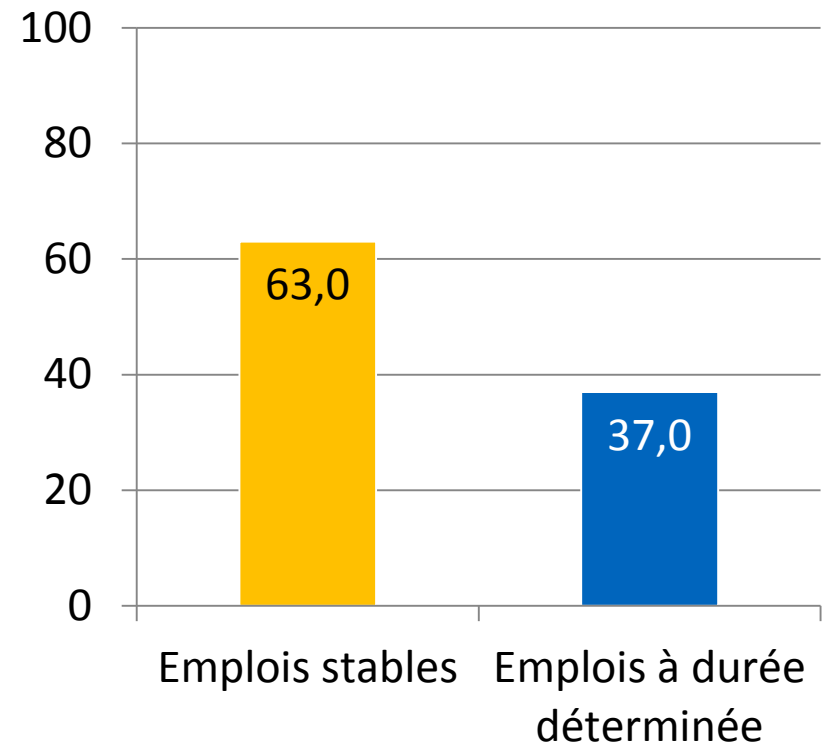
**LP**

Diplômés 2012



**Master**

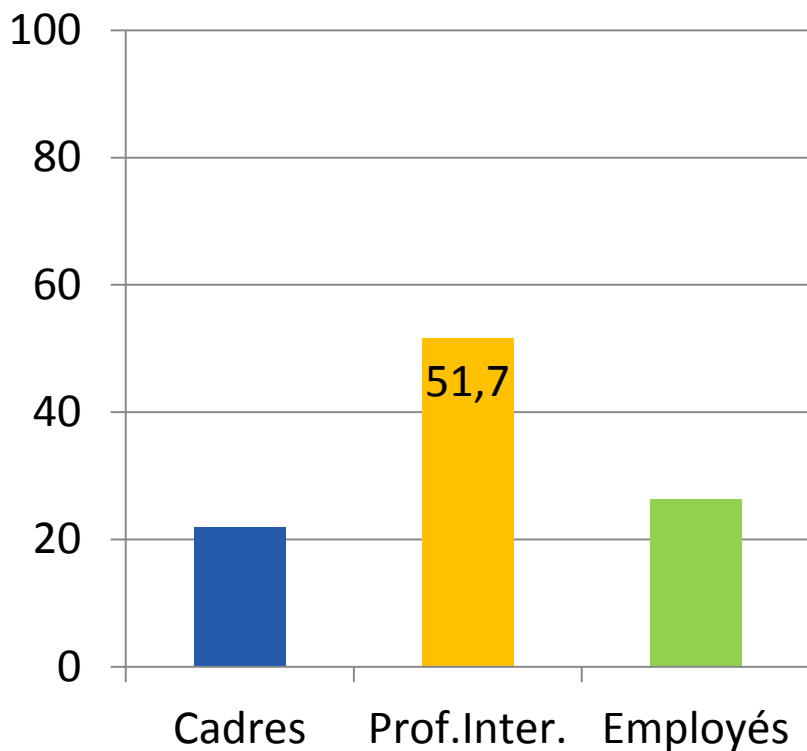
Diplômés 2012



## Part des emplois cadres – En % - Répondants FI-FA

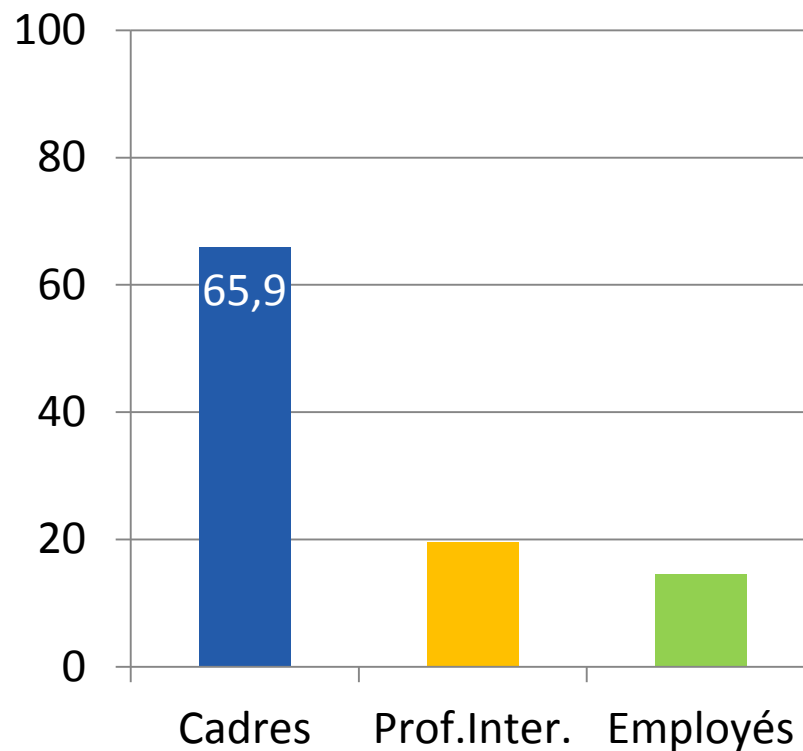
**LP**

Diplômés 2012



**Master**

Diplômés 2012



# Salaire net moyen en € (net mensuel équivalent temps plein)

- Répondants FI-FA

Master : 88% des répondants en emploi occupent un emploi à temps plein

LP : 90% des répondants en emploi occupent un emploi à temps plein

## LP - Diplômés 2012

Salaire Moyen au 01/12/2014 – En €	<b>1 568 €</b>
---------------------------------------	----------------

- Salaire moyen Répondants FI : 1 533€
- Salaire moyen Répondants FA : 1 628€

## Master - Diplômés 2012

Salaire Moyen au 01/12/2014 – En €	<b>1 823 €</b>
---------------------------------------	----------------

- Salaire moyen Répondants FI : 1 806€
- Salaire moyen Répondants FA : 2 136€

# Une amélioration des conditions d'emploi entre le 01/12/2013 et le 01/12/2014

- Amélioration des conditions d'emploi quel que soit l'indicateur concerné, notamment quand les répondants ont connu une mobilité professionnelle :
  - Evolution de la **part des emplois stables** (CDI, Professions libérales, Fonction publique)
  - Evolution de la **part des cadres**
  - Augmentation des **emplois à temps plein**
  - Augmentation du **salaire moyen**

Ces meilleures conditions d'emploi résultent d'une **meilleure prise en compte** de l'**expérience** et de la **mobilité professionnelle**.

# Conditions d'emploi : des disparités sensibles selon le genre

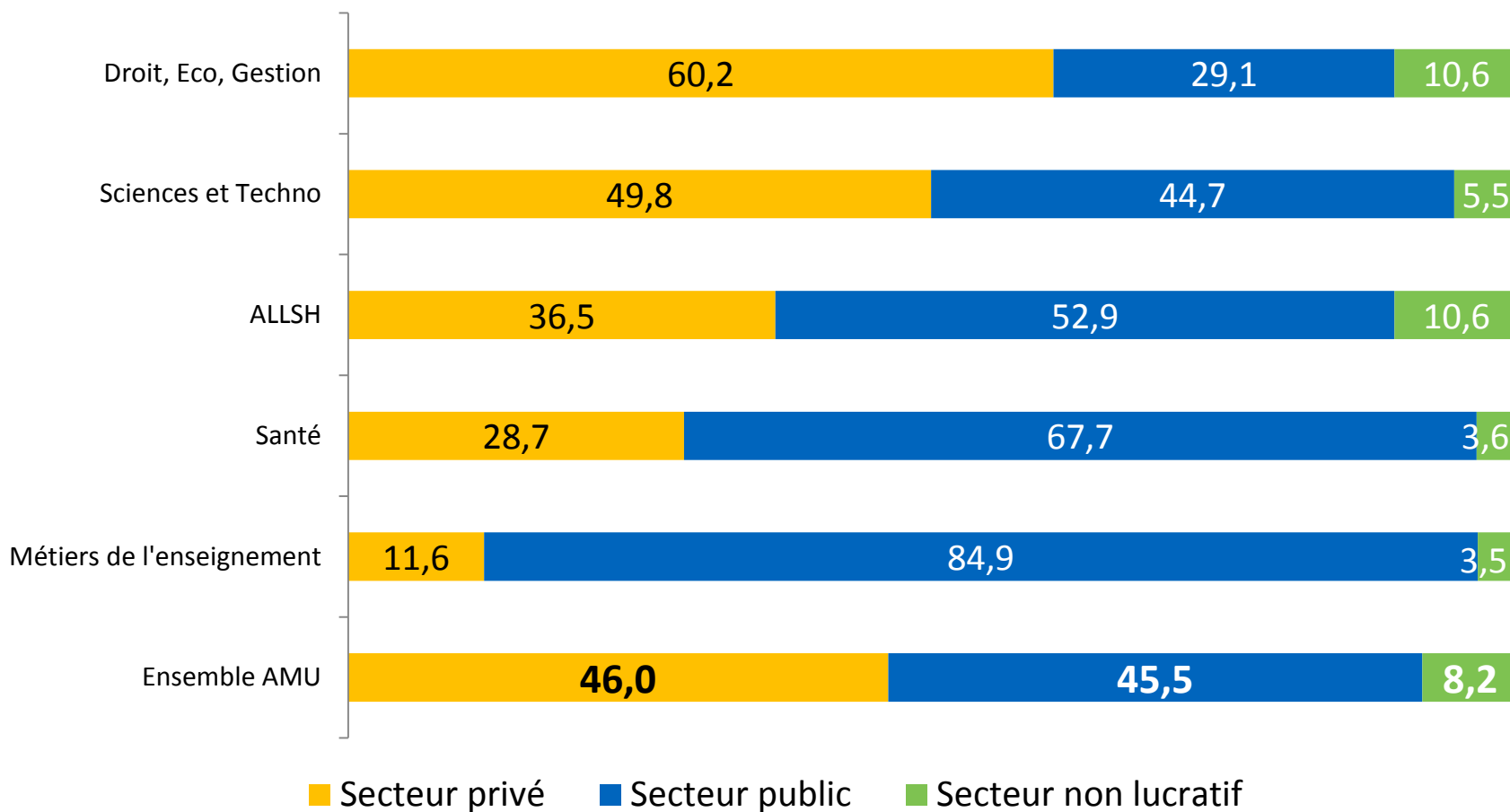
## LP – Diplômés 2012

Indicateurs IP	Homme	Femme
Taux d'emploi - %	84,3	<b>82,1</b>
Part des cadres - %	25,5	<b>18,2</b>
Part d'emplois stables - %	66,7	<b>63,0</b>
Salaire moyen - €	1 651 €	<b>1 471 €</b>

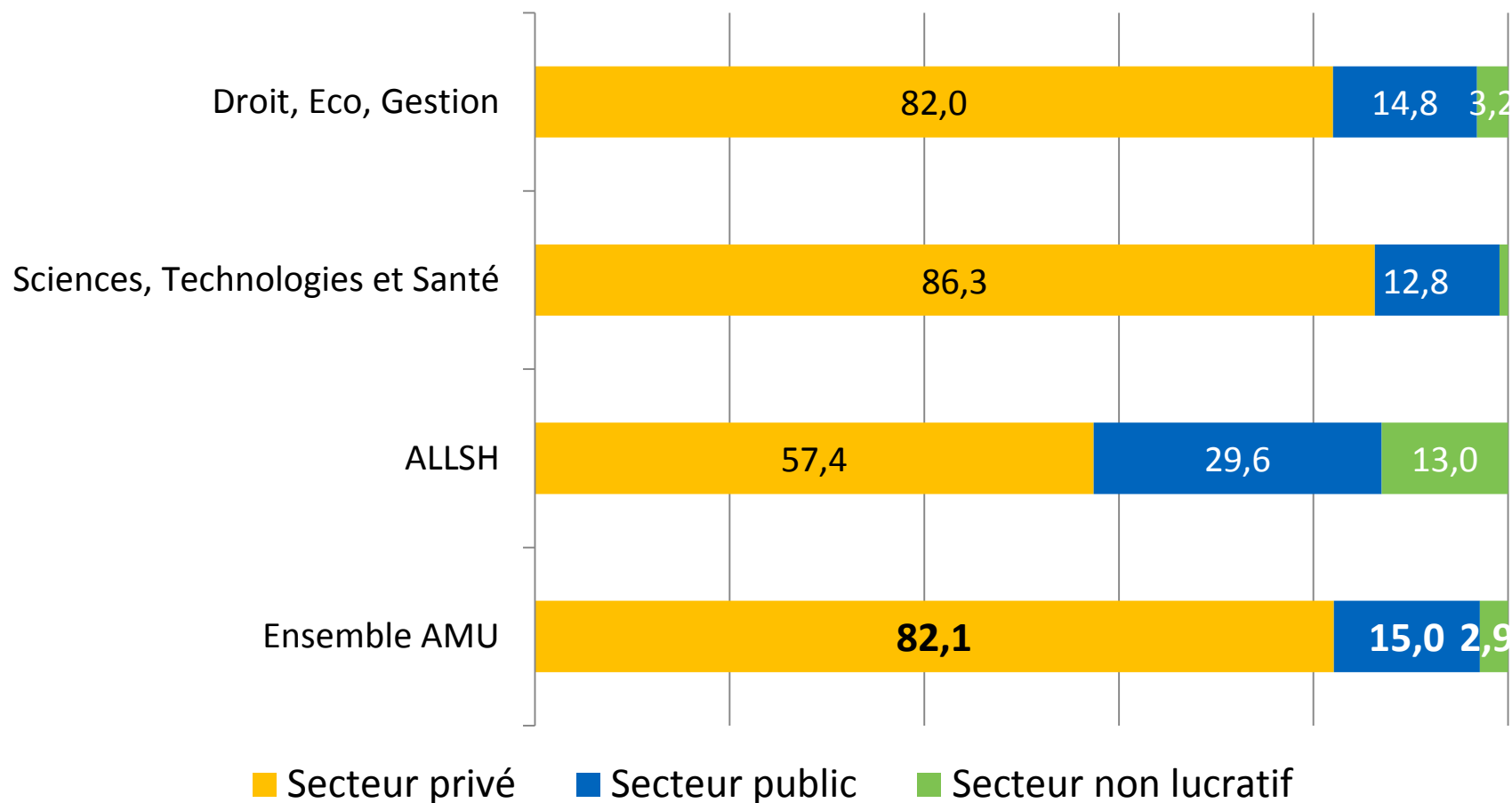
## Master – Diplômés 2012

Indicateurs IP	Homme	Femme
Taux d'emploi - %	85,4	85,8
Part des cadres - %	76,0	<b>60,0</b>
Part d'emplois stables - %	67,0	<b>61,0</b>
Salaire moyen - €	1 960 €	<b>1 742 €</b>

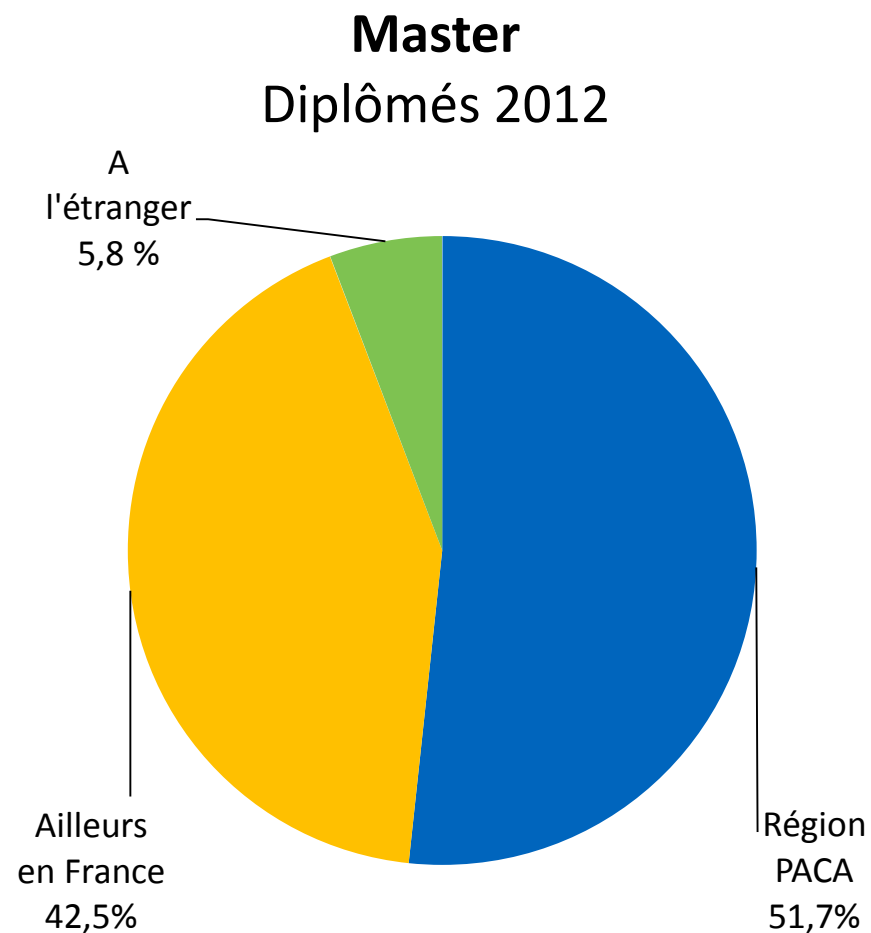
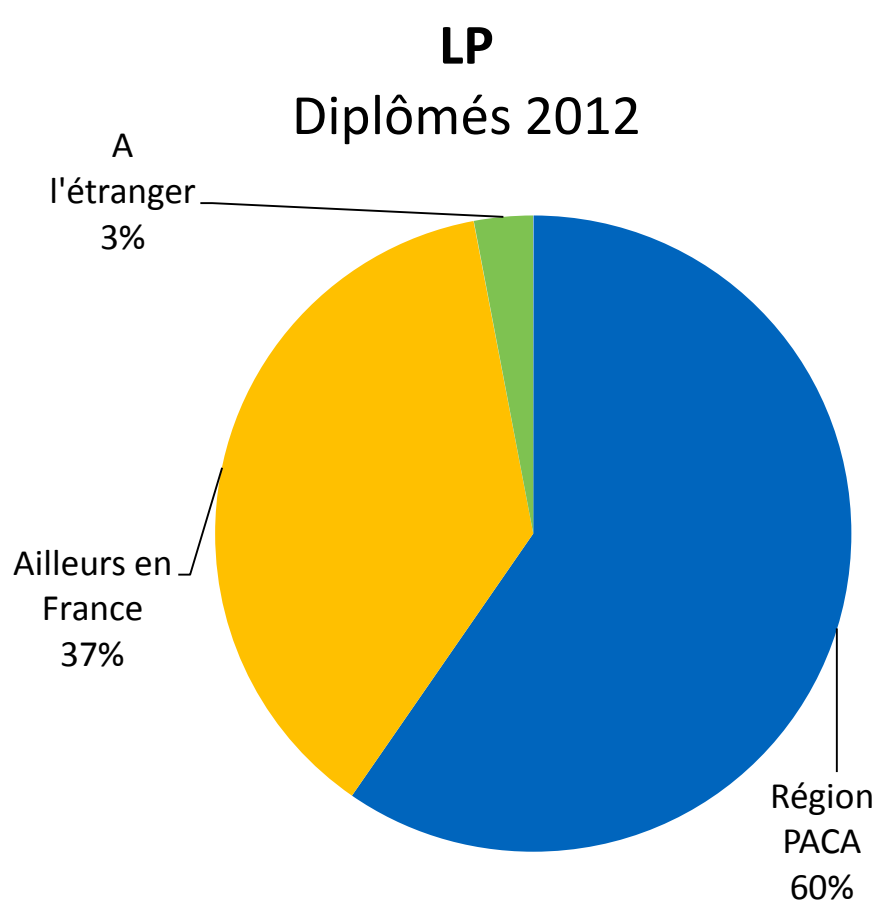
# Part des emplois dans le **secteur privé** en Master – En % - Répondants FI-FA



## Part des emplois dans le **secteur privé** en LP – En % - Répondants FI-FA



## Localisation de l'emploi – En % - Répondants FI-FA

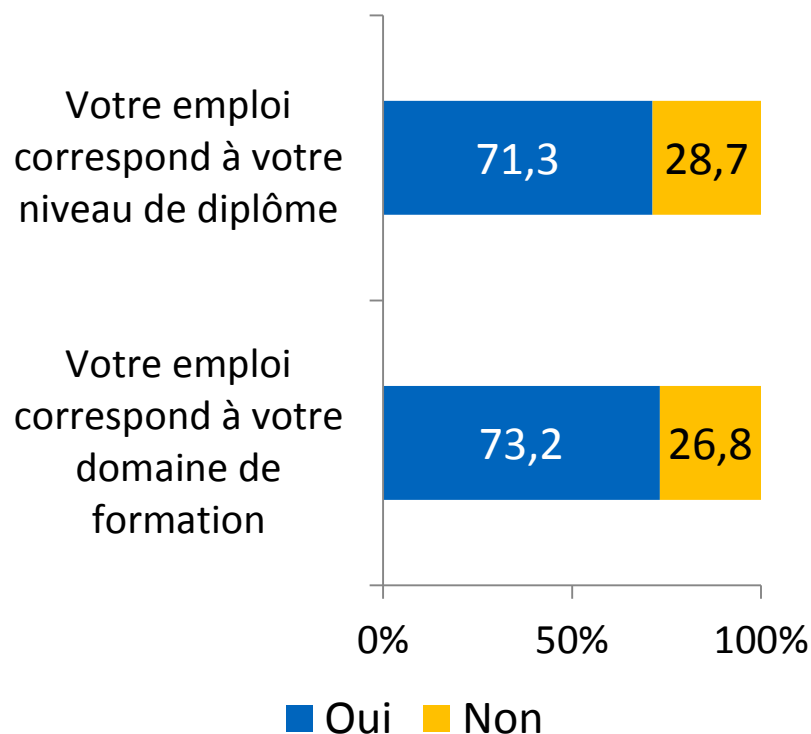




## Lien Emploi / Formation – En % - Répondants FI-FA

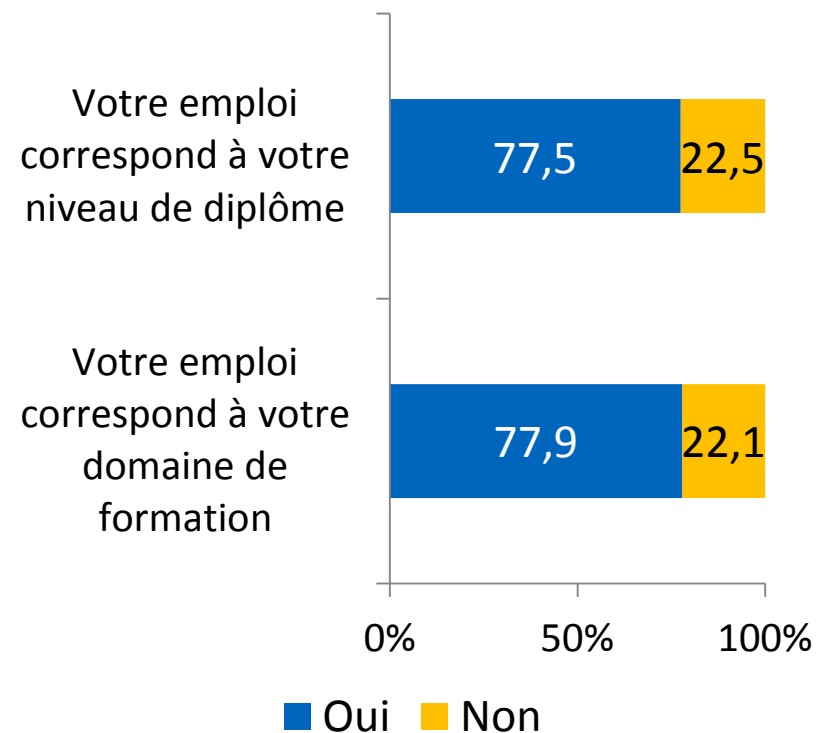
**LP**

Diplômés 2012



**Master**

Diplômés 2012



# Calendrier 2015/2016

## Les résultats de l'enquête Diplômés 2012

- **Juillet 2015 :**
  - Résultats détaillés adressés aux doyens des composantes concernées
  
- **Septembre 2015 :**
  - Mise en ligne sur le **site d'AMU** des fiches emploi par mention /spécialité
  - Fiche indicateurs IP
  - Note de synthèse analysant les résultats d'enquête

<http://deve.univ-amu.fr/ove>

## Lancement de l'enquête Diplômés 2013

- **Septembre 2015 :**
  - Courrier d'information au **6 000** diplômés LP et Master 2013 qui seront interrogés en 2015/16
  
- **Octobre/Décembre 2015 :**
  - Consolidation des coordonnées des diplômés
  
- **Décembre 2015 :**
  - 1<sup>er</sup> e-mailing de l'enquête
  
- **Avril 2016 :**
  - Clôture du recueil

***MERCI DE VOTRE ATTENTION***

# DISPOSITIF TANDEM BILAN 2014 / 2015

Dispositif de Tutorat Individualisé  
Labellisé « Cordée de la réussite »  
Depuis 2006

# Plan de présentation

- \*\* Le dispositif TANDEM
- \*\* Bilan 2014 / 2015
- \*\* Perspectives 2015 / 2016

# Présentation du dispositif

★★ Tandem = accompagnement individualisé à la scolarité

★★ Binôme = 1 étudiant tuteur + 1 jeune accompagné

★★ 2 heures par semaine - année universitaire (env. 30 séances)

★★ Publics cibles

★★ Jeune accompagné : élèves du secondaire - Quartiers Politique de la Ville et/ou Zone Education Prioritaire

★★ Etudiants tuteurs : étudiants AMU - toutes composantes – tous niveaux

# Objectifs du dispositif

- ★★ Activités et Objectifs pour le jeune accompagné
  - ★★ Méthodologie scolaire → AUTONOMIE
  - ★★ Orientation → AMBITION SCOLAIRE
  - ★★ Ouverture socio-culturelle → CURIOSITE
  
- ★★ Objectifs pour l'étudiant tuteur
  - ★★ Vivre un engagement associatif fort
  - ★★ Assumer des responsabilités
  - ★★ Expérimenter un rôle pédagogique (Education Populaire)

# Partenaires et éléments financiers

## ☆☆ Partenaires :

- ☆☆ Aix-Marseille Université
- ☆☆ Académie d'Aix-Marseille
- ☆☆ Ville de Marseille
- ☆☆ Etablissements du secondaire
- ☆☆ Association Afev

## ☆☆ Eléments financiers 2014 / 2015

- ☆☆ Coût annuel d'un binôme Tandem = 700 €
- ☆☆ Subventions versées à AMU : 102 000 €
  - ☆☆ 7 000 € : Rectorat
  - ☆☆ 60 000 € : Fonds Cordées de la Réussite - Acsé
  - ☆☆ 35 000 € : CG 13



# Rôle de l'Afev

## Opérateur du dispositif

- ☆☆ Afev → étudiants tuteurs
  - ☆☆ Mobilisation : en concertation avec AMU
  - ☆☆ Formations : 2 modules
  - ☆☆ Suivi et évaluation de l'action
  
- ☆☆ Afev → établissements du secondaire
  - ☆☆ Réception des « Fiches orientation jeune »
  - ☆☆ Suivi et évaluation de l'action
  
- ☆☆ Afev → AMU
  - ☆☆ Pré-évaluation des étudiants tuteurs pour la bonification
  - ☆☆ Animation vie étudiante au sein des « Plateformes de l'Engagement Solidaire »
  - ☆☆ Suivi et évaluation de l'action

# Tandem au sein de l'Afev Aix-Marseille

- ★★ Accompagnements Individualisés à domicile :
  - ★★ Elèves secondaire – TANDEM : 188 élèves / 193 tuteurs
  - ★★ Elèves élémentaire : 149 élèves / 171 tuteurs
  
- ★★ Accompagnements Collectifs au sein d'établissements scolaires :
  - ★★ Elèves secondaires – TANDEM : 223 élèves
  - ★★ Elèves élémentaire : 251 élèves
  
- ★★ KAPS : Colocation à Projets Solidaires
  - ★★ Quartier de Air-Bel : 9 Kapseurs dans 3 appartements
  
- ★★ 5 Salariés et 17 Volontaires en Service Civique

# Plan de présentation

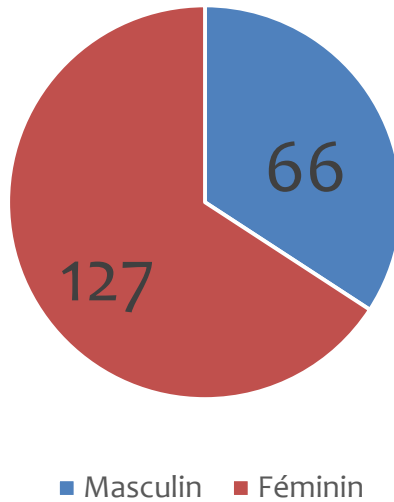
- \*\* Le dispositif TANDEM
- \*\* Bilan 2014 / 2015
- \*\* Perspectives 2015 / 2016

# Eléments quantitatifs

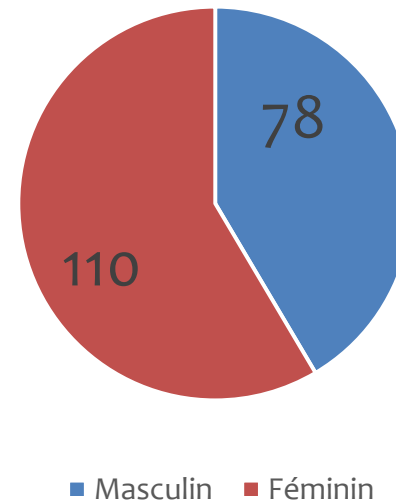
- ★★ 398 Jeunes touchés par l'Accompagnement Individualisé :
  - ★★ 193 Etudiants tuteurs
  - ★★ 188 Jeunes accompagnés
    - ★★ 149 collégiens
    - ★★ 39 lycéens (26 LEG – 13 LP)
  - ★★ 17 Volontaires en Service Civique
  
- ★★ 223 élèves touchés par l'Accompagnement Collectif
  
- ★★ 33 établissements du secondaire impliqués :
  - ★★ 20 Collèges
  - ★★ 10 Lycées d'Enseignement Général
  - ★★ 3 Lycées Professionnels

# Genre des Binômes TANDEM

Genre des Tuteurs



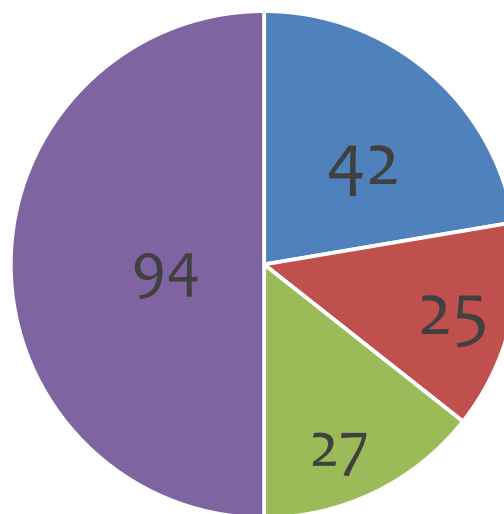
Genre des Jeunes Accompagnés



# Activités des Binômes TANDEM

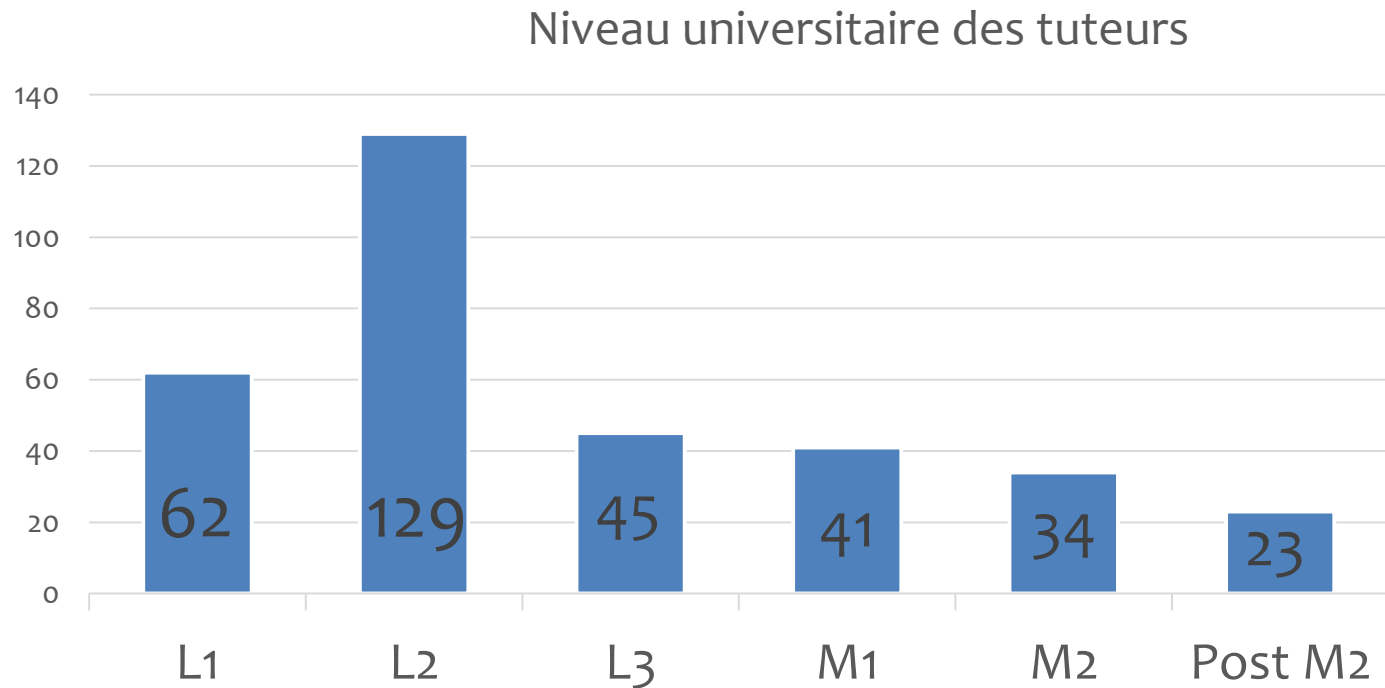
- ☆☆ Méthodologie scolaire
- ☆☆ Orientation
- ☆☆ Ouverture socio-culturelle

Nombre de sorties



■ 0 sortie ■ 1 sortie ■ 2 sorties ■ 3 + sorties

# Profil universitaire des Tuteurs

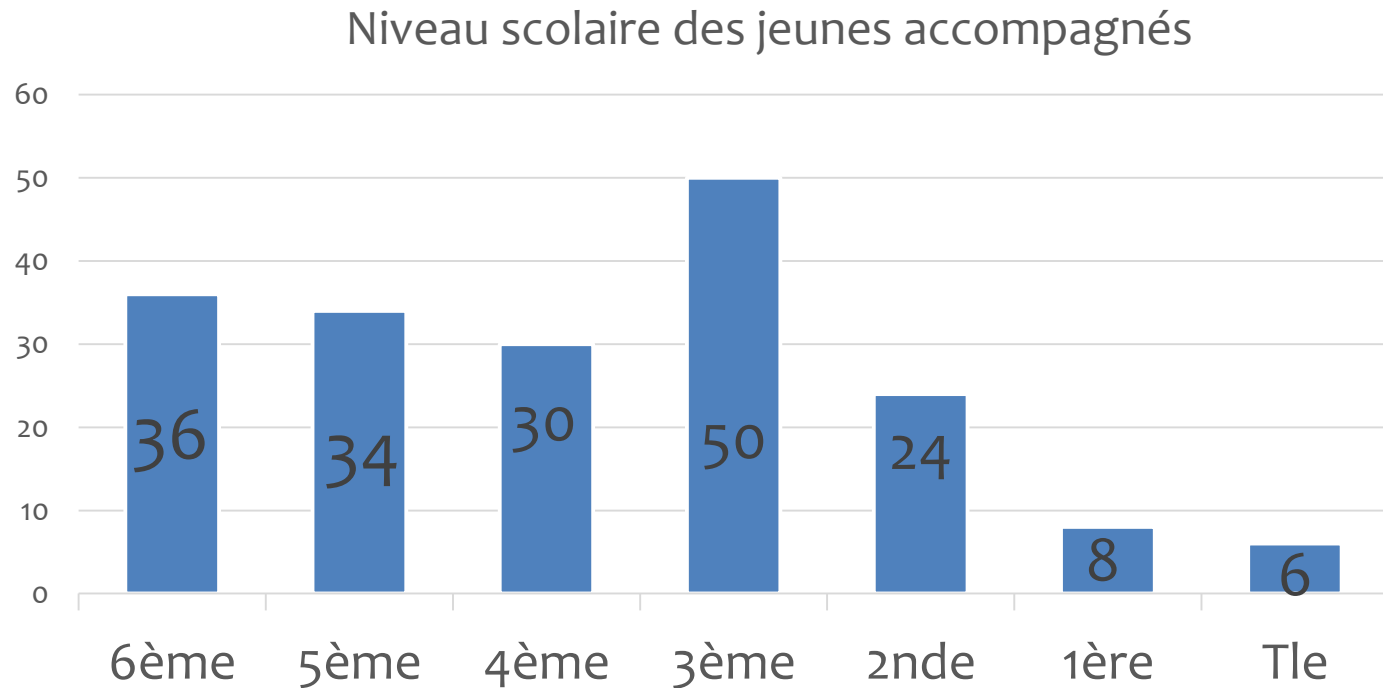


# Profil universitaire des Tuteurs

Composante	Tuteurs	%
Sciences	106	32%
ALLSH	74	22%
Droit, Sciences Politiques	60	18%
Économie, Gestion	53	16%
Composantes pluridisciplinaires	25	7%
Santé	9	3%
STAPS	7	2%
Total	334	100%



# Profil des jeunes accompagnés



# Éléments qualitatifs

## ☆☆ Des outils efficaces

- ☆☆ Convention tripartite depuis 2013 : Chancellerie / AMU / AFEV
- ☆☆ Partenariat fort AMU (DEVE) / AFEV

## ☆☆ Mobilisation des tuteurs : laborieuse

- ☆☆ 50 interventions
- ☆☆ 20 personnes mobilisées de septembre 2014 à février 2015

## ☆☆ Formation des tuteurs : structurée

- ☆☆ 2 modules : 1 journée puis ½ journée
- ☆☆ Psychologie – Sociologie - Politique

# Plan de présentation

- \*\* Le dispositif TANDEM
- \*\* Bilan 2014 / 2015
- \*\* Perspectives 2015 / 2016

# Perspectives 2015 / 2016

## ☆☆ Mobilisation

- ☆☆ Stands réguliers et tournants sur les différents campus

## ☆☆ Plateformes de l'Engagement Etudiant

- ☆☆ Aix-en-Provence – Campus Schuman - Droit
- ☆☆ Marseille – Site St-Jérôme
- ☆☆ Débat citoyen
- ☆☆ Evénement pour les 10 ans de l'Afev Aix-Marseille

## ☆☆ Bonification des tuteurs

- ☆☆ ESPE : proposition d'accorder la bonification à des étudiants tuteurs qui accompagnent des élèves de primaire
- ☆☆ Demande de l'Afev : bonification pour l'ensemble des étudiants tuteurs

Fiche Jury

N°	Type projet	Projet	N° SIFAC	Association	Porteur	Secteur	Cursus	FSDIE demandé	Budget total	Dates et lieux de réalisation	Avis de la Commission (Lors qu'il n'y a pas d'indication du nb de votes les décisions sont unanimes)	Somme accordée par la commission	Observations
N°2015/2016-01	Autres	10 ans du Master LEA	10868	ASC	Malak Gabrielle MAHMOUD	ALLSH	M2 LEA	1 290,50 €	3430,00	16 et 17 octobre 2015, site ALLSH à Aix-en-Provence et gîte la Baume les Aix	Favorable avec recommandation	1 290,50 €	La Commission ne finance pas l'achat d'alcool.
N°2015/2016-02	CA	Concert et matériel pour l'Orchestre Universitaire d'Aix-Marseille	13108	Orchestre Universitaire d'Aix-Marseille	Léa ORSONI	ESPE	M1 MEEF	5 256,58 €	6556,58	Répétitions tous les jeudis soirs, site ALLSH, concert le 17/12/15 puis 5 concerts entre avril et juin 2016	Différé		
N°2015/2016-03	CST	Rassemblement dans le cadre du festival international de Géographie	10871	LA PLAGE	Anthony MOREL	ALLSH	L3 Géographie	2 500,00	7 425,00	01/10/15 au 04/10/15 à Saint-Dié-des-Vosges	Favorable avec recommandation	2 500,00 €	La Commission demande à ce que l'aide attribuée vienne en déduction de la contribution financière déjà apportée par les étudiants et demande la présentation des justificatifs de remboursement lors de la transmission du bilan moral et financier.
N°2015/2016-04	CA	Ciné Club itinérant étudiant ; De film en Aiguille	4946	De Film en Aiguille	Jonathan Moreaux	IUP Arles	M2 IUP	4000	7633	Tous les lundis du 26 octobre 2015 au 7 mars 2016 à Arles	Favorable avec recommandation	2 800,00 €	Budget prévisionnel surévalué. La Commission ne finance pas l'achat d'alcool.
N°2015/2016-05	Autres	Conférence Portalis	13701	Association de l'Institut Portalis	Manon ROY	FDSP	L3	203,24	303,24	Novembre 2015 et février 2016	Favorable avec recommandation	203,24 €	La commission demande l'affichage du logo FSDIE/AMU sur les supports de communication
N°2015/2016-06	Sport	Aide à la création d'une équipe de foot US universitaire	4381	BDE Droit Aix	Tarik SLIMANI	FDSP	L2	6761,2	14221,2	Tous les mardis de 19h30 à 21h30	Favorable avec recommandation	6 761,20 €	Au regard du montant de l'aide demandé par le porteur initial du projet à titre individuel et suite aux recommandations de la Commission, le projet sera porté par le BDE droit qui s'engage dans la réalisation de celui-ci.
N°2015/2016-07	Citoyen	Développement de l'application innovante de Recyclage Participatif et solidaire	création		Daniel VANETTI	IAE	MSC 2	9696	36696	ANNEE 2016	Absent		
N°2014/2015/257	Autres	Cérémonie de remise des diplômes	création	Gala Polytech Marseille	Ebodie PAGES	Polytech	Polytech Génie biologique	6 259,89 €	34800,29	28/11/15 au Dock des Suds à Marseille	Favorable avec recommandation	5 800,00 €	La commission demande l'affichage du logo FSDIE/AMU sur les supports de communication
N°2015/2016-09	Sport	Week-end sportif	3715	ASFSS	Pauline Montaigu	Sciences	L2	2 327,00	15 850,00	02/10/15 au 04/10/15 à Arles	Défavorable		La Commission ne finance pas les week-ends d'intégration
N°2015/2016-10	Sport	Nuit du Sport	3715	ASFSS	Pauline Montaigu	Sciences	L2	459,15	980,00	21/10/15	Favorable	459,15 €	
N°2015/2016-11	Handicap	Initiation à la LSF	2997	AEM2	Julie TAMBAY	Santé	L3 Médecine	4 860,00	5 400,00	les lundis et mardis soirs de novembre à avril 2016	Favorable	4 860,00 €	La commission préconise fortement de se rapprocher de l'enseignante, Mme Mélanie Hamm de la licence professionnelle LSF.
N°2015/2016-12	Citoyen	Halloween à l'hôpital	2997	AEM2	Emilie ENCINA	Santé	L3 Médecine	157,58	157,58	30/10/15 à la Timone, Marseille	Favorable	157,58 €	La Commission recommande de développer le projet sur d'autres hôpitaux.
N°2015/2016-13	Autres	Séminaire national des étudiants en Santé	5895	AE2P	Nicolas ANDRE	Santé	Pharmacie	896,00	1 141,00	23 et 25 octobre 2015 à Lille	Favorable	896,00 €	
N°2015/2016-14	Autres	AG de l'ANEFP	5895	AE2P	Nicolas ANDRE	Santé	Pharmacie	922,60	1 167,60	6 au 8 novembre à Rennes	Favorable	922,00 €	
N°2015/2016-15	Autres	CA de L'ANESF	9894	Massilia ESF	Alice PORTAL	Santé	L3 Maieutique	200,00	318,92	3 et 4 octobre à Nancy	Favorable	200,00 €	
N°2015/2016-16	Autres	AG 89ème congrès FNEB	5933	BDE Luminy et Sciences	Vincent CECCHINI	Sciences	L2 Physique	357,75	599,24	16, 17, 18 juin à Serraval	Favorable	0,00 €	La commission autorise l'association à utiliser le reliquat (357,75€) pour financer ce déplacement.
N°2015/2016-17	Autres	MIAGE Intensive Camp	5870	Association Miage +	Tiffany ISOARD	MIAGE	M1	1 740,00	2 280,00	du 23 au 25 octobre 2015	Favorable	1 015,00 €	

Nb de projets Présentés :	
Nb de projets Financés :	

Total Sommes demandées :	47 887,49 €
Montant global des projets présentés :	138 959,65 €

Total subventions accordées	27 864,67 €
-----------------------------	-------------

Montant crédits ouverts au budget 2015 :	613 000 €
Total crédits consommés (incluant subventions de cette commission)	577 312,39 €

Montant disponible avant commission :	63 552,28 €
Montant disponible après commission :	35 687,61 €

Classification : Types de projets  
 CA : Culture Artistique  
 CST : Culture Scientifique et Technique  
 Sport : Sport  
 EN : Environnement  
 Solidarité : Solidarité  
 Santé : Santé  
 Citoyen : Citoyenneté  
 Hand : Handicap  
 Autres : Autres